

Prélude à une déclaration du groupe des Sept

Accord conclu à Washington sur le déficit budgétaire

Trente milliards de dollars

Les marchés monétaires et boursiers retiennent leur souffle. Après deux mois de tractations complexes, le Congrès américain a fini par s'entendre sur une réduction de 30,2 milliards de dollars du déficit budgétaire. Désormais, les sept principaux pays industriels peuvent publier la déclaration tant attendue, qui est censée calmer les esprits en réaffirmant la nécessité de stabiliser les monnaies et surtout de mieux coordonner les politiques économiques.

Le krach de Wall Street, le 19 octobre, avait constitué le révélateur de tous les déséquilibres économiques mondiaux et de la défiance croissante à l'égard des États-Unis, coupables avant tout de vivre au-dessus de leurs moyens. Washington avait décidé de relever le défi en dépit d'imprévus fort peu internationaux, ceux de la campagne présidentielle. Pour chacun, la victoire est amère. Le président Reagan a dû accepter une hausse des impôts contraire à son credo mille fois répété. Les parlementaires démocrates ont entériné un compromis sur 5,1 millions de dollars d'aide à la Contra anti-sandinista.

Les États-Unis avaient pu s'enorgueillir d'une réduction de 70 milliards de dollars du déficit 1985-1987, ramené à 148 milliards. Mais la promesse réformiste fiscale introduite le 1^{er} janvier dernier avait assuré des rentrées exceptionnelles de 20 milliards de dollars. En 1988, elle réduira les recettes de quelque 12 milliards.

A lui seul, ce double phénomène permet tout juste de maintenir l'équilibre budgétaire après les compressions de dépenses et le relèvement d'impôts décidés par le Congrès. Et si, comme chacun le prévoit, la croissance américaine se ralentit, c'est par un déficit supérieur à celui de 1987 que les États-Unis termineront l'année en cours.

Le compromis annoncé à Washington ne peut pour autant être considéré comme dérisoire. Un pas a été franchi, dont la valeur n'est pas seulement symbolique. Il reste à lui donner toute sa portée internationale. Le président Reagan, qui a su reprendre l'initiative politique aux États-Unis, sait désormais qu'il n'est plus au premier ligne au sein du « groupe des sept ».

La balle se retrouve, une fois de plus, dans le camp de l'Allemagne fédérale, qui est toujours aussi peu empressée à prendre les mesures de relance qui seraient nécessaires pour compenser un peu plus de rigueur américaine. Les mises en garde des économistes, ces derniers jours, le rappellent toutefois. Il n'est plus temps de jouer aux échecs monétaires si l'on veut éviter de nouvelles tourmentes monétaires ou boursières et une récession mondiale.

La conjoncture en France
L'INSEE ne prévoit pas de répercussions du krach boursier au cours du premier semestre 1988.
(Lire page 24.)

M 0147 - 1223 0 - 4,50 F
3790147004500 12230

Destination l'Iran ?

Le détournement d'armes françaises aurait continué après mars 1986

Les ventes d'armes françaises à l'Iran se sont-elles arrêtées après les élections de mars 1986 ? La question a été posée à plusieurs reprises ces temps derniers. Pour en avoir le cœur net, nous avons enquêté, notamment au Portugal, pays de destination d'exportations, d'armes autorisées, de matériels de guerre produits par la société Luchaire et par la Société nationale des poudres et explosifs (SNPE). Il est clair aujourd'hui qu'une partie au moins des matériels récemment livrés à des sociétés portugaises aurait été réexportée voire ne leur aurait jamais été livrée. Quelle fut leur destination réelle ? Il existe de fortes présomptions pour que ce soit l'Iran.

Pour les affaires remontant à l'avant-mars 1986, M. Jean-François Dubos, ancien chargé de mission auprès de M. Charles Hernu, alors ministre de la défense, a été inculpé le lundi 21 décembre (lire page 10).



Lire page 8 l'article de Bertrand Le Gendre, Georges Marion et Edwy Plenel.

Le numéro deux du FLNKS écroué

M. Yéiwéné Yéiwéné a été inculpé de provocation au meurtre.
PAGE 28

Un document sur la contestation en Union soviétique

Le dialogue du 27 juillet 1987 entre M. Gromyko et une délégation de Tatars de Crimée.
PAGE 3

M. Mitterrand à Djibouti

Un double anniversaire.
PAGE 5

Affaire Chaumet

La Commission bancaire se constitue partie civile.
PAGE 28

La guerre des mosquées

Querelle de chapelles chez les musulmans en France.
PAGE 10

Les Grands Prix nationaux du ministère de la culture

Antoine Vitez, Johnny Hallyday, Sandrine Bonnaire, Robert Pinget...
PAGE 13

Le sommaire complet se trouve en page 28

Manifestations, répression, grève de solidarité

Israël dans la tourmente palestinienne

Un porte-parole militaire israélien a déclaré, le lundi 21 décembre, au terme d'une journée au cours de laquelle encore trois Palestiniens ont été tués, un quatrième étant mort des suites de ses blessures reçues la veille lors d'affrontements en Cisjordanie : « La retenue relative manifestée par l'armée a été interprétée comme de la faiblesse. À partir de demain (mardi), nous augmentons l'importance de nos forces pour faire preuve d'une présence beaucoup plus massive et agir avec davantage de détermination. »

UN-EL-FAHM de notre envoyé spécial

Le jeu de la « petite guerre » va durer quelques heures. Au pied d'Un-El-Fahm, grosse bourgade arabe israélienne à une cinquantaine de kilomètres au nord-est de Tel-Aviv, des gamins de dix à quatorze ans affrontent quelques soldats. Pierres contre grenades

lacrymogènes, visages poupinés et turbans dans le traditionnel keffiyeh palestinien face aux casques à visière des forces de sécurité. La scène serait banale si elle avait lieu dans les territoires occupés, et non en Israël même.

L'entrée de la localité est barrée par des pneus enflammés. Sur les collines avoisinantes, aux terrasses des maisons, la population adulte - plusieurs centaines de personnes - regarde « ses enfants ». On se presse des groupes d'enseignants destinés à dissiper l'effet des gaz lacrymogènes. Quelques mètres plus bas, la route croisant dans la vallée sera momentanément coupée. Mais, en fin d'après-midi, la dispersion des manifestants aura lieu sans véritable heurt. À l'évidence, pour les enfants d'Un-El-Fahm, il s'agit d'un jeu. On se dispute, on se fait un peu, comme les jeunes manifestants de Cisjordanie et de Gaza, qui, depuis maintenant deux semaines, affrontent l'armée

dans des circonstances beaucoup plus dures.

Après tout, tel était bien l'objectif de cette « journée de la paix » décrétée par les Arabes d'Israël (650 000 personnes) : manifester leur solidarité avec les « frères » des territoires. Un mot d'ordre de grève générale a été strictement observé : « Je n'ai jamais vu un arrêt de travail si total », déclare le maire d'Un-El-Fahm, M. Hashem Mohamed (proche du Parti communiste). Dans les localités de Galilée et de Haute-Galilée, où résident de très nombreux Arabes israéliens, commerces, entreprises et administrations ont fermé leurs portes.

Ça et là quelques accrochages ont eu lieu entre manifestants et forces de l'ordre, particulièrement à Nazareth, où une centaine de jeunes gens s'en sont pris à un commissariat. S'ils ont rarement été graves, ces incidents n'en ont pas moins surpris l'opinion car ils se déroulaient au cœur d'Israël, dans des localités où jamais rien de tel ne s'était produit depuis

longtemps; ce fut notamment le cas à Lod et à Jaffa (cité mitoyenne de Tel-Aviv).

Devant la municipalité d'Un-El-Fahm, le docteur Arbib, médecin d'une quarantaine d'années, résume les sentiments partagés de ces Arabes israéliens qui vivent de façon de plus en plus inconfortable la poursuite de la vague de violence dans les territoires occupés. « Les Arabes israéliens comprennent les impératifs de sécurité de l'Etat d'Israël, mais nous espérons qu'un gouvernement démocratique aurait trouvé une autre solution que de tuer des manifestants », indique-t-il, avant d'ajouter : « Ajoutez encore un peu de pression et vous aurez une explosion. »

A quelques kilomètres de là, à Baqa-El-Gharbaya, autre localité arabe israélienne, les notables du village s'agitent d'épais cafés dans un local de la mairie.

ALAIN FRACHON.
(Lire la suite page 2.)

Le Monde

SCIENCES ET MÉDECINE

SIDA et grossesse

L'épidémie de SIDA continue sa progression. Une enquête épidémiologique encore inédite fournit une nouvelle photographie de la séropositivité des femmes enceintes dans la région parisienne. Quinze mille femmes enceintes ont subi volontairement le test. 0,7 % d'entre elles ont été contaminées par le virus du SIDA. Cette proportion est de 2 % chez les femmes désirant avorter. Les spécialistes qui dirigent cette enquête ont mis au point un questionnaire permettant de cibler la population des femmes enceintes à haut risque.

- Le SIDA en Chine.
- Les droits de l'homme et du consommateur.
- Les déchets radioactifs dans les mines de sel.

Pages 19 à 21

POINT DE VUE : l'affaire de Radio-Courtoisie

Des anomalies qui n'en sont pas

par Yves Rocca
membre de la CNCL

Il paraît que notre Cour suprême met en péril la démocratie !

Cette étrange nouvelle étant de nature à perturber gravement les Français, il convient d'apprécier les faits avec objectivité.

On se trouve en début qu'une très mince affaire : une radio non autorisée - parmi deux cents autres - se plaint d'être victime des agissements de Radio-Courtoisie - radio autorisée, parmi cent autres - qui ne devrait sa sélection qu'à des faits de corruption ou à un trafic d'influence. Un juge d'instruction, en la personne de M. Grallier, ouvre donc une information.

Sans doute appartenait-il au plaignant - et à son conseil - de

nourrir ce dossier en produisant des preuves ou en avançant au moins quelques présomptions ; force est de constater qu'ils n'en ont rien fait ; depuis quatre mois ils ont été incapables de donner quelque crédibilité à leurs accusations.

On pourrait s'étonner que le juge ait cru devoir instruire une plainte aussi incohérente. Mais M. Grallier, dont l'indépendance n'est mise en doute par personne, est un magistrat scrupuleux et honnête. On ne lui reprochera donc pas d'avoir cherché pendant plusieurs mois... mais il cherchait l'inouvable, puisque la procédure suivie devant la CNCL ayant été parfaitement régulière, il n'y avait rien à trouver.

Comment donc expliquer la démarche du juge ? D'abord il a cru déceler une faiblesse dans le

comportement d'un collaborateur de la commission, faiblesse qui, si elle est établie, semble relever plus du disciplinaire que du pénal. Mais il suffit d'observer que ce fait, qui se situe à une date où la commission n'existait pas encore, est sans lien avec les décisions prises par celle-ci, au point qu'il a donné lieu à l'ouverture d'un dossier distinct. Mais peut-être est-ce là le point de vue du juge à penser que les choses n'avaient pas été très claires...

Or voici précisément que par une savante orchestration, où les rôles de premier violon sont tenus par certains organes de presse, on essaie de convaincre l'opinion (et le juge) que la procédure suivie devant la CNCL est entachée d'« anomalies », on traduirait des « errements indiscutables ».

(Lire la suite page 12.)

Cartier

Les bijoux Cartier sont en vente exclusivement dans les joailleries Cartier et les boutiques Mont de Cartier, un certificat attestant leur authenticité les accompagne.

23 PLACE VENDÔME PARIS
40.15.03.51

A. L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,80 dir. ; Tunisie, 800 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 AS ; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 80 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 F. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 235 F CFA ; Suisse, 12,50 fr. ; Thaïlande, 1,50 B. ; USA (West Coast), 1,75 S.

سكزامن الأصل

Etranger

NICARAGUA Un avion civil touché par un missile de la Contra

Un avion cargo DC-6 de la compagnie nicaraguayenne Aeronica a atterri d'urgence, le lundi 21 décembre, dans le nord du Costa-Rica après avoir été touché par un missile sol-air tiré par les rebelles de la Contra. Il a été attaqué à partir du territoire costaricain, a affirmé le ministre nicaraguayen de la défense. Selon la même source, l'attaque a fait quatre blessés parmi les six membres d'équipage de l'appareil, qui se rendait à Panama. Ce serait la première fois depuis le début de la guerre civile que la Contra tire un missile contre un avion civil nicaraguayen.

Le gouvernement sandiniste a, lundi, cherché à minimiser l'importance de l'attaque lancée la veille par les « contras » contre trois localités minières dans le nord-est du Nicaragua, alors que de nouvelles négociations entre les représentants du gouvernement et de la guérilla sur un cessez-le-feu pour les fêtes de Noël ont recommencé à Saint-

Domingue mais ont rapidement abouti à une impasse. Le président Daniel Ortega a admis que les rebelles occupent une des localités, mais a mis en doute les informations selon lesquelles sept mille guérilleros ont participé à l'offensive comme l'avait annoncé des porte-parole de la Contra. Il a affirmé que le nombre des rebelles ne dépassait pas un millier et que leurs opérations se poursuivaient « à des fins de propagande ».

Les Etats-Unis « soutiennent le principe du maintien de la pression militaire » au Nicaragua, a déclaré lundi M^{me} Phyllis Oakley, porte-parole du département d'Etat, au sujet de l'offensive de « résistance ». Washington estime que cette pression, accompagnée de négociations « forcera les sandinistes à respecter les engagements qu'ils ont pris au terme de l'accord » de paix centro-américain, a ajouté la porte-parole. — (AFP, Reuter.)

CANADA : la succession de René Lévesque M. Jacques Parizeau candidat « souverainiste » à la présidence du Parti québécois

MONTREAL
de notre correspondante

M. Jacques Parizeau, ancien ministre des finances du cabinet de René Lévesque, a ouvert, le lundi 21 décembre, la campagne pour l'élection d'un nouveau chef du Parti québécois, en se portant candidat.

Depuis que M. Pierre-Marc Johnson a démissionné, le 10 novembre dernier — quelques jours après le décès de René Lévesque, fondateur du parti, — de nombreux militants avaient souhaité le retour de M. Parizeau.

L'ancien grand argentier de la province avait, en décembre 1984, tout à la fois démissionné du cabinet Lévesque et quitté la politique au moment où le Parti québécois, tirant les leçons de l'échec du référendum de 1980 sur la souveraineté-association de la province avec le reste du Canada, avait décidé une première « mise en veilleuse » de la thèse de l'indépendance du Québec. Sous la gouverne de M. Johnson, le parti, relégué dans l'opposition depuis septembre 1985, avait encore édulcoré un peu plus ses objectifs.

Fidèle à ses options, M. Parizeau a d'emblée joué cartes sur table : s'il est élu par les militants, le 15 mai prochain, le Parti québécois rede-

viendra « clairement souverainiste ». « On peut, avec un statut de province, faire un bon bout de chemin (...), mais il y a des étapes qu'on ne pourra franchir que comme pays, comme nation et comme Etat », a-t-il déclaré.

Seul en lice pour le moment, M. Parizeau a déjà l'appui des anciens « barons » orthodoxes de sa formation. Il compte aussi beaucoup sur le retour des anciens militants. Ces dernières semaines, sept mille personnes ont pris ou repris leur carte de parti. Il en faudrait au moins vingt fois plus pour que le « PQ » retrouve ses effectifs d'antan, à un moment où le Parti libéral de l'actuel premier ministre, Robert Bourassa, caracole en tête dans les sondages.

MARTINE JACOT.

● **PARAGUAY** : libération d'un des plus anciens prisonniers politiques. — L'ancien capitaine Napoleón Ortigosa, soixante-trois ans, un des plus anciens prisonniers politiques d'Amérique latine, a été libéré, dimanche 20 décembre, au bout de vingt-cinq ans de détention. Il avait été condamné en 1962 après avoir été accusé d'avoir assassiné un cadet de l'armée, ami de Gustavo Stroessner, le fils du dictateur au pouvoir. — (AFP.)

La tension dans les territoires occupés par Israël

Les protestations se multiplient dans le monde

La répression menée par l'armée israélienne face aux manifestations dans les territoires occupés a de nouveau fait l'objet de protestations dans le monde, particulièrement dans les pays arabes, tandis que Washington a recommandé, lundi 21 décembre, aux ressortissants américains de faire preuve de prudence s'ils se rendaient en Cisjordanie et à Gaza, les avertisissant qu'ils s'exposaient à des risques certains. Les Etats-Unis se sont en outre déclarés « attristés » par les « violences ».

Le Conseil de sécurité a dû, pour la deuxième fois consécutive, ajourner lundi ses débats sur les territoires occupés en raison d'une opposition entre les Etats-Unis et les pays amis de l'OLP sur le degré de durée de la résolution à l'étude. A Tel-Aviv, le premier ministre israélien, M. Shamir, s'est déclaré préoccupé par la perspective d'une abstention américaine lors du vote du Conseil de sécurité sur une résolution critiquant la répression dans les territoires occupés. Un refus américain d'imposer un veto, a-t-il estimé, « encouragerait les extrémistes ».

Dans les Etats arabes, les messages de soutien aux Palestiniens se sont multipliés lundi, et plusieurs pays ou organisations ont observé une minute de silence dans le Golfe, au Maroc ainsi qu'à la Ligue arabe. Le roi Hassan II a, pour sa part, réclamé une réunion, le 27 décembre, des ministres des affaires étrangères des pays islamiques membres du Comité Al-Qods (Jerusalem) pour examiner la situation en Cisjordanie et à Gaza et à Jérusalem-Est.

A Téhéran, l'ayatollah Montazeri, successeur désigné de l'imam Khomeini, a lancé un appel à de grandes manifestations dans le monde entier, vendredi prochain.

D'autre part, les relations égypto-israéliennes qui étaient déjà loin d'être au beau fixe ne font que s'envenimer depuis le début de l'agitation dans les territoires occupés, rapporte notre correspondant au Caire, Alexandre Boucraoui. Les autorités égyptiennes ont en effet multiplié les communiqués et les protestations condamnant « l'escalade de la répression et de la violence israélienne dans les territoires occupés ». Les médias ont unanimement attaqué la « répression israélienne » et salué le « soulèvement populaire palestinien ».

Sur les campus, gauche et islamistes se sont pour une fois entendus. Lundi 21 décembre, plusieurs centaines d'étudiants de l'université d'Ain-Chams, au Caire, ont manifesté contre Israël et réclamé la rupture des relations diplomatiques. Le cheikh de l'Azhar (haute autorité morale de l'islam sunnite) a lui aussi condamné les « actions criminelles et terroristes » d'Israël et a appelé les musulmans à soutenir « leurs frères palestiniens ». Le cheikh Hamed Aboul Nasr, guide suprême de la confrérie des Frères musulmans, est allé plus loin en lançant, lundi, un appel au Djihad (guerre sainte) « unique moyen pour libérer la Palestine ».

Cette montée progressive des sentiments anti-israéliens pourrait finalement pousser le gouvernement égyptien, si l'escalade de la violence

se poursuit dans les territoires occupés, à rappeler son ambassadeur au Caire, indique-t-on de source proche du ministère des affaires étrangères.

Les réactions en France

En France, le Parti socialiste est « très préoccupé » par la situation à Gaza, à Jérusalem et en Cisjordanie et « envisage l'envoi d'une délégation en Israël, en liaison avec le Parti travailliste » de ce pays, a déclaré lundi M. Jean-Jack Queyranne, porte-parole du PS.

De son côté, M. Yves Guéna, député RPR et président du Cercle Franco-pays arabes, a appelé la France et l'Europe à agir « pour que Israéliens et Palestiniens se reconnaissent les uns les autres, admettent leurs droits respectifs à avoir leur patrie et leur Etat, en attendant qu'un jour ils sachent se reconnaître, comme les peuples européens eux-mêmes si longtemps déchirés entre eux ont su en donner l'exemple ».

Pour sa part, l'Association de défense des droits de l'homme et des libertés démocratiques dans le monde arabe a lancé un appel à la grève de la faim le soir du réveillon de Noël à la mosquée de Paris ou à la cathédrale Notre-Dame de Paris « en signe de solidarité avec la lutte du peuple arabe palestinien » et « la création de son Etat indépendant sous la direction de l'OLP ».

Une délégation de Bours devait se rendre mardi à l'ambassade d'Israël à Paris en vue de remettre un message de protestation à la suite des troubles en Cisjordanie et à Gaza.

Le conflit du Golfe Nouvelles opérations sur le front

Les forces iraniennes ont lancé, lundi 21 décembre à l'aube, une nouvelle opération dans la région frontalière de Fakhk, « mettant hors de combat près de mille soldats irakiens » et « libérant 30 kilomètres carrés du territoire irakien » au nord de Fakhk, a annoncé un communiqué de l'état-major iranien.

Cette attaque a été lancée sur le rive est du fleuve De-Iraj, au nord-est de Fakhk (près de Zobeidat, sud du front), « une région irakienne occupée depuis le début du conflit par les forces de Bagdad », indique le communiqué, selon lequel les troupes irakiennes ont lancé sans succès lundi après-midi plusieurs contre-offensives pour reprendre leurs positions. Cette opération, précise encore le communiqué, fait suite à celle menée dimanche par les troupes iraniennes dans la région de Zobeidat, proche de Fakhk (au nord de la ville irakienne d'Al-Amarah).

Bagdad a, de son côté, indiqué lundi soir que les forces irakiennes avaient mis en échec une attaque irakienne lancée lundi matin à 20 km au nord de Bassorah, tuant mille deux cents soldats irakiens.

Par ailleurs, le président Andrei Gromyko a assuré lundi le roi Hussein de Jordanie, arrivé dans la journée à Moscou, du soutien total de l'Union soviétique à la résolution des Nations unies exigeant un cessez-le-feu entre l'Irak et l'Irak.

« Le fait que l'Irak soit seul prêt à un règlement politique est insuffisant », a déclaré M. Gromyko, lors d'un dîner en l'honneur du roi Hussein.

L'URSS a d'autre part, présenté lundi aux autres membres du Conseil de sécurité de l'ONU un projet de déclaration sur le conflit Iran-Irak rappelant aux deux belligérants la nécessité d'accepter un règlement de paix, a-t-on appris lundi dans les entourage du Conseil.

Dans les milieux diplomatiques occidentaux, on se montre déçu par ce texte. Selon les mêmes sources, le texte soviétique ne fait pas spécifiquement référence à la mise en œuvre d'éventuelles sanctions en cas de non-application de la résolution 598, qui, près de six mois après son adoption, reste encore lettre morte.

La résolution exigeait notamment un cessez-le-feu immédiat et le retrait sans délai des forces des deux belligérants sur les frontières internationales reconnues. — (AFP, Reuter)

Dans la tourmente palestinienne

(Suite de la première page.)

Les propos sont les mêmes, graves et un peu embarrassés. « Nous sommes des Arabes palestiniens avec la citoyenneté israélienne ; si vous voulez, ma nationalité — palestinienne — vient d'abord, ma citoyenneté ensuite », lance un jeune homme. « Nous voulons, poursuit-il, un Etat palestinien dans les territoires occupés » ; mais il s'empresse d'ajouter que, dans cette énonciation, lui-même, cadet de l'armée, ami de Gustavo Stroessner, le fils du dictateur au pouvoir, — (AFP.)

travillistes) paraît sans ressource, au moins sur le plan politique.

Dans un éditorial extrêmement sévère, le *Jerusalem Post* soulignait lundi l'étroitesse de la marge de manœuvre d'une équipe gouvernementale divisée. Qu'y a-t-il à négocier avec le premier ministre, M. Shamir, et son parti, le Likoud, se sont déjà prononcés sur le statut final des territoires (ils doivent, selon eux, rester sous tutelle israélienne) ?

Avec qui négocier, alors que la plupart des dirigeants nationalistes de Cisjordanie et de Gaza ont été écartés ?

doivent pas susciter de réactions de panique et seront surmontés comme les précédents ; l'ordre et la sécurité sont des impératifs plus importants que l'image négative d'Israël qui se reflète dans les médias ».

Quant aux chefs travaillistes, ils étaient absents du pays. Le ministre des affaires étrangères, M. Férès, n'a regagné Jérusalem que dimanche soir, à l'issue d'une tournée de dix jours en Amérique latine ; le ministre de la défense, M. Rabin, ne devait rentrer que ce mardi des Etats-Unis.

Et la Knesset devrait, en principe, tenir cette semaine son premier débat sur la situation dans les territoires...

ALAIN FRACHON.

Le gouvernement divisé

Même si leur mobilisation n'est que temporaire, et n'a, en fin de compte, pas réellement perturbé la vie des grandes villes du pays, les Arabes israéliens ont montré leur force. Près de 40 % d'entre eux votent pour l'extrême gauche et beaucoup d'autres sont influencés par le courant intégriste musulman. Cette tendance à la radicalisation — soulignée par nombre de responsables politiques — ne peut qu'être accentuée par la vague de violence sans précédent que connaissent les territoires occupés.

Or, de ce point de vue, la situation n'est pas à l'acalmie. Dans les territoires aussi, le lundi 21 décembre était une journée de grève et de mobilisation. Toute activité professionnelle avait cessé. Si à Gaza une dizaine de milliers de personnes ont manifesté pacifiquement, il n'en est pas de même en Cisjordanie, où les accrochages ont été nombreux. A Jenin et Tobas, trois manifestants ont été tués par l'armée alors qu'ils attaquaient des véhicules israéliens et une patrouille militaire à coups de pierres, d'engins incendiaires et de barres de fer.

Depuis deux semaines, la liste des victimes n'a cessé de s'allonger : dix-huit morts, selon les autorités israéliennes, une vingtaine d'après des sources palestiniennes. A en croire la presse, les troubles — qui pour la plupart mettent l'armée aux prises avec de très jeunes manifestants — pourraient se poursuivre jusqu'au 1^{er} janvier, date anniversaire de la création du mouvement nationaliste Fatah.

Mais à vrai dire, face au cycle ininterrompu de la violence, aucun responsable ne se risque à des pronostics, et le gouvernement d'union nationale (Likoud-

Le premier ministre est jusqu'à présent resté de marbre : « Ces événements, a-t-il répété lundi, ne

LIBAN Attaques de la résistance islamique dans le Sud contre l'armée israélienne

BEYROUTH de notre correspondant

La résistance islamique libanaise a multiplié les opérations, dans la « zone de sécurité » bordant la frontière avec Israël, contre l'armée israélienne et ses suppléants de l'Armée du Liban sud (ALS), présentant désormais ces attaques répétées comme faisant partie du même soulèvement que celui de Cisjordanie et de Gaza, contre le même occupant. « Palestine-Liban sud : un front commun contre la répression israélienne », titre le journal *Al-Safir*.

Ainsi, le chiisme libanais, profondément hostile aux Palestiniens pour en avoir subi la loi durant des années, avant l'invasion israélienne de 1982, se retrouve-t-il aujourd'hui du même bord qu'eux, sous la bannière de l'Irak qui parraine l'appui islamique aux manifestations dans les territoires occupés.

La résistance islamique a donc lancé des opérations quotidiennes au cours des derniers jours, dont trois au cours des dernières vingt-quatre heures. L'une d'elles, à l'iranienne, c'est-à-dire par vagues d'assaut humaines, menée le lundi 21 décembre, a fait, selon elle, trente morts et des blessés dans les rangs de ses ennemis et, selon l'ALS, un mort et cinq blessés dans ses rangs contre cinq morts parmi les assaillants. Des hélicoptères israéliens ont ratissé le secteur de Nabatieh, tirant des roquettes parallèlement à des bombardements d'artillerie qui ont fait six morts et vingt-quatre blessés.

OCDE Publications

A paraître le 23 décembre

PERSPECTIVES ECONOMIQUES DE L'OCDE N° 42
Etude semestrielle qui présente les tendances et les prévisions concernant l'évolution de la production, de l'emploi, des prix et des balances des paiements courants au cours des dix-huit prochains mois. Des prévisions sont fournies sur l'évolution de la situation de chaque pays membre, compte tenu des incidences de l'évolution internationale sur chacun d'eux.
112 87 43 21 1984 92-44-33329-4 F 70 ex.
112 87 03 21 027 3394-3374 Abonnement 1987 (N° 9) 1987-1988 112 87 03 21 027 3394-3374 F 142

REVUE ECONOMIQUE DE L'OCDE N° 9/Automne 1987
Ce numéro accorde les thèmes suivants :
• Les conséquences économiques de l'aide à l'agriculture (vue d'ensemble)
• La gestion des crises dans le nouveau passage à l'exportation
• Un modèle à prime de risque pour expliquer l'endurance des taux de change Yen et DM contre Dollar
• Les indicateurs avancés de l'OCDE
• Les indicateurs de compétitivité internationale : aspects conceptuels et évaluation
• Note sur les nouvelles tentatives de pouvoir d'achat de référence de l'OCDE pour 1985
112 87 03 21 027 3394-3374 F 40 ex.
112 87 03 21 027 3394-3374 Abonnement 1987 (N° 9) 1987-1988 112 87 03 21 027 3394-3374 F 142

INTERDEPENDANCE ET COOPERATION DANS LE MONDE DE DEMAIN.
Symposium marquant le vingt-cinquième anniversaire de l'OCDE
103 87 03 21 027 3394-3374 F 40 ex.

LA MAITRISE ET LA GESTION DES DEPENSES PUBLIQUES
142 87 03 21 027 3394-3374 F 30

FINANCEMENT ET DETTE EXTERIEURE DES PAYS EN DEVELOPPEMENT. Etude 1986
143 87 03 21 027 3394-3374 F 30

DE NOUVEAUX RÔLES POUR LES AUTORITÉS LOCALES
104 87 03 21 027 3394-3374 F 30

Série OCDE : études de conjoncture sociale
N° 4 LA SANTÉ : FINANCEMENT ET PRESTATIONS. Analyse comparée des pays de l'OCDE
101 87 03 21 027 3394-3374 F 50

Commandez, dès maintenant, votre exemplaire du CATALOGUE DES PUBLICATIONS DE L'OCDE (gratuit).

Veuillez compléter et retourner cette annonce, accompagnée de votre carte de vôtres :

OCDE
ORGANISATION DE COOPERATION ET DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUES
Service des Publications
2, rue André-Pascal, 75775 PARIS CEDEX 15, FRANCE

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Tél : MONDIPAR 69672 F
Télex : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. Le Monde
Gérant : André Fontaine,
directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Bonnier-Méry (1944-1969)
Jacques Fauriol (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter
du 10 décembre 1944.
Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du Monde »,
Société anonyme
des lecteurs du Monde,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, gérant,
et Hubert Bonnier-Méry, fondateur.
Administrateur général :
Bernard Wozniak
Rédacteur en chef :
Daniel Vernet
Correspondant en chef :
Claude Sautès

ABONNEMENTS
BP 507 09
75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

3 mois 6 mois 9 mois 12 mois

FRANCE

354 F 672 F 954 F 1 200 F

TOUTS PAYS ETRANGERS
PAR VOIE NORMALE

687 F 1 337 F 1 982 F 2 530 F

— ETRANGER (par messagerie)

L. — BELGIQUE-LUXEMBOURG
PAVS-BAS
399 F 762 F 1 089 F 1 380 F

IL — SUISSE, TUNISIE
594 F 972 F 1 404 F 1 890 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Changements d'adresse, déficits ou proventes : nos abonnés ont intérêt à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire dans les vôtres propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composés 36-15 - Tapes LEMONDE

Le Monde
PUBLICITE

5, rue de Montessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDIPUB 206 136 F

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications n° 57437
ISSN : 0395-2037

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 - Tapes LEMONDE, code d'accès ABO
365 jours par an, 24 heures sur 24

Etranger

Un document sur la contestation en URSS
Le « dialogue » du 27 juillet 1987
entre M. Gromyko et une délégation de Tatars de Crimée

MOSCOU

de notre correspondant

Le 27 juillet 1987, une délégation de vingt et un Tatars de Crimée était reçue au Kremlin par le chef de l'Etat soviétique, M. Andreï Gromyko.

Accusés par Staline à la fin de la guerre d'avoir collaboré avec les nazis, les Tatars furent déportés, le 18 mai 1944, de la République auto-

Après que M. Gromyko ait invité ses interlocuteurs à « faire part de leurs préoccupations », un Tatar, membre du Parti communiste, prend la parole :

« Partout où nous sommes, on nous dit que les Tatars ont été des traîtres. On peut dire que le décret (du temps de guerre) existe toujours, bien qu'il ait été aboli en 1956 puis formellement révoqué. Mais il y a la seconde partie du décret, sur l'interdiction faite aux Tatars de revenir dans leurs villes natales, et le fait que les biens confisqués ne seront jamais restitués. Or, officiellement, les Soviétiques ont le droit d'habiter où ils veulent. Même maintenant, on continue à chasser des Tatars de Crimée. »

« L'orateur cite alors une lettre de Tchikhov, Aboukhimov, Kalkhoïev du village de Vytiny en Crimée : »

« En février 1985, j'ai démolé d'Ouzbékistan avec ma femme et nos six enfants. Nous avons acheté une maison. On a refusé de m'établir les documents officiels pour la maison et de me donner le permis de résidence. On m'a dit : vous êtes tatar, vous avez vendu la Crimée, on vous a déjà chassés et vous n'avez pas le droit de venir ici. Le 3 juin 1985, à 5 heures du matin, deux responsables de la police nous ont chassés de la maison. Les enfants ont été envoyés dans un foyer de Simferopol et, au bout de trois jours, la milice nous a renvoyés séparément en Ouzbékistan. »

« La presse : un reflet des temps staliniens »

Une femme : « De quelle éducation morale peut-on parler lorsque, par le communiqué de Tass, la presse a compromis la ligne du parti. Ce qui se passe en Crimée et ce qu'écrit la presse est un reflet des temps staliniens. Quand on nous a proposé cette racontence,

vers l'Ouzbékistan, beaucoup périront dans ce transfert. Deux ans plus tard, un décret annonçait la suppression de la République de Crimée, dont le territoire, sur les bords de la mer Noire, devait être plus tard rattaché à l'Ukraine et repeuplé de Russes et d'Ukrainiens. Les Tatars commencent alors une longue série de démarches pour tenter d'obtenir le rétablissement de leurs droits.

En 1956, un décret accorde aux Tatars un statut normal dans leurs lieux de résidence. Mais ce décret, non rendu public, n'autorise pas les Tatars à regagner la Crimée et précise que les biens qui leur ont été confisqués ne seront pas restitués. En 1968, les Tatars viennent à Moscou, dont ils se font expulser. En juillet 1987, ils reviennent à quatre cents avec l'intention de manifester sur la place Rouge, ce qui leur vaut

une partie de nos jeunes étaient contre, ils avaient des raisons. »

M. Gromyko : « Nous ne pouvons et ne devons tromper personne, ni traiter cela à la légère. (...) Une réponse ne vous sera donnée que lorsqu'on aura étudié la question, ce n'est pas pour nous débarrasser de vous. (...) Il faut tout peser. Si tout était si simple, nous n'aurions pas créé une commission. On aurait choisi deux ou trois « sages » et on leur aurait donné trois jours pour trouver une solution. Mais il n'y a pas de miracle. Aujourd'hui, le Christ ne marche pas sur l'eau. »

Un Tatar : « Nous considérons comme inadmissible ce qui s'est passé en 1944. »

M. Gromyko : « Vous savez, beaucoup de choses ont changé depuis lors, économiquement, ethniquement... Que faire des populations qui sont là-bas ? Tous les chasser ? »

Plusieurs Tatars en même temps : « Non, non. »

Il y a vingt ans déjà : Andropov

Un vieux Tatar : « Il y a vingt ans, quand Andropov nous avait reçus, on avait examiné les mêmes questions qu'aujourd'hui. Youri Vissirinevitch (M.D.L.R. : Andropov) nous avait dit qu'il n'y avait aucun problème. Nous ne voulons pas qu'on laisse tomber ce comme par le passé. »

M. Gromyko : « Andropov avait dit de bonnes choses, mais aucune décision n'avait été prise. Nous, nous nous exprimons par préférence cette décision. Nous ne voulons pas vous avoir parlé d'un plan remarquable, pour qu'après ce plan se révèle irréalisable. Il ne sert à rien de gagner un jour, une semaine, un mois. (...) La même Tatar : « A l'époque, j'étais demandé pourquoi on n'avait pas inclus des représentants de notre peuple dans les com-

d'être reçus par Youri Andropov, à l'époque chef du KGB. Le 5 septembre suivant, un décret reconnaît que la population tatare a été injustement accusée de collaboration. Mais il ne reconnaît pas la nation tatare et ne rétablit pas ses droits collectifs.

En juillet 1987, ils se retrouvent à plusieurs centaines sur la place Rouge. La police tolère ce rassemblement silencieux pendant quelques jours, en les isolant à l'intérieur d'un vaste cordon policier. Le 23 au soir, Tass publie un communiqué lu à la télévision, qui réaffirme le caractère injuste de l'éviction de la population tatare de Crimée. Mais il réaffirme aussi les exactions de « dix bataillons et quatorze compagnies de volontaires tatars », accusés d'avoir participé pendant la guerre au massacre de 86 000 résidents de Crimée et de 47 000 prisonniers de guerre. Chiffres que les Tatars réfutent en bloc.

« compte que nos gens essaient de vous protéger. »

Une femme : « Laissez-les ne pas nous protéger. (...) Pour notre peuple, la juste solution est le rétablissement de notre nation en Crimée. Notre peuple n'acceptera aucune autre solution. »

M. Gromyko : « Je ne sais pas jusqu'à quel point vous avez raison de dire cela aujourd'hui. »

La même femme : « A propos de la protection de vos gens, je voudrais demander : pourquoi un tel vide a-t-il été créé autour de nous ? Cela nous alarme. La presse rapporte de telles choses sur nous que si quelqu'un est mis en pièces dans la rue, personne n'en sera étonné. Ce sera un acte d'internationalisme prolétarien. »

M. Gromyko : « La presse a vraiment écrit cela ?... Pendant votre présence ici, j'ai vu des gens d'Ukraine, et ils m'ont parlé de la guerre (en Crimée). Je n'en parlerai pas car je ne veux pas vous mettre de mauvaise humeur. »

Un Tatar : « Ce n'est pas vrai, on nous a calomniés. »

« Moins d'émotion, camarades ! »

Un Tatar affirme avoir reçu des menaces, plusieurs personnes parlent en même temps.

M. Gromyko : « Camarades, moins d'émotions, plus de retenue et plus de raison (...). Je vois que nos vus sur le passé ne coïncident pas, nous pourrions continuer indéfiniment. Mais ce que nous avons dit a été mis sous forme de document. Peut-être certains d'entre vous pensent-ils qu'il y a des inexactitudes ça et là ou des déformations. Non. C'est vous cela que l'on n'oublie pas, en Crimée et partout ailleurs dans le pays. »

« Je sais, vous et moi aurions préféré que ces événements ne se fussent pas produits. Mais que faire ? »

Le chef de l'Etat soviétique : « Nos gens essaient de vous protéger »

« Ce qui hier vous paraissait souhaitable, faire pression sur la direction, rester plus longtemps ici, manifester, cela vous paraît possible aujourd'hui, mais en fait c'est pire pour vous, pas pour la direction. Vous devez vous contrôler. Cela va se dégrader. Cela va empirer. Vous avez dû vous rendre

restaurer tous les droits violés de notre nation, tous les droits qui lui avaient été accordés en 1921 ? »

M. Gromyko : « Il y a peut-être eu des dizaines de ces commissions, mais une comme celle-ci, jamais (...). Nous aimerions que vous nous fassiez confiance, et vous nous avez dit qu'il n'y avait aucun problème. Nous ne voulons pas qu'on laisse tomber ça comme par le passé. »

Un Tatar : « Pouvons-nous déléguer l'un de nos camarades que vous informerez, ou bien ce sera à travers la presse ? »

M. Gromyko (en riant) : « Un correspondant ou un informateur ? Vous avez beaucoup d'imagination... Je vous dirai ceci : moins de ruse, davantage d'honnêteté... (troussant...) et le désir de parvenir à une juste décision. La sincérité et la vérité sont sources. »

Un Tatar : « Est-ce que la commission se fixe pour objectif de

Parallèlement, le Kremlin annonce la création d'une commission qui examinera les revendications des Tatars. Démarche tout à fait exceptionnelle, M. Gromyko reçoit le 27 juillet la délégation, dont les porte-parole se déclareront « très mécontents » à l'issue d'un entretien de deux heures et demie. On lira ci-dessous les principaux extraits de cette discussion au cours de laquelle M. Gromyko cherche à tempérer en prenant soin de ne pas faire de promesses. Quatre jours plus tard, les Tatars étaient emmenés à destination de leurs lieux de résidence. Depuis, des groupes de travail créés par la commission ont enquêté auprès des Tatars, lesquels de leur côté ont poursuivi leur mouvement de protestation, en particulier en Ouzbékistan, face à une attitude de plus en plus ferme des autorités.

SYLVIE KAUFFMANN.

« Revenons en arrière (...). Environ deux cents divisions attaquaient l'Union soviétique. Nous n'avons pas trop le temps de faire du travail académique. Il faut se battre, sauver notre pays dans son ensemble et chaque République en particulier. »

« Je tiens à vous le dire : nous n'avons pas inclus dans nos rapports un seul fait dont nous ne soyons pas sûrs. Cela n'est peut-être pas agréable, pour nous non plus d'ailleurs. On ne sait pas ce qui serait resté de la Crimée si l'ennemi avait gagné. »

La composition de la commission

« Regardons ensemble vers l'avenir, en nous efforçant de trouver une solution qui réponde aux principes de la justice. (...) C'est pour cela qu'une commission d'Etat a été créée. Elle est composée des camarades Gromyko, président du présidium du Soviet suprême, membre du Politburo, Voronnikov, membre du Politburo, Tchicheritzki, premier secrétaire du PC d'Ukraine et membre du Politburo, Iakovlev, membre du Politburo, Demitchev, premier vice-président du présidium du Soviet suprême, Loukianov, membre suppléant du Politburo, Razoumovski, secrétaire au comité central, et Ousmankhodiev, premier secrétaire du PC d'Ouzbékistan, que vous connaissez très bien. (...) »

« Ortez-vous de la tête l'idée que cela peut être résolu d'un coup. (...) Ne croyez pas que nous voulons simplement vous persuader de faire vos valises et de rentrer chez vous. Réfléchissez. Nous comprenons que, dans une certaine mesure, vous êtes excités. Nous comprenons. Vous êtes venus ici, vous avez laissé vos familles, peut-être certains d'entre vous ont promis sans la faire exprès qu'il leur rapporterait une solution. Mais montrons-nous plus modérés. »



missions. On n'avait dit : « Quand le temps viendra, on vous le dira. »

M. Gromyko : « Il y a peut-être eu des dizaines de ces commissions, mais une comme celle-ci, jamais (...). Nous aimerions que vous nous fassiez confiance, et vous nous avez dit qu'il n'y avait aucun problème. Nous ne voulons pas qu'on laisse tomber ça comme par le passé. »

Un Tatar : « Pouvons-nous déléguer l'un de nos camarades que vous informerez, ou bien ce sera à travers la presse ? »

M. Gromyko (en riant) : « Un correspondant ou un informateur ? Vous avez beaucoup d'imagination... Je vous dirai ceci : moins de ruse, davantage d'honnêteté... (troussant...) et le désir de parvenir à une juste décision. La sincérité et la vérité sont sources. »

Un Tatar : « Est-ce que la commission se fixe pour objectif de

ITALIE
Une erreur judiciaire pourrait coûter aux magistrats jusqu'au tiers de leur salaire

ROME

de notre correspondant

Les magistrats italiens devraient « payer » jusqu'au tiers de leur salaire annuel pour des erreurs commises dans l'exercice de leurs fonctions : ainsi le veut le nouveau projet de loi sur la « responsabilité » des juges approuvé lundi 21 décembre par la Chambre des députés, y compris le groupe communiste.

Tout citoyen pourra désormais se retourner contre un magistrat ou un collège judiciaire non seulement en cas de fraude ou concussion, mais aussi en cas de « faute grave » : violation de la loi « par négligence inexcusable », affirmation d'un fait « dont l'existence est incontestablement exclue par les actes du procès », ou encore « négation d'un fait dont l'existence est incontestablement confirmée par les actes du procès ».

Issu des référendums des 8 et 9 novembre, où 80 % des Italiens ont voté pour l'instauration de la responsabilité civile des juges, le texte devrait être approuvé définitivement par le Sénat dans les premiers jours de janvier. A la Chambre les radicaux, grands promoteurs du projet, ont fini par voter contre avec les néo-fascistes du Mouvement social italien, jugeant le texte insuffisant.

Le projet a soulevé des problèmes complexes. Les législateurs devaient éviter que les jurés populaires ne désertent les tribunaux pour ne pas courir le risque éventuel de poursuites judiciaires. Ils ont fini par s'autoriser de poursuites qu'à l'encontre des « professionnels de la justice », excluant les jurés populaires et les « citoyens étrangers à la magistrature », sauf en cas de délit.

Non seulement les décisions judiciaires, mais aussi les « comporte-

ments » des magistrats - tous les magistrats, y compris ceux de la Cour des comptes et les militaires, - peuvent donner lieu à des poursuites. Ces concessions aux partisans d'une large responsabilité des magistrats ont été compensées par d'autres articles. L'un de ces articles oblige la partie lésée de demander des dommages-intérêts à l'Etat et non directement au magistrat concerné, qui sera à son tour poursuivi par le ministre du Trésor. Un autre institue un « filtre » : un tribunal jugera d'abord si les plaintes sont recevables ou non.

(Interim.)

TURQUIE
La composition du gouvernement confirme la volonté de renouveau du premier ministre, M. Ozal

TROIS

Trois semaines après la victoire de l'ANAP aux élections du 29 novembre, le premier ministre turc, M. Turgut Ozal, a profondément remanié son équipe gouvernementale. Rendue publique le lundi 21 décembre à Ankara, sa composition confirme la volonté de M. Ozal de moderniser le pays et de rapprocher le niveau de son économie de celui du reste de l'Europe. Onze nouveaux ministres, sur les vingt-cinq qui le composent, entrent dans le gouvernement, dont les postes-clés sont occupés par des personnalités proches du premier ministre.

Trois de ses principaux collaborateurs ont été nommés ministres d'Etat : M. Erdem, vice-premier ministre, sera chargé de la coordination dans les domaines économique et politique ; M. Kahveci, trentehuit ans, conseiller économique du premier ministre et plus jeune membre de la nouvelle équipe, s'occupera de la lutte contre la bureaucratie, principal obstacle aux changements que désire effectuer M. Ozal, ainsi que de la mise en place des politiques d'emploi et de privatisation ; M. Yusuf Ozal, frère du premier ministre, sera chargé de la planification et supervisera la trésorerie et les exportations.

Un autre proche de M. Ozal revient à un poste-clé du nouveau cabinet comme ministre des affaires étrangères. M. Mesut Yilmaz avait été ministre d'Etat et porte-parole du gouvernement en 1983 - il était considéré alors comme le dauphin du premier ministre - avant de se voir confier, en octobre 1986, le ministère du tourisme et de la culture. Son poste actuel fait de lui une des personnalités les plus importantes du gouvernement.

Le ministre d'Etat chargé des relations avec la CEE, M. Ali Bozer, conserve, quant à lui, son poste. Il était passé au Parti de la Mère patrie de M. Ozal en 1986, après l'échec du Parti de la démocratie nationaliste (droite).

Parmi les nouveaux venus figure le ministre de la défense, M. Ercep Yumurtaci, né en 1943, dans le sud-est de la Turquie, il a fait sa carrière dans la diplomatie. Troisième femme ministre depuis la fondation de la République turque en 1922 et première dans l'équipe de M. Ozal, M^{lle} Inurun Aykut, quarante-sept ans, a été nommée ministre du travail et de la Sécurité sociale.

GRANDE-BRETAGNE
Vendues et mariées de force au Yémen du Nord

LE

Foreign Office tentait le lundi 21 décembre d'obtenir la sortie du territoire nord-yéménite de deux jeunes femmes ayant la double nationalité yéménite et britannique qui avaient été vendues en 1980 par leur père. Elles avaient été mariées de force à deux villageois à l'âge de treize et quinze ans.

M. Timothy Eggar, ministre adjoint au Foreign Office, a déclaré que Londres essayait d'intercéder dans cette affaire « épouvantable », mais il a souligné que le rapatriement en Grande-Bretagne des deux jeunes femmes, en raison de leur double nationalité, dépendait entièrement du bon vouloir des autorités locales.

Dans un enregistrement recueilli sur place par une journaliste de l'hédomadaire The Observer et dont des extraits ont été diffusés lundi par la BBC, les deux jeunes femmes ont

raconté, des sanglots dans la voix, comment elles avaient été attirées dans un piège par leur père. Sous prétexte de leur offrir des vacances, il les avait invitées dans le village de la région dont il est originaire, et les avait livrées à deux villageois ayant versé chacun la somme de 1 300 livres.

« On m'a dit que si je refusais de coucher avec mon « mari », les femmes du village me maintiendraient de force (...). C'est ce qui est arrivé. C'était comme un viol », a raconté Zena, l'aînée, âgée aujourd'hui de vingt-deux ans, mère d'un enfant. « Je ne veux pas rester ici. Je vais devenir folle. Je suis brisée », a-t-elle ajouté. La plus jeune, aujourd'hui âgée de vingt ans et mère de deux enfants, a menacé de se donner la mort. - (AFP.)

Le professeur Lerner est autorisé à émigrer

LE

professeur Alexandre Lerner, qui demandait à émigrer depuis seize ans, a été autorisé, lundi 21 décembre, à quitter l'URSS. Agé de soixante-trois ans, il est l'un des plus vieux refuzniks et l'un des principales personnalités de la communauté juive. Il a précisé qu'il souhaitait émigrer « seulement en Israël » et que son fils, sa belle-fille et leur enfant avaient également reçu l'autorisation d'émigrer. Ils

comptent quitter l'URSS au cours du mois de janvier.

Le professeur Lerner, cybernéticien de réputation mondiale, a attribué le dénouement de sa situation aux interventions en sa faveur du premier ministre australien, M. Bob Hawke, qui a effectué récemment une visite officielle à Moscou, du premier ministre britannique, M^{me} Margaret Thatcher, et du président Reagan.

Un Brozek signé Fred. Des sculptures devenues Bijoux. Miroslav Brozek a créé pour Fred une composition mobile qu'il appelle "Le Couple". Etonnant pendentif d'or jaune et d'or gris sculpté dans la masse et articulé autour de sa chaîne. Prix : 13 300 F.

FRED JOAILLER 6, rue Royale, Paris. 42.60.30.65 Le Claridge, 74, Champs-Élysées, Hôtel Maridien, Espace "Galerie Lafayette", Paris et Aéroport d'Orly. 21, bd de la Croisette, Cannes • Hôtel Loews, Monte-Carlo. 20, rue du Marché, Genève • Beverly Hills • Houston • Dallas • New York.

سكنا من الاجل

Asie

PHILIPPINES : les témoignages sur la catastrophe maritime

Pour survivre, il fallait nager sous la nappe de carburant enflammé...

MANILLE
correspondance

Moins de quarante-huit heures après la terrible catastrophe maritime dans le détroit de Tablas, à 150 kilomètres au sud de Manille, avions et hélicoptères — dont ceux dépechés sur place par l'armée américaine — continuaient de survoler en vain, mardi 22 décembre, les lieux de la tragédie. Le nombre des survivants s'élevait toujours à vingt-six seulement...

Les récits de cette poignée de rescapés concordent : la *Dono-Paz*, paquebot de 2215 tonnes transportant, d'après les registres de la com-

pagnie Sulpicio, propriétaire du navire, mille cinq cent cinquante-trois personnes, en route pour le port de Manille, percuta le *Victor*, bateau de taille plus modeste — 630 tonnes — mais ayant à son bord plus de 8 000 barils de fuel hautement inflammable. Selon les survivants, les deux navires furent immédiatement secourus par une ou plusieurs explosions, puis la surface calme des eaux — la météo était apparemment bonne — se transforma en une mer de flammes.

Aujourd'hui, sur leurs lits d'hôpital, les survivants décrivent l'enfer. Des familles affolées se sont cherchées pour se perdre à jamais, dans

une obscurité rendue plus effroyable encore par les floes de fumées âcres. La panique a été complète. Ce fut de chacun pour soi, les équipages des deux navires ayant disparu dans la fournaise aux premiers instants de la collision.

Pour survivre, il fallait plonger et nager sous la nappe de carburant enflammé. Après, il fallait attendre, « en attendant les cris des mères appelant leurs enfants... », dira un des naufragés recueilli quelques heures plus tard. La radio philippine parlera aussi d'attaques de requins, mais le fait n'a pu être vérifié.

Une capacité de 608 passagers...

Le bilan de la catastrophe est sujet à caution. Si, officiellement, on fait état de mille cinq cent quarante disparus (dont onze marins sur treize du *Victor*), des responsables de compagnies maritimes opérant aux Philippines assurent que le désastre pourrait avoir été plus meurtrier. A la veille de Noël, des milliers de gens s'embarquent sur des bateaux aux tarifs peu chers pour rejoindre les autres membres de la famille restés « au pays ».

La réglementation limitant le nombre de passagers est ainsi traditionnellement bafouée. Dans ce cas précis, des témoins contredisaient le « rigueur » des registres : les passagers de la *Dono-Paz* auraient été à trois ou quatre par couchette, et, à Manille, la presse n'hésita pas à avancer le chiffre, crédible, de trois, voire quatre mille victimes... De toute façon, selon l'ancien propriétaire japonais de ce ferry — construit en 1963 pour faire la navette entre deux ports du sud du Japon — la *Dono-Paz* avait une capacité de six cent huit passagers...

On reste toujours perplexé sur les causes exactes de la catastrophe. On a évoqué la possibilité d'une erreur fatale dans l'interprétation des signaux de navigation, mais ce ne peut être qu'une hypothèse. Mardi, la présidente Aquino a demandé que des « sanctions sévères » soient prises après cette « tragédie nationale aux proportions déshonorantes ».

Ph. PONS.

KIM GORDON-BATES.

CORÉE DU SUD

Une organisation chrétienne fait état d'une série de fraudes électorales

SEOUL
de notre envoyé spécial

Le Comité chrétien de la Coalition nationale pour la démocratie (CND), organisation regroupant les différents courants de la dissidence sud-coréenne, a publié, le lundi 21 décembre, un document recensant les cas d'irrégularités et de fraudes relevés au cours de l'élection du 16 décembre et donnant des précisions sur les victimes de l'assaut, par la police, de la mairie du quartier de Kuro à Séoul.

Précisant que les cas de fraudes contenus dans le document sont uniquement ceux obtenus par le bureau de Séoul de la CND, et qu'il ne s'agit donc pas du total des irrégularités relevées par d'autres organismes indépendants de contrôle des élections (partis d'opposition et bouddhistes), le Comité chrétien avance le chiffre de sept cent quatre-vingt-onze cas de fraudes au cours du déroulement du vote et de deux cent cinquante-six cas pendant le dépouillement. Classés par catégories, les différents cas sont étayés de faits concrets et de témoignages.

En ce qui concerne l'incident de la mairie de Kuro, où les habitants avaient confisqué trois urnes supposées contenir de faux bulletins de vote destinés à être substitués aux vrais, et qui fut investie brutalement le 18 décembre par la police anti-émeutes, le Comité chrétien a établi les faits suivants : le 17 décembre, un fonctionnaire de la mairie, M. Huh Ki Su, s'est immolé par le feu au milieu des manifestants après avoir confessé qu'il avait reçu 31 000 dollars pour bourrer les urnes de faux bulletins.

Au moment de l'assaut, citant des témoignages, les auteurs du document affirment que « plusieurs manifestants » qui se trouvaient sur le toit sautèrent dans le vide. Parmi les trente-quatre blessés admis à l'hôpital, quatre sont dans un état grave. C'est notamment le cas de Yang Won Tae, un étudiant de l'université nationale de Séoul, qui s'est brisé le bassin en sautant du toit. Un témoin affirme avoir vu la police évacuer neuf civils transportant des corps entièrement recouverts d'une couverture.

CHINE : la condamnation d'un étudiant

Quand Pékin prend pour cible les groupes de pression anticommunistes américains

PÉKIN
de notre correspondant

Les médias chinois ont accordé, le mardi 22 décembre, une importance de premier plan à la condamnation, la veille à Shanghai, d'un biochimiste de trente-deux ans, M. Yang Wei, à deux ans de prison pour « propagande démocratique à des fins contre-révolutionnaires ». L'affaire remonte aux manifestations étudiantes de l'hiver 1986, à la suite desquelles M. Yang avait été arrêté. Toutefois, ce jugement n'est peut-être pas étranger à des considérations dépassant la politique intérieure chinoise : les États-Unis y sont indirectement mais nettement impliqués.

Envoyé en 1983 poursuivre ses études dans une université américaine, M. Yang est accusé d'avoir alors rejoint une organisation d'opposants, l'Alliance démocratique chinoise, créée à New-York par un autre étudiant dissident, M. Wang Bingzheng. Revenu à Shanghai en mai 1986, le contestataire s'est, selon les termes du jugement, rendu coupable d'avoir transmis en secret des « matériaux » concernant l'agitation estudiantine à la revue des opposants d'outre-mer, intitulée le *Printemps de Pékin*, puis d'avoir contribué, à partir de décembre 1986, par des affiches et des lettres, à l'expansion du mouvement de revendication des droits démocratiques qui provo-

qua une crise grave au sein du régime chinois.

Les seules condamnations prononcées par la justice chinoise après les manifestations de l'an dernier avaient frappé des ouvriers, à l'exception d'un étudiant accusé d'avoir écrit des « secrets » à un journaliste de l'AFP, lequel fut expulsé. Ce nouveau jugement apparaît donc bien tardif, même s'il est destiné à impressionner les étudiants qui vivent mal l'anniversaire de leur révolte. Au reste, la manifestation du 9 décembre à Pékin, la suite d'un meurtre dans un campus, n'a été suivie d'aucune effervescence particulière dans les universités réputées chaudes de la capitale. Les frustrations du monde étudiant et intellectuel (pauvreté des budgets d'enseignement et de recherche, conditions spartiates bien peu propices à l'épanouissement et en porte à faux, par rapport aux « nouveaux bourgeois » de la petite entreprise privée) restent renfermées.

En fait, le ton sévère de la presse chinoise pour annoncer ce verdict contraste avec la clémence relative du tribunal intermédiaire de Shanghai : sans aller jusqu'à la peine de mort, éventuellement applicable aux « contre-révolutionnaires » coupables d'actes graves, le code pénal chinois permettait de prononcer une sentence bien plus lourde.

Des dissidents comme M. Wei Jingsheng ont été condamnés à quinze ans de prison pour des

actions comparables à celles reprochées à M. Yang. En ce qui concerne ceux, « peu nombreux », qui ont des liens avec l'Alliance démocratique chinoise, la presse de mardi faisait dire à un membre anonyme de la police de Shanghai que s'ils mettaient fin à ces relations, ils seraient « pardonnés ».

C'est dans cette déclaration qu'on découvre la cible probable de ce sursaut d'autorité : le Congrès américain. L'officier de police accuse l'Alliance démocratique chinoise — qui dispose d'appuis au sein du lobby pro-Taiwan du Congrès, encore que cela ne soit pas explicitement dit par Pékin pour le moment — d'avoir notamment cherché à inquiéter Taiwan en faisant état de menaces militaires communistes fictives, et d'avoir soutenu le docteur-légitime dans son action auprès des parlementaires américains contre la présence chinoise dans son pays.

Après les sévères remontrances du Congrès envers les ventes d'armes chinoises à l'Irak, puis la politique tibétaine de Pékin, on a l'impression que la Chine, qui se trouve dans le collimateur d'autres « lobbies » américains comme ceux de l'industrie textile, est décidée à alourdir ses propres partitions aux États-Unis de crainte de perdre du terrain dans les priorités de Washington. Les biochimistes de Shanghai ira en prison pour servir cette stratégie.

FRANCIS DERON.

● INDE : les suites de la catastrophe de Bhopal. — La cour du district de Bhopal a ordonné, jeudi 17 décembre, à Union Carbide de verser un acompte de 280 millions de dollars en attendant que soient définitivement fixés les dommages et intérêts que la firme américaine devra payer aux victimes de

la catastrophe du 2 décembre 1984, qui avait fait 2 880 morts à la suite d'une fuite de gaz toxique. Les plaignants sont au nombre de 520 000. L'une des organisations qui les représentent, le Front de lutte contre l'affaire du gaz toxique, avait demandé à la cour, d'ordon-

ner le versement d'un acompte de quelque 800 millions de dollars. Union Carbide s'était opposée à cette demande, mais le tribunal a partiellement fait droit à la requête du Front. Le gouvernement indien réclame, pour sa part, 3 milliards de dollars de dédommagements. — (AFP.)

LA PUISSANCE NE DOIT PAS SERVIR QU'À FAIRE DU BRUIT...
ELLE DOIT PRODUIRE DE L'HARMONIE.

ET, POUR NOUS, L'HARMONIE PASSE PAR LA PRISE EN COMPTE SYSTÉMATIQUE DE TOUTES LES DONNÉES DE COMMUNICATION DANS L'ÉLABORATION DE LA STRATÉGIE MEDIA-ACHAT. PAR L'OPTIMISATION FERMEMENT DES PLANS, PAR LA MAÎTRISE DES OUTILS LES PLUS PERFORMANTS, PAR L'EXPLOITATION DES MEILLEURES OPPORTUNITÉS DU MARCHÉ. CETTE APPROCHE NOUS A PERMIS D'ATTEINDRE, EN TROIS ANS, 2,5 MILLIARDS DE CHIFFRE D'AFFAIRES ET DE DEVENIR LA DERNIÈRE PUISSANCE DU MARCHÉ.

CONCERTO

SI VOUS PENSEZ QUE L'ON PEUT AUSSI VOUS AIDER, APPELÉZ DANIELE BERTAY OU JEAN-FRANÇOIS LANCELIER. 47 22 27 27.

سكننا من الجبل

Afrique

DJIBOUTI

Un double anniversaire en présence de M. Mitterrand

M. François Mitterrand était attendu à Djibouti dans la matinée du mardi 22 décembre pour une visite officielle de deux jours, la première d'un président de la République française depuis l'indépendance, en 1977.

DJIBOUTI de notre envoyé spécial

M. Mitterrand a remis-nous ici avec une jeune centenaire. A Djibouti, l'année qui s'achève fut, en effet, celle d'un double anniversaire : dix ans pour la République, un siècle pour la ville. Le chef de l'Etat célébrera symboliquement cette date mercredi 23 décembre en visitant à Obock (en face de Djibouti, dans le golfe de Tadjourah), la résidence de Léonard Lagarde, qui fut le premier gouverneur de la côte française des Somalis et dépendances.

Ayant conclu des traités d'amitié avec le sultan, il s'agit vite l'importance stratégique — à cinq heures de bateau d'Afrique — du site de Djibouti, face à Aden la Britannique, et au débouché d'une piste caravanière quatre fois millénaire qui conduit vers les plateaux d'Abyssinie. A l'époque, à Tadjourah, un poète devenu négociant a rassemblé une caravane de deux mille fusils en partance pour le Harar. Rimbaud et Lagarde se rencontrent à Obock et ébauchent ensemble dans la maison rustique du jeune administrateur, que Loti appella plus tard la cage à poules.

En février 1888, aux termes d'un accord de partage entre Paris et Londres, les Français, délaissant Obock, s'installent à Djibouti. Sept ans plus tard, Lagarde s'y fixe définitivement, et elle devient la capitale de la nouvelle colonie française. Lagarde sera ensuite ministre auprès du régent Ménélik II, qui le tient en estime, et directeur des affaires africaines au Quai d'Orsay. Il mourra en 1936, en pleine guerre

d'Ethiopie, moribond, dit-on, d'avoir vu son pays de prédilection tomber sous la botte des troupes mussoliniennes. Entre-temps, deux événements ont donné son plein essor à Djibouti : l'ouverture du chemin de fer d'Addis-Abeba, inauguré en 1917, vingt ans après le premier coup de pioche ; la construction, en 1935, du premier quai en eau profonde sur la carcasse du Fomina-blaeu, un vapeur des Messageries maritimes échoué en pleine rade.

Une superbe exposition photographique, inaugurée il y a quelques semaines au Palais du peuple de Djibouti, raconte l'aventure de l'ancienne colonie. Financée par le ministère français de la coopération, elle permettra, espèrent ses organisateurs, aux Djiboutiens d'aujourd'hui de « reconquérir » leur mémoire nationale.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.
(1) Le Regard colonial, de Jean-Pierre Diehl. Régine Desforges, 1986.

CAMEROUN

M. Barre a terminé sa tournée africaine par un entretien avec le président Biya

Yaoundé. — M. Raymond Barre a achevé, le lundi 21 décembre, une visite de trois jours au Cameroun au cours de laquelle il a eu notamment un tête-à-tête de plus de deux heures avec le président Paul Biya.

Dressant un bilan de son voyage en Afrique (Le Monde daté 20-21 décembre) et de ses rencontres avec les présidents Abdou Diouf du Sénégal et Houphouët-Boigny de Côte d'Ivoire, M. Barre a déclaré avoir pour leur volonté de faire fructifier la coopération « par leurs propres moyens » et de recourir à son aide extérieure sans compromettre la personnalité propre de leur nation. Il a également relevé que ses interlocuteurs ont en la volonté de connaître la place de l'Afrique dans l'optique d'une future coopération européenne globale.

Après avoir été l'hôte à déjeuner du président Biya, en compagnie de plusieurs ministres camerounais, M. Barre a tenu une conférence publique au Palais des congrès de

Yaoundé devant environ 500 personnes, sur le thème : Situation mondiale et pays en voie de développement.

L'ancien premier ministre a été immédiatement suivi dans la capitale camerounaise par M. Michel Aurillac, venu pour une visite d'un jour. Le ministre de la coopération devait être reçu mardi matin par le président Biya, avant de rencontrer les communautés françaises de Yaoundé et de Douala.

Lundi, le gouvernement camerounais a annoncé des « sanctions sévères » contre les étudiants « faussaires de troubles ». En effet, de violentes manifestations ont eu lieu les 17 et 18 décembre à l'université de Yaoundé et dans le centre de la capitale, en protestation contre le retard de paiement des bourses. Des violences ont été incitées et des locaux universitaires saccagés. Quelque trois cents manifestants ont été appréhendés. — (AFP, Reuter.)

TUNISIE

Une liste indépendante emporte des élections partielles

TUNIS de notre correspondant

Surprise aux élections municipales, qui se sont déroulées le dimanche 20 décembre à Kasr-Ellal dans le Sahel, berceau du Parti socialiste destourien (PSD), où les candidats présentés par celui-ci ont été battus par une liste indépendante.

Le grand nombre d'abstentions — plus de 47 % — explique sans doute cet échec et paraît significatif de la lassitude des électeurs face aux luttes de clans entre destouriens suscitée par l'entourage de l'ancien président Bourguiba, dans leur ville à été la théâtre ces dernières années.

En revanche, à Chemini, dans la région de Gabès, où l'on a voté à plus de 80 %, la liste du PSD, qui était aussi en concurrence avec une formation indépendante, a été élue.

Le communiqué du ministère de l'Intérieur, relatif à ces deux élections partielles, ne précise pas quels ont été les pourcentages des voix obtenus par les listes élues.

C'est la première fois que des élections se déroulent en Tunisie depuis le changement du 7 novembre et qu'un scrutin ne se soit pas, comme ce fut toujours le cas dans le passé, par la victoire du parti au pouvoir. Aïna, Kasr-Ellal, qui avait vu, en 1934, la naissance du Parti destourien, devient la première municipalité non destourienne du pays.

D'autres élections partielles, législatives celles-ci, doivent avoir lieu au début de l'année prochaine dans quatre circonscriptions.

M. D.

Contentieux avec Paris sur l'achat de blé. — Le premier ministre tunisien, M. Hédi Saccouche, a été invité par M. Chirac à se rendre à Paris le 15 janvier, a indiqué le porte-parole du Quai d'Orsay le lundi 21 décembre. Cette annonce intervient alors que quelques nuages pèsent sur la coopération entre les deux pays (Le Monde du 21 novembre). On a appris, lundi à Paris, que lors de la prochaine visite de M. Raymond à Tunis, prévue pour le 20 décembre, mais reportée en raison d'une grippe du ministre des affaires étrangères, la France désirait soulever la question des achats de blé américain par la Tunisie. Le ministre français des finances paraît avoir réagi avec humeur au rejet récent d'une offre de blé français par la Tunisie, qui a préféré acheter 225 000 tonnes de blé américain.

A TRAVERS LE MONDE

Etats-Unis

Trois jeunes Blancs reconnus coupables du meurtre d'un Noir

Trois adolescents blancs ont été reconnus coupables, le lundi 21 décembre, d'incendie involontaire contre un jeune Noir. Ce dernier, Michael Griffith, vingt-trois ans, avait été tué il y a un an, en décembre 1986, renversé par une voiture alors qu'il tentait d'échapper à un groupe de jeunes Blancs lancés à sa poursuite, à Howard-Beach, dans le quartier du Queens, à New-York.

Scott Kam et Jon Lester, tous deux âgés de dix-huit ans, ainsi que Jason Ladone, dix-sept ans, sont passibles de cinq à dix ans d'emprisonnement. Les sentences seront rendues en janvier, par le tribunal new-yorkais dont le jury vient de mettre deux jours pour se prononcer.

Cette affaire avait provoqué une série d'incidents raciaux l'an passé et avait amené le gouverneur de New-York, M. Mario Cuomo, à nommer spécialement un procureur pour l'enquête. Lundi, des centaines de militants noirs antiracistes se sont livrés à des actes de « désobéissance civile » : ils ont envahi le pont de Brooklyn, arrêtant le trafic routier aux heures de pointe, et ont bloqué dans trois stations de métro le départ des trains. (AFP.)

Egypte

M. Balladur reçu par le président Moubarak

Les relations entre l'Egypte et la FMI ont été au centre de la visite officielle de deux jours au Caire de M. Edouard Balladur. Le ministre des finances, qui a été reçu par le président Moubarak et le premier ministre, M. Ahmad Sedki, a été informé du durcissement de la position de la FMI à l'égard de l'Egypte. Le Fonds estime, en effet, que Le Caire devrait accélérer le processus de réformes économiques (levée des subventions), alors que le gouvernement

Egypte

Huit morts dans l'incendie d'un dépôt de l'armée

Huit personnes ont été tuées et entre cinq cents et mille cinq cents autres ont dû être hospitalisées à la suite d'un incendie dans un dépôt de l'armée contenant des bombes à retardement, dans le banlieue d'Alexandrie.

L'incendie, qui a éclaté lundi 21 décembre à 2 heures du matin, a déposé un épais nuage de fumée, qui s'est abattu sur la banlieue, provoquant des débuts d'asphyxie et un vent de panique parmi la population.

Les autorités, qui ont affirmé que le nuage n'était pas toxique, ont toutefois fait évacuer le quartier de peur que l'incendie n'entraîne une usine de pétrochimie toute proche. L'incendie a pu finalement être éteint et la fumée éteinte grâce à des tonnes de sable déversées sur le dépôt. — (Corresp.)

RFA

M. Hofer est prié de plier bagages

Le conseil de surveillance de la télévision ouest-allemande WDR a suggéré, lundi 21 décembre, au présentateur vedette de la chaîne, M. Werner Hofer, d'abandonner et le plus tôt possible « son émission dominicale ». L'opinion internationale, après les révélations faites par Der Spiegel sur son passé nazi (voir Le Monde du 19 décembre). Composé de quarante et un représentants de mouvements politiques et philosophiques qui déterminent les grandes orientations de la chaîne, le conseil s'est prononcé à l'unanimité moins trois abstentions en faveur de cette décision. Suivie chaque dimanche par

RFA

des millions d'Allemands de l'Ouest et de Suisse, l'émission — une des plus suivies de RFA — réunit depuis trente-cinq ans autour de M. Hofer cinq journalistes étrangers et un journaliste ouest-allemand chargé de commenter un ou plusieurs grands thèmes d'actualité. — (AFP.)

LES MILLIARDS DES DROITS D'AUTEUR

SCIENCE VIE JANVIER ECONOMIE

Offre gagnante de Jean de Bonnot

"Moi aussi je vous offre un livre gratuit, mais c'est un livre d'art relié plein cuir et décoré à la fin".

Cette offre célèbre d'un "échantillon" du savoir-faire traditionnel de Jean de Bonnot suscite un tel flot de réponses que les retardataires ne peuvent être servis.

En compensation, voici une nouvelle offre gagnante particulièrement gratifiante.

Pour la recevoir gracieusement et sans engagement, envoyer cette annonce aux Editions d'art Jean de Bonnot, 7, Fbg Saint-Honoré, 75008 Paris.

Nom _____
Prénom _____
Adresse _____

← La Remise et le soutien à de E. CIPR' aliéat.

PARIS-LANZAROTE 1850 F A/R*

PARIS-DJERBA 1450 F A/R*

* Prix à partir de

Avec Air Charter, filiale d'Air France et d'Air Inter.

SEULS LES DISEAUX PAIENT MOINS CHER.

MINITEL 3615 + JUMBO. PARIS 7 : 47 05 01 95 /
PERPIGNAN : 68 34 82 16 / RODEZ : 65 42 63 47 / PAU : 59 27 11 12
ET TOUTES AGENCES DE VOYAGES.

صكنا من الاجل

Politique

Le débat sur le budget Champagne-Ardenne, le PS et l'effet Le Pen

M. Stasi fait des avances aux socialistes

REIMS de notre correspondant

Au cours de la première journée de la session consacrée au vote du budget de la Champagne-Ardenne, le lundi 21 décembre à Châlons-sur-Marne, les socialistes, qui détiennent la clé du scrutin, ont entretenu le suspense. Président de région, M. Bernard Stasi (UDF-CDS) compte en effet sur leur neutralité pour l'emporter, comme ce fut le cas il y a un an. Il s'appuie sur une majorité UDF-RPR relative (23 voix), de sorte qu'une coalition de circonstance entre les oppositions de gauche (15 PS et 4 PC) et d'extrême droite (5 FN) le mettrait en minorité. Or, l'hostilité du parti de M. Le Pen et des communistes lui est acquise. Les socialistes sont embarrassés par la décision du bureau exécutif du PS qui, le mar-

credi 16 décembre, les a invités à voter contre le budget, malgré l'avis de M. Jospin favorable à une non-participation au vote.

M. Stasi a fait, lundi, quelques avances au PS en proposant notamment un surcroît de crédits en faveur des lycées (15 millions de francs). M. Fontaliran, président du groupe socialiste, a admis le bien-fondé des « quelques améliorations » apportées par l'exécutif, mais a considéré qu'il « restait à faire ». Ses critiques, portant sur l'essentiel sur des questions de forme, ne paraissent pas de nature à motiver un vote négatif. M. Fontaliran ne nourrissait, lundi soir, aucune inquiétude quant à la cohésion de son groupe. Il a conduit une entreprise de harcèlement qui a eu pour effet de mettre en évidence la fragilité de la position de M. Stasi.

DIDIER LOUIS.

POINT DE VUE

Politicard

par Roland Castro architecte, membre du groupe des experts du PS

La position, majoritaire, du bureau exécutif du Parti socialiste à propos du vote dans les conseils régionaux, et plus précisément en Champagne-Ardenne, dont Bernard Stasi est le président, provoque une colère que les « majoritaires » de ce vote devraient méditer.

Elle rappelle une vieille théorie bien stalinienne selon laquelle le plus proche de vous est le plus dangereux.

Elle raye d'un allégre sectarisme tous les efforts d'intelligence liés à l'exercice du pouvoir et qu'on appelle culture de gouvernement.

Elle dévoile, crûment, la nudité des appétits de certains, bons élèves de Guy Mollet, qui savent

que le PS se gagne à gauche le dimanche, les jours de congrès ; pour la semaine, on s'arrange, hors congrès.

Appliqués à Bernard Stasi, autrement courgeux et « de gauche » sur la question de l'immigration (Une chance pour la France) que certains socialistes qui, au pouvoir, ont enterré une des plus importantes des cartés de propositions de François Mitterrand, celle concernant le vote des immigrés aux municipales, cette position « dure » est honteuse, hypocrite, politiciarde.

Si vous voulez désespérer le « peuple de gauche », vous ne vous y seriez pas pris autrement.

Attention à ce que les idées que vous portez ne se perdent dans le miroir de vos ambitions. Oui, faut-il le précéder, intéresse moins le citoyen que vous-même.

L'image du premier secrétaire et celle de son parti

Les effets de la prise de position minoritaire de M. Lionel Jospin, à propos du vote du budget de la région Champagne-Ardenne, ne seront peut-être pas les mêmes dans l'opinion et dans le PS. Dans l'opinion, il semble évident que la prise de position du premier secrétaire « passe » mieux que celle de la plupart des autres dirigeants socialistes. En outre, le député de Haute-Garonne peut bénéficier du label « seul contre tous » qui dans le passé, a si bien réussi à M. Michel Rocard quand celui-ci était « persécuté » au sein du PS.

Au prix de l'isolement dans la direction du PS, M. Jospin peut attendre de sa sincérité qu'elle renforce son image dans l'opinion, ce qui est aujourd'hui l'une de ses préoccupations, dans la perspective de l'après-1988 : M. Jospin entendait, à l'occasion de sa dernière participation à « l'heure de vérité » d'octobre, s'employer à dépasser son image « partisans ». De

fait, il a adopté ce soir-là, un profil « doux » - selon sa propre expression - lançant l'idée d'un « nouvel équilibre » de la société.

Depuis, M. Jospin a semblé décidé à conserver cette tonalité « modérée » - même s'il la veut ferme sur le fond - quitte à être critiqué dans le PS, comme à l'occasion de la visite ratée de M. Le Pen aux Antilles, où il a, sauf erreur, été le seul dirigeant socialiste à condamner publiquement l'entrave à la « liberté de circulation » qu'ont constituée les manifestations. Ce relatif recadrage n'est évidemment pas sans lien avec la préparation d'un après-1988 que M. Jospin se verrait bien passer à l'hôtel Matignon. Même s'il n'a pas l'intention, dans l'hypothèse d'une défaite de la gauche, de se laisser pousser vers la sortie, c'est-à-dire d'abandonner son poste de premier secrétaire.

A l'intérieur du PS, le tableau est probablement assez différent. Les

militants socialistes restent partisans d'une franche combativité vis-à-vis de la droite, cette combativité doit-elle passer pour du « sectarisme » aux yeux des observateurs. M. Daniel Vaillant, membre adjoint du secrétariat national chargé des fédérations, et proche de M. Jospin, a rappelé lundi que le dit « sectarisme » n'a pas été exécutif ni à la base, et qu'il « reprend » dans les sections.

Parmi les « éléphants » du PS, c'est un agacement très net - croissant à chacune des étapes de la réaction en chaîne - que l'on perçoit. Les membres de la coalition des « non » ont aujourd'hui, pour certains, l'impression d'avoir été « piégés ». Ainsi M. Mauroy a-t-il tenté, dès mercredi, de dissuader M. Jospin de procéder à un vote en commun et que forme, afin, précisément, que les dirigeants ne cristallisent pas leurs divisions et ne mettent pas les socialistes de Champagne-Ardenne dans une situation difficile.

Certains ont eu, disent-ils aujourd'hui, le sentiment de participer à un tour de table plus qu'à un vote, qui leur semblait, ajoutent-ils, si peu fondamental que, s'ils avaient pu mesurer alors la portée de leur choix, ils auraient pris une autre position. Ils se défendent de l'accusation d'avoir voulu déstabiliser M. Jospin. Enfin, le fait de voir maintenant le débat déplacé sur le terrain de la morale - MM. Jospin et Rocard paraissent avoir défendu une position « morale » et une autre position dite « non morale » - est plutôt mal vécu.

Première conséquence paradoxale de ce vote : ses prolongements ont donné une certaine réalité à une coalition qui, au moment de la réunion du bureau exécutif, était bien trop théorique pour être honnête. Il y a désormais un contentieux qui n'existerait pas entre M. Jospin et tel ou tel, il s'élargit. De surcroît, le soutien apporté à M. Jospin par M. Rocard va relancer certaines suspicions sur l'existence d'un « axe » Jospin-Rocard.

Seconde conséquence paradoxale : ce vote peut renforcer l'image de M. Jospin dans l'opinion, certainement pas celle de son parti. Les divisions se sont accentuées, elles semblent tourner au règlement de compte personnel. Et, si M. Jospin a pris, du point de vue de l'opinion, une « bonne » position, le fonctionnement actuel du PS est tel qu'il n'a pas été, de toute façon, en mesure de l'imposer à son parti.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

La visite du premier ministre en Franche-Comté

M. Edgar Faure choisit M. Chirac

BESANCON de notre envoyé spécial

La cohabitation est chez M. Edgar Faure une seconde nature. C'est un peu comme la potion magique pour Obélix : tombé il y a longtemps dans la marmite où elle était préparée, il doit aujourd'hui assister à la distribution de la bienfaitante potion sans y participer lui-même. Il est vrai qu'il n'en a pas eu besoin pour se glisser dans le jeu - à la place honorifique mais rien moins que négligeable de président du biennal de la Révolution - et que sa position lui permet de présenter le miroir de l'histoire aux cobaltants en chef, ces deux « hommes d'Etat » appelés en mars 1986 « à fixer le destin de la France ».

Le président du conseil régional de Franche-Comté a associé dans un éloge commun M. Chirac, qu'il recevait le lundi 21 décembre à Besançon, et M. François Mitterrand, qu'il avait reçu en mars dernier.

M. Edgar Faure a ensuite félicité M. Chirac d'avoir estimé qu'il devait « éviter une crise institutionnelle ». A quel point MM. Mitterrand et Chirac ont eu raison d'agir comme ils l'ont fait, quoi qu'en disent les sondages d'opinion sur la cohabitation, il suffit pour s'en convaincre : « d'imaginer ce qui se serait passé dans le cas où la Constitution serait tombée en panne et peut-être en mistère », a observé l'ancien président du conseil de la IV^e République et ancien ministre de la V^e.

Contre « le schéma de l'égoïsme »

Le raisonnement par l'absurde auquel M. Barre sera sensible à une suite logique : M. Edgar Faure entend des trépas de la cohabitation, le mérite soit compté à M. Chirac. Ainsi s'est-il applaudi le premier ministre pour avoir, le 12 décembre, à propos de la sécurité européenne, suggéré de « resserrer la solidarité des pays d'Europe aussi bien du point de vue de la coopération que de celui des garanties » et rejeté « le schéma de l'égoïsme selon lequel la France pourrait s'abriter impunément sous un parapluie qui ne couvrirait que son hexagone ».

En un mot comme en cent, M. Chirac, que son hôte a comparé à deux figures historiques d'hommes d'Etat originaires eux aussi du Limousin - Turpin et d'Agassac - est tenu par M. Faure en « véritable ami ». Aussi le président du conseil régional de Franche-Comté s'est-il exprimé le souhait de voir l'action du premier ministre « continuer sans rupture et prendre toute

sa dimension dans la plus large réconciliation des Français », ce qu'il a résumé autrement : « Les vœux, a-t-il dit, que je forme pour votre destin ».

La cohabitation et son contexte

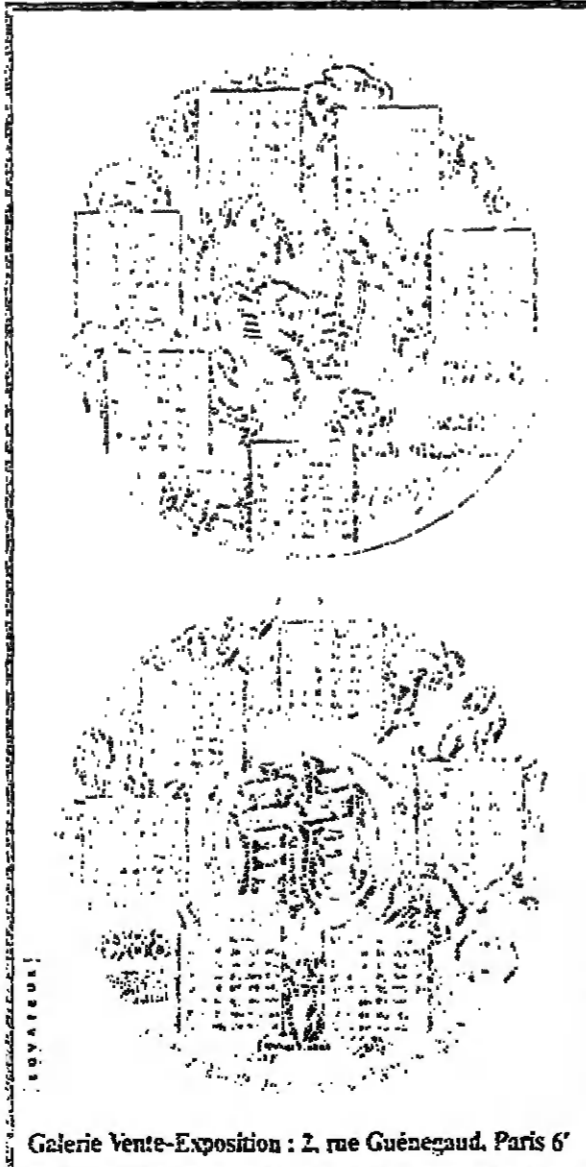
Sobriement, M. Chirac a expliqué que la décision qu'il avait prise en mars 1986 d'accepter la cohabitation avait été facilitée par le « contexte » qui veut « un certain nombre de sujets essentiels pour la vie de notre nation sont devenus des sujets de consensus » : les institutions, la défense, la politique étrangère, auxquels le premier ministre a ajouté la décentralisation, l'entreprise et « les rapports sociaux ».

Le premier ministre a assuré que « l'Etat est prêt à s'engager dans une politique d'accompagnement des initiatives régionales ». Pour commencer, il va respecter l'engagement pris dans le contrat de plan pour le centre universitaire de technologie de Sevenans, décidé en son temps par M. Jean-Pierre Chevènement, alors ministre de l'éducation nationale, et dont les crédits étaient bloqués depuis deux ans. Ce geste a été jugé extrêmement important par le maire de Belfort et par ses amis socialistes du nord de la région pour qu'ils assistent à la réception du conseil régional, après avoir menacé M. Edgar Faure de la bouder.

M. Jacques Chirac qui avait été accueilli au début de la matinée à la mairie de Besançon par M. Robert Schwint, le maire et sénateur socialiste rocardien, avait salué d'un mot la « tradition socialiste utopiste » de la région en insistant beaucoup sur le dernier adjectif. Il a quitté Besançon au début de l'après-midi pour Einxouart, dans la banlieue de Mombillard, où l'attendaient plusieurs centaines de ses partisans brandissant des pancartes « Chirac, président ».

Le maire de la commune, M. Louis Souvet, sénateur RPR, avait eu bien peur que la visite du premier ministre chez lui ne soit, supprimée, comme celle que M. Chirac devait faire aux usines Peugeot. C'est en effet à la fin de la semaine dernière qu'il avait été annoncé l'annulation de cette visite, due semble-t-il à un accès de mauvaise humeur de M. Jacques Calvet, président du directeur de la firme automobile. Le premier ministre n'a guère évoqué le sujet... Il a en revanche assuré ses partisans de sa volonté de « poursuivre l'effort » engagé depuis vingt et un mois. Arrivé en Franche-Comté plutôt premier ministre, M. Chirac en est reparti nettement candidat.

PATRICK JARREAU.



Offrez l'Art au Quotidien.

Ce signe ne revient que tous les 12 ans dans l'horoscope chinois ! Contrairement à ce que vous pourriez croire, le dragon est un animal bienfaisant : il vous protège contre les maux de l'existence ! Profitez de l'occasion pour offrir à vos proches cette œuvre réalisée par le graveur OSHIO. Elle existe en version simple ou en version presse-papier.

Monnaie de Paris Créatrice de Trésors

depuis 1565

Galerie Vente-Exposition : 2, rue Guénégaud, Paris 6^e

LA MONNAIE DE PARIS 11, QUAI CONTI - 75270 PARIS CEDEX 06

Nom _____

Adresse _____

Je désire recevoir : exemplaires de la médaille calendrier "Année du Dragon" bronze florentin patiné au prix de 279 F TTC - version simple (Ø : 95 mm).

exemplaires de la médaille calendrier "Année du Dragon" bronze florentin patiné au prix de 400 F TTC - version presse-papier (Ø : 95 mm).

Ajouter 20 F de participation aux frais d'expédition.

Ci-joint un cheque de _____ F libellé à l'ordre de l'Agent Comptable de la Monnaie de Paris.

Livraison dans un délai de 4 à 6 semaines. Prix au 1^{er} décembre 1987

PROPOS ET DÉBATS

tous les candidats », notamment à l'occasion de réunions publiques.

M. Malaud

regrouper les indépendants

M. Philippe Malaud, qui vient d'être évincé de la présidence du CNI, a annoncé, le lundi 21 décembre, qu'il a l'intention de « regrouper dans un mouvement les véritables indépendants », mais il n'a pas précisé si cela suppose ou non qu'il démissionne du CNI. Pour lui, le CNI a été victime d'une « OPA politico-financière », menée sous la houlette de M. Yves Briant, son secrétaire général, afin d'« aligner le CNI » sur le parti de la majorité.

M. Pasqua

le rôle des préfets

M. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, a réuni place Beauveau, le lundi 21 décembre, tous les préfets commissaires de la République des départements et des régions. Le ministre a insisté sur la nécessité de leur « totale neutralité » pendant la campagne présidentielle et a souligné leur « rôle essentiel » dans cette période.

Pour M. Pasqua, ces principes rendent « inconcevable toute intervention directe (...) au profit ou au détriment de tel ou tel candidat » et imposent que les préfets et leurs collaborateurs s'abstiennent « de participer durant la campagne électorale à toutes manifestations ou cérémonies publiques comme à toutes les manifestations politiques ». Les préfets devront aussi « faire assurer la sécurité et les meilleures conditions d'expression de

M. Mermaz

l'épuisette du président

M. Louis Mermaz, membre du secrétariat national du PS, chargé des élections, a affirmé à « Télématin » d'A. 2, le lundi 21 décembre, à propos de la présidence de M. Jacques Chirac, la veille, au « Club de la presse d'Europe 1 », avoir eu « un peu l'impression que Jacques Chirac est soudain en état d'apesanteur, un peu comme s'il était sorti de son milieu naturel et se retrouvait dans l'épuisette du président de la République ».

M. Noir

au pied du mur

M. Michel Noir, ministre RPR du commerce extérieur, a affirmé, le lundi 21 décembre sur RMC à propos du débat socialiste sur le budget régional Champagne-Ardenne : « J'espère que le PS, au pied du mur, choisira la tolérance et l'ouverture, non pas l'exclusion et le racisme, et qu'il décidera de ne pas être l'allié du FN ».

M. Queyranne

une contre-politique

M. Jean-Jack Queyranne, porte-parole du PS, a affirmé, le lundi 21 décembre, à propos des attaques de M. Jean-Pierre Chevènement contre la position Jospin-Rocard, dans l'affaire du budget régional Champagne-Ardenne, que « ces attaques constantes contre le PS sont une contre-politique ». Pour M. Queyranne, ces prises de position de M. Chevènement s'expliquent notamment par les « échéances internes » du PS.

M. Queyranne a jugé que M. Jacques Chirac dimanche, lors du « Club de la presse d'Europe 1 », s'est « transformé en agneau ». Quant au report du projet de modification du statut de Renault, il constitue un « camouflet » pour M. Alain Madelin. L'affirmation de l'union de la majorité repose « plus sur une incantation que sur la réalité ». En ce qui concerne la chômage et à la sécurité sociale, ils ne font l'objet de la part du gouvernement que d'un « traitement électoral », les états généraux de la protection sociale n'ayant constitué qu'un « show coûteux sans résultat ».

M. Juquin

contre le regroupement centriste

Invité de la presse présidentielle, le lundi 21 décembre, M. Pierre Juquin, candidat renouvelé à l'élection présidentielle, a indiqué que, s'il avait à le faire, il voterait contre le budget de la région Champagne-Ardenne « même si M. Stasi a pris des positions courageuses » vis-à-vis du Front national. Se prononçant contre « les tentatives de regroupement centriste » au travers de tels votes, il a également affirmé que « la droite est très mal placée pour solliciter de l'aide » dans ses relations avec l'extrême droite alors qu'elle s'est allié au Front dans cinq régions.

Politique

La session extraordinaire du Parlement

Protection des consommateurs : « rien de nouveau »

Les députés ont adopté, dans la nuit du dimanche 20 décembre au lundi 21 décembre, le projet de loi de M. Jean Arthus, secrétaire d'Etat chargé de la consommation et de la concurrence, relatif à l'action en justice dans l'intérêt collectif des consommateurs. La discussion de ce texte,

profondément remodelé par le Sénat, a donné lieu à quelques échanges surréalistes (voir encadré).

La majorité (sauf M. Jacques Limouzy, RPR, qui s'est abstenu) a voté pour. Les groupes socialistes et FN se sont abstenus ; les députés communistes votant contre.

Les sénateurs avaient revu à la baisse le dispositif gouvernemental, en supprimant notamment l'autorisation faite au ministre public (c'est-à-dire l'Etat) d'intervenir en tant que partie principale pour la défense de l'intérêt collectif des consommateurs. Les députés ont suivi les sénateurs sur ce point, au grand dam de M. Michel Sapin (PS, Hauts-de-Seine), qui s'est battu pour que le texte original de gouvernement soit rétabli. « Sinon, ce sera un retour pur et simple à la case départ », a-t-il dit.

Le rapporteur de la commission de la production, Ladislav Poniatowski (UDF, Eure), a reconnu que le projet, amendé par le Sénat, n'apporte « rien de nouveau ». Le secrétaire d'Etat, M. Arthus, ne l'a pas caché non plus. « Ce projet n'entraîne aucune novation juridique fondamentale. »

Pour l'essentiel, il consiste à donner à l'action des organisations consommatrices les moyens que leur avait fournis le législateur en 1973 : l'existence d'un intérêt collectif des consommateurs, dont l'expression et la défense devant toutes les juridictions sont confiées à des organisations agréées. La Cour de cassation, par un arrêt de 1985, avait donné au dispositif une interprétation restrictive, en considérant que l'action civile ne pouvait s'exercer qu'en présence d'une action pénale. Le projet réactive en quelque sorte ce qui avait prévalu durant la période 1973 (loi Royer)-1985.

Contrairement à M. Sapin, M. Limouzy s'est félicité de ces restrictions, après avoir estimé que le projet initial du gouvernement était « détestable », car c'est au Parlement et non aux associations privées, a-t-il

dit, qu'il appartient de défendre la loi et l'intérêt général. Le président de la commission des lois, M. Pierre Mazeaud, a estimé qu'il fallait éviter la situation que connaissent les Etats-Unis, où toutes les associations agréées ou non peuvent aller en justice, « à tel point que nos exportateurs se voient assaillir d'une multitude de procédures ».

M. Poniatowski n'a pas suivi M. Mazeaud et a fait adopter un amendement donnant la possibilité aux associations agréées de consommateurs d'agir en justice pour demander la suppression des clauses abusives dans les contrats-typés. Enfin, un amendement de M. Alain Gréttier (UDF) donne la possibilité à des associations de petits producteurs d'aller en justice.

PIERRE SERVENT.

Le dispositif électoral du candidat Chirac

Un ministre, M. Alain Juppé, porte-parole un préfet, M. Bernard Monginet, directeur de campagne

Lorsque M. Jacques Chirac annoncera officiellement sa candidature à l'élection présidentielle, l'infrastructure et la logistique de sa campagne seront déjà prêtes à fonctionner. S'il fait connaître sa décision formelle vers le 15 février, c'est-à-dire après le sommet européen de Bruxelles des 11 et 12, M. Chirac disposera alors de deux mois de campagne effective et compris les quinze jours de campagne officielle avant le premier tour du 24 avril. Son intention, contrairement à l'usage bien connu, sera précédée et non suivie.

La cellule de l'état-major opérationnel (le Monde du 10 octobre 1987) sera mise en place dès les premiers jours de janvier et ses membres pourront alors s'installer dans un local spécialement loué à cet effet, dans le VIII^e arrondissement de Paris.

Une structure à géométrie variable a été envisagée pour cet organisme. De « comité d'appel à la candidature de Jacques Chirac », il pourrait se transformer en « comité de soutien » avant de devenir tout simplement « l'état-major de campagne du candidat ».

Quelle que soit la formule qui sera définitivement retenue, les hommes qui y participeront et la définition de leurs tâches semblent désormais arrêtées.

Le directeur de campagne sera M. Bernard Monginet, préfet, nommé en novembre dernier conseiller supérieur du premier ministre. A l'hôtel Matignon, il a notamment assisté aux deux réunions des chefs de parti qui ont été consacrées à la préparation du financement de l'activité politique. M. Monginet, âgé de cinquante et un ans, ancien élève de l'ENA, est réputé pour ses qualités d'organisateur qui font faire remarquer lorsqu'il est sur pied, les états généraux de la sécurité sociale dans le département du Lot-et-Cher où il était préfet.

Après de lui succéder M. Alain Marieix, député européen, conseiller auprès du ministre de l'Intérieur et qui fut longtemps le collaborateur de M. Pasqua au RPR où il a acquis une bonne connaissance des fédérations, des cadres du mouvement et de la carte électorale. Son rôle sera plus politique notamment pour recruter et animer les réseaux de soutien.

M. Monginet aura sous son autorité trois sous-directions : l'une sera chargée de l'organisation ; une autre sera chargée de l'animation et sera dirigée par M. Bernard Bled, secrétaire général du conseil de Paris et proche collaborateur de M. Romani, président du groupe sénatorial RPR et questeur de la Ville de Paris. Elle mettra sous pied les déplacements et les meetings du candidat, gèrera son emploi du temps en fonction des contacts politiques qu'il devra prendre.

C'est elle aussi qui harmonisera l'action des diverses formations politiques qui apporteront leur soutien à M. Chirac. La liaison avec notamment le PRR passera par elle. M. Bled devra donc coopérer avec divers leaders politiques, responsables de partis, associations ou clubs.

La sous-direction de la communication sera confiée à M. Didier Quentin, actuel directeur des relations internationales de la ville de Paris. Ancien élève de l'ENA, diplomate de carrière, âgé de quarante-deux ans, secrétaire de la circonscription de Royan (Charente-Maritime) du RPR, M. Quentin a déjà eu l'occasion de s'intéresser à ce secteur au Quai d'Orsay et au ministère de la culture avant 1981. Il a été, en 1986, chargé des relations internationales auprès de M. Pasqua, au ministère de l'Intérieur. Tuteur du service de presse chargé des opérations de communication et des sondages, il ne sera pas pour autant le « porte-parole » du candidat.

M. Chirac a choisi pour cette tâche délicate et après quelques hésitations - M. Alain Juppé, actuel ministre délégué au budget et déjà porte-parole du gouvernement. M. Juppé a, au cours des élections passées, rempli à l'occasion cette fonction, où il devra notamment bien transmettre la pensée de M. Chirac.

Une équipe de « scribes »

Une troisième sous-direction chargée des « thèmes » de campagne, c'est-à-dire de la mise en forme électorale du programme du candidat revient à M. Michel Balluteau, administrateur civil, chargé de mission au cabinet du premier ministre. M. Balluteau, qui travaillera en liaison avec M. Juppé qui a déjà dégrossi les thèmes de campagne, disposera d'une équipe de « scribes » chargée de rédiger les arguments, les articles, les discours, qui seront à la disposition de la presse et des « orateurs nationaux » animateurs de la campagne.

Cette organisation ne se confond donc ni avec le RPR ni avec l'hôtel Matignon. Le mouvement gaulliste dont M. Chirac se placera au congrès de présidence après le Congrès extraordinaire qui suivra l'annonce de sa candidature est appelé à jouer un rôle essentiel dans la campagne. M. Chirac a donc prévu qu'il conserve intacte sa hiérarchie et il a même demandé à M. Toubou de l'intensifier la mobilisation de ses cadres et de ses militants à travers le pays. Mais ce n'est pas le RPR qui sera le maître d'œuvre de l'ensemble de la campagne.

De même l'hôtel Matignon n'est pas sensiblement dégariné par la nouvelle organisation M. Chirac ayant décidé de « gouverner jusqu'au bout » veut conserver quasiment intacte l'équipe des collaborateurs du premier ministre même si l'action proprement politique de celle-ci sera quelque peu mise en sommeil pendant la campagne électorale. En revanche, la cellule chargée de la stratégie politique et qui se réunit tous les mardis à l'hôtel Matignon autour de M. Chirac devrait redoubler d'activité. Les rôles de MM. Balladur et Pasqua dans ce cadre et dans celui - plus public - de la campagne apparaîtront dans toute leur importance. D'ailleurs l'état-major de campagne du candidat et d'ores et déjà encadré par des responsables à la fois très RPR, très chiraquiens et aussi très... pasquaquiens.

ANDRÉ PASSERON.

Nouveau chef du gouvernement de la Polynésie française

M. Léontieff envisage de se mettre en congé du RPR

M. Alexandre Léontieff, nouveau président du gouvernement de la Polynésie française (le Monde du 15 décembre), « envisage de se mettre en congé du RPR » et de siéger dans le groupe des non-inscrits à

l'Assemblée nationale. Le député polynésien n'a pas écarté l'idée, lors d'une conférence de presse tenue à Paris, le lundi 21 décembre, de créer son propre parti, à la suite de son exclusion du Taharua Hinanata (Rassemblement populaire), parti proche du RPR, présidé par le secrétaire d'Etat chargé du Pacifique sud, M. Gaston Flosse, et dont M. Léontieff était vice-président jusqu'au 15 décembre. En signe de solidarité, sept conseillers territoriaux ont donné leur démission.

M. Léontieff, arrivé à Paris en compagnie de M. Jean Javert, maire de Papeete et nouveau président de l'Assemblée territoriale de Polynésie, a rencontré le président de la République, avec lui, lundi soir, M. François Mitterrand a rappelé « son attachement au territoire » et « souhaité que soient remaniées les difficultés actuelles », indique un communiqué de l'Elysée. Au cours de leur visite de trois jours en métropole, les deux hommes doivent avoir une série d'entrevues, notamment avec M. Jacques Chirac. Dans l'entourage du premier ministre, l'entourage de M. Chirac a tenu « un langage de fermeté » à M. Flosse, en lui déconseillant de se lancer dans une polémique ou une tentative de mise en échec du gouvernement de M. Léontieff.

Un sucre ou deux ?

Le sucre et la margarine se sont fait sucres par les députés... Ce n'est pas un extrait d'un de ces messages codés, envoyés par les ondes pendant la guerre par Radio-Londres, mais le résumé du débat qui a porté sur le projet de loi destiné à permettre aux associations de consommateurs d'intervenir en justice. L'hémicycle a parfois plus retenti de la défense des produits que de celle des consommateurs.

Comme devait le faire remarquer M. Michel Sapin (PS), une bonne partie de la discussion s'est transformée en un débat « étonnant » entre les tenants du sucre naturel et les partisans des édulcorants de synthèse (sucettes).

Contrairement par la fin de la session ordinaire à laisser sur le bord du chemin législatif quelques projets, pourtant jugés indispensables, le gouvernement n'a pas trouvé mieux que de truffer, ici ou là, quelques projets en voie d'adoption de mesures prélevées sur d'autres textes en parne.

C'est ainsi que certains articles du projet de loi Guillaume sur la modernisation agricole se sont retrouvés dans le texte sur les associations de consommateurs, le tout arrosé d'un vague filet de défense consumériste. Le principe a fait parler M. Jacques Limouzy (RPR), qui a jugé cette méthode « outragée pour le Parlement ». C'est un « cavalier » superbe (...). Ce n'est pas un cheval, c'est un chameau... a-t-il dit. Le député a déposé au Parlement le projet de loi « cavalier », qui a poussé tout à coup ? » a-t-il interrogé également M. Gilbert Gardier (UDF, Paris).

Des mesures surréalistes

Le but du gouvernement était simple : il souhaitait assouplir les dispositions de la loi de 1902 qui pénalisait les industries alimentaires françaises en les contraignant à ne pas utiliser autre chose que le saccharose. Or le consensus européen ne permettait pas de telles limites à l'utilisation de substances édulcorantes. Mais les producteurs de sucre ont vu d'un mauvais œil cette facilité offerte à leur industrie. Aussi, sous couvert de défense du consommateur, le gouvernement a ajouté à son texte des mesures surréalistes, précisant, par exemple, qu'aucune indication évoquant le sucre ne pourra être utilisée dans l'étiquetage « des substances édulcorantes possédant un pouvoir sucrant supérieur à celui du sucre ».

Ce ne sont pas des considérations relatives à la santé publique, mais c'est la volonté de protéger le marché du sucre et les producteurs, a-t-il déclaré en vain M. Limouzy, qui a accusé certains de ses collègues de se faire les suppôts du lobby sucrier. Le député a toutefois obtenu que les maisons commercialisant au 1^{er} décembre 1987 des édulcorants de synthèse - dont le dénominateur incorpore le mot « sucre » ou ses dérivés - ne tombent pas sous le coup de l'interdiction dans la référence au sucre. « Cela va donner un avantage considérable à ceux qui exploitaient déjà une marque, telle que « Sucette », a protesté M. Sapin. En revanche, aucun industriel ne pourra se lancer dans ce secteur. Pour des tenants du libéralisme, chapeau ! »

L'Assemblée n'en avait pas fini avec les produits d'épicerie. Après le sucre, ce fut au tour du beurre et de la margarine. Le gouvernement souhaitait modifier la fabrication de ces produits, règle par des lois de 1897 et 1935. En ne cachant pas une certaine lassitude, le rapporteur, M. Jean-Jacques Hyst (UDF, Seine-et-Marne), a demandé et obtenu le rejet de cet amendement. « A chaque jour suffit sa peine... », a-t-il fait observer.

P. S.

● Budget 1988 : le PS fait appel au Conseil constitutionnel. - Les parlementaires socialistes ont défilé, le lundi 21 décembre, devant le Conseil constitutionnel la loi de finances pour 1988, adoptée définitivement dans la nuit du 17 au 18 décembre. Selon M. François Roussey, directeur de cabinet de M. Pierre Joxe, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, ce recours a « un caractère technique et juridique que politique ». Il porte notamment sur le remboursement par le gouvernement d'une partie de la taxe professionnelle à certaines communes.

ET VOUS, L'AVEZ-VOUS RENCONTRÉ ?

MIKHAIL GORBATCHEV Perestroïka

Vues traversées sur notre pays et le monde



Flammarion

374 pages, 89F.

Flammarion

Société

Les activités de la société Luchaire en 1986 et en 1987

Le détournement d'armes françaises vers l'Iran aurait continué après le changement de majorité

Il existe de fortes présomptions pour que les ventes d'armes, de munitions et d'explosifs français à l'Iran ne se soient pas arrêtées le 16 mars 1986 avec le changement de majorité. Ce qui n'était qu'un bruit persistant dans les milieux spécialisés prend corps aujourd'hui, grâce notamment à des informations recueillies à Lisbonne et recoupées à Paris.

En 1986 et en 1987, avant le rebondissement en France de l'affaire Luchaire, le Portugal semble bien avoir servi de destination fictive pour des autorisations d'exportation de matériel de guerre obtenues par ladite société Luchaire et par la Société nationale des poudres et explosifs (SNPE).

L'enquête du Monde à Lisbonne, qui fait suite à celle de nos confrères d'Expresso, principal hebdomadaire portugais, a permis d'identifier, comme mêlés à de nouvelles transactions, les principaux protagonistes des ventes d'armes françaises à l'Iran d'avant mars 1986.

Les principaux faits établis sont les suivants :

Conseiller à l'exportation du groupe Luchaire et ayant établi à ce titre les contacts avec les militaires iraniens, M. Mario Appiano a négocié cet état, à Lisbonne, en tant que représentant de CONSAR, filiale italienne de Luchaire, et avec une société portugaise, la SPEL, un contrat d'assemblage et de livraison à l'Iran, d'ici à mai 1986, de 150 000 obus de 155 mm.

La Commission interministérielle pour l'étude des exportations de matériels de guerre (CIEEMG) a autorisé, sans doute en toute bonne foi, en mars et en septembre derniers, la vente par Luchaire et l'une de ses filiales, la Nouvelle Cartoucherie de Survilliers (NCS), de 50 000 obus de 155 mm, 200 000 étoupilles pour obus de 155 mm et 650 tonnes de poudre propulsive. Les marchandises étaient officiellement destinées au Portugal ; or les autorités militaires et des sociétés concernées au Portugal n'ont les avoir reçues.

Entre mars 1986 et septembre 1987, la SNPE a été autorisée à vendre à diverses sociétés portugaises 2 500 tonnes de TNT, poudre pour munitions et poudre hexogène, quantité démesurée par rapport aux besoins du Portugal et au montant de ses importations habituelles de poudres et d'explosifs.

Le rôle-clé du Portugal dans les ventes d'armes à Téhéran avait déjà été révélé par l'enquête sur l'Iran-Contra affaire américaine : la principale société portugaise ayant servi de relais dans l'opération menée à Washington, la société Defex, représente officiellement Luchaire à Lisbonne.

Autant de faits qui constituent un faisceau de lourdes présomptions. Nous avons demandé à la direction générale des douanes ce qu'il en était des autorisations d'exportation de matériel de guerre (AEMG), qu'elle doit délivrer après l'autorisation de vente donnée par le secrétaire général de la défense nationale (SGDN, agissant par délégation du premier ministre) sur avis favorable de la CIEEMG ; aucune réponse, affirmative ou négative, ne nous

était parvenue, mardi matin 22 décembre, parvenue concernant les contrats suspects de Luchaire et de la SNPE.

Ces informations ont été obtenues auprès du directeur général de l'armement à l'état-major des forces armées portugaises, du directeur financier de la SPEL, d'officiers d'état-major portugais et de sources ayant réclamé l'anonymat au sein des administrations représentées au CIEEMG (SGDN, ministère de la défense, des affaires étrangères, de l'économie et des finances, du budget, de la coopération, état-major particulier du président de la République, cabinet militaire du premier ministre, DGSE, et DPSP-Direction de la protection et de la sécurité de la défense). Voici le détail de ces informations :

1) Les séjours de M. Appiano à Lisbonne. — Au sein du groupe Luchaire, il n'est pas à l'importer qui :

Les démentis du gouvernement

Le gouvernement a, à plusieurs reprises, formellement démenti que les ventes illégales d'armes françaises à l'Iran aient continué après le 16 mars 1986 :

M. Denis Boudouin, porte-parole du premier ministre, a affirmé, le 5 novembre, en pleine affaire Luchaire : « Nous démentons de la manière la plus formelle qu'il y ait eu des ventes d'armes françaises vers l'Iran depuis mars 1986. »

M. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, a déclaré, le 2 décembre, à l'Assemblée nationale, qu'il était mandaté par le gouvernement « pour démentir catégoriquement que, depuis que nous assumons le pouvoir, la moindre exportation de matériel militaire ait eu lieu vers l'Iran. Le premier ministre l'a redit clairement : le matériel français à l'égard du monde arabe est inchangé ; mais notre amitié envers les pays arabes ne saurait nous empêcher de soulever des relations normales avec l'Iran. »

Or, ces derniers mois, M. Appiano a longtemps résidé à Lisbonne. Son dernier séjour, de deux mois, à l'hôtel Ritz, fut brutalement interrompu, le 20 novembre, par l'enquête de Joaquim Vieira, reporter à Expresso, dévoilant les raisons de sa présence au Portugal. Il s'agissait d'une commande de 150 000 obus de 155 mm, pour un montant d'environ 90 millions de dollars, auprès de la Sociedade portuguesa de explosivos limited (SPEL), dont le capital est majoritairement détenu par l'Etat. Sans être démenti, Expresso a expliqué que la commande avait été faite par M. Appiano, qui se présentait comme « sales manager » (directeur des ventes) de CONSAR, dont le siège est à Turin, et décrit par ses interlocuteurs portugais comme un « broker » (courtier) de Luchaire. La SPEL assemble les obus mais importe de l'étranger une partie des composants nécessaires. Une partie du contrat est sous-traitée auprès d'une autre société portugaise, Explosivos da Trafaria (EXTRA).

2) Les ventes introuvables de Luchaire. — Dans sa séance du 19 mars dernier, la CIEEMG a autorisé la vente, par la Nouvelle Cartoucherie de Survilliers (NCS), filiale à 99 % de Luchaire, de 50 000 étoupilles pour obus de 155 mm à la SPEL et de 150 000 étoupilles pour obus de même calibre à STUDIA, une petite société d'import-export de Lisbonne. Le montant total de ces contrats est de 4,85 millions de francs. Les étoupilles sont les amorces des charges propulsives des obus.

Or la SPEL, en la personne de M. Gonçalo Fonseca, directeur financier et, en fait, numéro trois de la société, dément catégoriquement avoir passé une telle commande. « Je suis parfaitement à qui je paye et ce que je paye, nous a-t-il déclaré. Nous n'avons pas acheté ce produit. » A la direction générale de l'armement de l'état-major des forces armées, le général Cravo da Silva n'a retrouvé, sous nos yeux, qu'un seul « certificat d'importation » faisant état d'une transaction commerciale entre la SPEL et Luchaire en 1987 ; daté du 23 mars, portant le numéro 14/87, il concerne six échantillons de corps d'obus de 155 mm et son montant n'est que de... 370 dollars américains. On ne retrouve pas trace, non plus, d'une importation semblable concernant la société STUDIA, dont les dirigeants se refusent à tout contact avec la presse.

Le général Cravo da Silva et ses services n'ont pas davantage retrouvé un contrat prétendument en cours entre une société privée et Luchaire pour la livraison de 50 000 obus de 155 mm et de 650 tonnes de poudre propulsive (montant : 83 millions de francs). Or cette vente a été autorisée par la CIEEMG, lors de sa séance du

17 septembre dernier, avec, pour destination officielle, le Portugal.

3) Les 2 500 tonnes de poudre et d'explosifs de la SNPE. — Entre mars 1986 et septembre 1987, la SNPE a été autorisée à vendre 1 500 tonnes de TNT, 500 tonnes de poudre pour obus d'artillerie et 200 tonnes de poudre hexogène à des sociétés privées portugaises. Au Portugal, ces chiffres surprennent. M. Gonçalo Fonseca, de la SPEL, qui produit elle-même du TNT, explique que le prix du TNT de la SNPE « est peu compétitif » et qu'il est préférable de l'acheter aux pays de l'Est. Selon ses dires, le dernier grand contrat de la SPEL avec la SNPE a été conclu en 1982-1983 et portait sur 2 000 tonnes de poudre hexogène. M. Fonseca n'a pas eu connaissance de nouveaux achats portugais importants dans ce domaine. Les services du général Cravo da Silva, pas davantage.

De plus, le Portugal, selon l'Institut national des statistiques de Lisbonne, n'a importé en 1986 que 29,1 tonnes de poudre et explosif, pour un montant de 1,1 milliard d'escudos (100 escudos valent 4,1 francs). Pour les dix premiers mois de 1987, le montant de ces importations était de 1,7 milliard d'escudos. Bref, les 2 500 tonnes de la SNPE sont démesurées par rapport aux besoins habituels des entreprises portugaises.

150 000 obus

De plus, le Portugal, selon l'Institut national des statistiques de Lisbonne, n'a importé en 1986 que 29,1 tonnes de poudre et explosif, pour un montant de 1,1 milliard d'escudos (100 escudos valent 4,1 francs). Pour les dix premiers mois de 1987, le montant de ces importations était de 1,7 milliard d'escudos. Bref, les 2 500 tonnes de la SNPE sont démesurées par rapport aux besoins habituels des entreprises portugaises.

La démission de M. Bernardy

Ces faits sont à rapprocher de la démission formée de M. Guy-Jean Bernardy, PDG de la SNPE, dont le principal actionnaire est l'Etat ; obtenu récemment par M. André Giraud, ministre de la défense, cette décision a d'autant plus surpris que M. Bernardy est notamment proche du RPR. Celle-ci ne serait pas seulement motivée par les livraisons de poudres et d'explosifs de la SNPE à l'Iran en 1983 et 1984, révélées par un volumineux rapport des douanes suédoises ; ces faits sont anciens et connus, la SNPE ayant agi au sein d'un « cartel des poudres » constitué par diverses sociétés européennes à partir de 1975. En réalité, selon diverses sources françaises, la démission de M. Bernardy aurait été provoquée par des informations parvenues au cabinet de M. Giraud et faisant état de la poursuite, après le changement de majorité, des ventes illégales à l'Iran. Cependant, aucune plainte n'a été déposée contre la SNPE par M. Giraud.

4) Le rôle central du Portugal. — Pays de l'OTAN, le Portugal n'en vend pas moins très officiellement des armes, munitions et explosifs à l'Iran. Parmi les pays membres de l'OEPEP, l'Iran est le premier client du Portugal. Les exportations portugaises vers l'Iran ont atteint 7 milliards d'escudos en 1986 et 6,3 milliards d'escudos pour les premiers mois de 1987. Ce rôle du Portugal a été largement dévoilé par l'enquête américaine sur l'Iran-Contra. Dans un graphique saisi dans les bureaux du lieutenant-colonel Oliver North au Conseil national de sécurité et rédigé de sa main, une société d'import-export portugaise,

la DEFEX, est indiquée comme l'un des relais opérationnels (OP arms) pour les livraisons d'armes à l'Iran et à la Contra nicaraguayenne. Cette société était, et est toujours, le représentant commercial de Luchaire à Lisbonne.

Son principal actionnaire jusqu'en août dernier, M. Marcelino de Brito, était le propriétaire des bureaux d'une autre société portugaise, Interexport, dont une enquête de la police judiciaire de Lisbonne a établi qu'elle était à l'origine de la fourniture de faux « certificats de destination finale ». Ces faux certificats, signés du nom d'un faux officier portugais, avaient permis l'exportation de matériel de guerre espagnol vers l'Iran.

Les ventes illégales d'armes françaises à l'Iran, ainsi que l'a établi le rapport Barba, ont abouti grâce à ce mécanisme à la fois simple et coûteux. Pour contourner l'embargo officiel, les entreprises produisent des faux certificats de destination, ou des certificats de complaisance, pour une destination légale (Portugal, Thaïlande, Brésil, Yougoslavie, notamment). Ces faux certificats s'obtiennent auprès des intermédiaires commerciaux par des commissions fort élevées.

Ce contexte, le recours aux mêmes intermédiaires, la présence à Lisbonne de M. Appiano, dirigeant de Luchaire, pour conclure un contrat explicitement destiné à l'Iran, laissent planer de forts soupçons sur la destination réelle de ventes prétendument destinées au Portugal, mais dont on ne retrouve pas trace dans ce pays.

BERTRAND LE GENDRE, GEORGES MARION et EDWY FLENEL

« Si n'y avait pas eu la guerre Iran-Irak, Luchaire et la SNPE auraient dû déposer leur bilan » : cette réflexion d'un industriel de l'armement livre la clef des ventes d'armes françaises à l'Iran. Comment des entreprises largement dépendantes de leurs exportations n'auraient-elles pas cédé à la tentation ?

La guerre entre Téhéran et Bagdad est, aujourd'hui, dans sa huitième année. Chaque des deux belligérents a consacré en 1986 environ 10 milliards de dollars à son armement, le coût global du conflit ayant été récemment estimé à 400 milliards de dollars (1). Quant au coût humain, il n'a pas d'équivalent : dans la décennie en cours ; plus d'un million de morts et autant de blessés. Cette guerre interminable, guerre de position et guerre de tranchées, où ni l'Iran ni l'Irak n'arrivent à prendre un avantage décisif, est une aubaine pour les producteurs et les marchands d'armes. Elle l'est notamment pour les entreprises produisant des armements conventionnels en parts de compétitivité.

Sauf à nier hypocritement le poids, dans ce marché, de la France — troisième producteur mondial, la France emploie 290 000 personnes dans les industries d'armement et 400 000 emplois au total dépendent de ce secteur, — il est évident que les entreprises en cause s'y intéressent. Consolides par une alliance diplomatique ancienne, le débouché iranien est connu, mais il a son envers : au nom de l'amitié, l'Irak obtient des crédits, et son endettement atteint aujourd'hui 70 milliards de dollars. En revanche, l'Iran paye rubis sur l'ongle. Aussi, d'un strict point de vue commer-

Une logique marchande

cial, certains fabricants français n'ont pu résister aux demandes d'intermédiaires commerciaux qui démarchaient tous azimuts pour amener la République islamique.

Avant comme après

D'autant plus que le marché des ventes d'armes est entré dans une période de dépression au début des années 80. En 1986, le total des commandes françaises fut de 25 milliards de francs, soit 4 milliards de moins qu'en 1983, pourtant considérée comme une année noire. Si la dépression ne se fait pas encore sentir sur les plans de charge des entreprises concernées (la volume des livraisons n'a cessé de croître en 1983, 1984 et 1985), elle hypothèque gravement l'avenir.

Or les producteurs français d'armements sont très — trop ? — dépendants des marchés extérieurs. Sur une production évaluée à 104,4 milliards de francs en 1985, les exportations atteignent 43,9 milliards. La proportion est encore plus importante si l'on inclut le nucléaire militaire, qui ne s'exporte pas et qui représente 5,5 % du total. Cette dépendance rend les entreprises françaises très vulnérables. Avant toute hypothèse sur d'éventuels marchandages diplomatiques, cette évaluation est la clef de l'affaire, avant comme après le 16 mars.

(1) Rapport annuel mondial sur la situation économique et les stratégies RAMSES-IPRI, 1987-1988.

A la cour d'assises de Turin

Le docteur Gianfranco Pancino a été condamné à trois ans de détention et non à quinze ans

Mme Loredana Zamboni Pancino, dont l'époux, le docteur Gianfranco Pancino, a été placé, le 17 décembre, sous écrou extraordinaire à Paris, nous a adressé la lettre suivante :

Vous avez publié dans le Monde daté 19-26 décembre 1987 un article concernant le docteur Pancino, mon mari.

Vous avez fait état de ma condamnation en appel à « quinze ans » de détention par la cour d'assises de Turin.

Vous assurez qu'il était accusé d'avoir participé à une série d'attentats (...) dont (...) l'assassinat le 31 décembre 1981, d'un vigile privé d'une entreprise dépendant de la Fiat.

Ces affirmations sont fausses. Mon mari a bien été condamné dans le procès de Turin, mais les jurés retenu notamment des circons-

stances atténuantes, ont réduit sa peine de quinze à trois ans (au lieu de l'augmenter de douze à quinze ans, comme vous le prétendez !).

Mon mari n'a jamais été accusé de l'homicide du vigile de Fiat, ni en première instance ni en appel.

An 31 décembre 1981, nous nous trouvions d'ailleurs installés depuis deux ans au Mexique, où mon mari enseignait la linguistique à l'université du Mexique (UNAM).

[L'Agence France-Presse, dont nous suivons régulièrement les dépêches sur l'arrêt de Turin, a diffusé de son côté un rectificatif précisant : « Condamnation à ce qu'a annoncé toute la presse italienne sous le titre « M. Pancino, un homme de peine réduite en appel de douze à trois ans », a précédé une collaboration de M^{rs} Angiolina Fiano, un des défenseurs turinois de l'accusé. »]

Une quatrième interpellation à Chambéry

Après l'agression dont a été victime, le dimanche 20 décembre, à Chambéry, un caporal-chef du 13^e bataillon de chasseurs alpins, gravement blessé d'un coup de couteau (le Monde du 22 décembre), une quatrième personne a été interpellée lundi et placée en garde à vue. Une cinquième est toujours recherchée. La police s'efforce de déterminer lequel, parmi les quatre jeunes gens, tous Maghrébins, actuellement interrogés, a porté le coup de couteau au soldat Thierry Hermet, vingt-sept ans. Celui-ci se

Recherche Appiano, désespérément

Lisbonne de nos envoyés spéciaux

Les contrecoups de l'Iran-Contra à Washington et les retombées de l'affaire Luchaire à Paris n'ont guère troublé la quiétude portugaise. Aujourd'hui comme hier, on continue d'y vendre des armes à l'Iran. Seule précaution, prise après la publication d'articles dans la bonne dans l'hebdomadaire Expresso, le chargement des bateaux qui partent du port de Setúbal, à 40 kilomètres au sud de la capitale, se fait dorénavant à l'abri d'une grille, dans une enclave modestement protégée, et non plus au hasard sur le quai du port, comme cela se pratiquait auparavant.

Une personne joue un rôle-clé dans tout le mécanisme : Mario Appiano, un homme d'affaires italo-américain, ancien colonel de l'US Air Force, conseiller à l'exportation de l'entreprise Luchaire et directeur des ventes de sa filiale italienne, la CONSAR.

L'homme est un habitué de Lisbonne, où il descend régulièrement à l'hôtel Ritz. Il y a peu, flanqué d'un collaborateur, Gino Walter, il y occupait encore la suite 126, au premier étage de l'établissement.

Gino Walter logeait, lui, quelques mètres plus loin, au numéro 123. Les deux personnages ont laissé au personnel de l'hôtel un excellent souvenir. « M. Appiano est un client régulier qui séjourne chez nous plusieurs fois par an. Depuis son récent départ, il n'a pas pris de nouvelle réservation ». Mais personne ne désespère de son retour.

Carte de vœux

Concierges et femmes de chambre de l'hôtel Ritz sont bien les seuls qui avouent avoir croisé leur mystérieux client. Car, pour les autres, M. Appiano demeure strictement inconnu. « Je n'en ai jamais entendu parler », assure le général Cravo da Silva, directeur général de l'armement qui nous reçoit dans son bureau de l'état-major des forces armées. Calé dans son fauteuil de cuir, le général — costume civil, pipe et vague air de major britannique — affirme n'avoir reçu aucune information de la part des autorités françaises après le découverte des trafics d'armes impliquant son pays. De son côté, ajoute-t-il, il n'a pas demandé à la France d'autres précisions ; son

problème à lui, c'est de vérifier la conformité des exportations portugaises aux règlements portugais. Le reste...

Autre bureau, réponse identique : Mario Appiano est inconnu à la SPEL, principale société portugaise du commerce des explosifs. C'est M. Gonçalo Fonseca, directeur financier et numéro trois de la société, qui le jure, alors que, derrière lui, sur une étagère, sont exposés les cartes de vœux qu'il a occasion de Noël lui ont envoyées ses relations d'affaires. Parmi elles, oubliées, trône celle de... M. Appiano. « Merry Xmas », y est-il écrit d'une large écriture à l'encre noire. Lorsque nous lui en faisons la remarque, M. Fonseca déploie notre « indiscretion » et, gauchement, met fin à l'entretien.

M. Marcelino de Brito sera, lui, plus à l'aise. Au téléphone, il affirme qu'il ne sait « absolument rien ». Il y a peu encore, M. de Brito était patron de la DEFEX, société désignée dans le rapport de la commission sénatoriale américaine comme un rouage essentiel de l'Iran-Contra. La DEFEX est, d'autre part, le représentant à Lisbonne de la société Luchaire à la direction de laquelle siège... Mario Appiano

M. de Brito, courtis et enjoué, n'en est pas moins formel : il ne connaît pas et n'a jamais connu M. Appiano. Précision qui s'impose : « Je n'ai rien à voir avec toutes choses là ; ce sont des inventions de journalistes. »

Même antienne au siège de la société d'import-export qui, en mars 1987, aurait acheté, pour la somme de 3,6 millions de francs, 150 000 étoupilles d'obus auprès d'une filiale de la société Luchaire, la Nouvelle Cartoucherie de Survilliers. Installée dans un petit appartement de Lisbonne, au rez-de-chaussée d'une maison sans ostentation, la société STUDIA — c'est l'un de ses dirigeants, anonyme, qui l'affirme — n'a rien à voir avec les armes. A l'écouter, STUDIA ne négocie que du matériel médical, et le nom de M. Appiano lui est totalement inconnu. L'envie de se débarrasser de l'importun est manifeste. L'échange sera rapide, à la limite de la courtoisie.

C'est ainsi et il faut l'admettre : Mario Appiano a beau semer, au Portugal, dans tous les milieux spécialisés de l'armement ses cartes de visite, personne n'y a jamais entendu parler de lui.

G. M. et E. P.

Recherche Appiano, désespérément

« Je n'ai rien à voir avec toutes choses là ; ce sont des inventions de journalistes. »

Même antienne au siège de la société d'import-export qui, en mars 1987, aurait acheté, pour la somme de 3,6 millions de francs, 150 000 étoupilles d'obus auprès d'une filiale de la société Luchaire, la Nouvelle Cartoucherie de Survilliers. Installée dans un petit appartement de Lisbonne, au rez-de-chaussée d'une maison sans ostentation, la société STUDIA — c'est l'un de ses dirigeants, anonyme, qui l'affirme — n'a rien à voir avec les armes. A l'écouter, STUDIA ne négocie que du matériel médical, et le nom de M. Appiano lui est totalement inconnu. L'envie de se débarrasser de l'importun est manifeste. L'échange sera rapide, à la limite de la courtoisie.

C'est ainsi et il faut l'admettre : Mario Appiano a beau semer, au Portugal, dans tous les milieux spécialisés de l'armement ses cartes de visite, personne n'y a jamais entendu parler de lui.

G. M. et E. P.

Recherche Appiano, désespérément

« Je n'ai rien à voir avec toutes choses là ; ce sont des inventions de journalistes. »

Même antienne au siège de la société d'import-export qui, en mars 1987, aurait acheté, pour la somme de 3,6 millions de francs, 150 000 étoupilles d'obus auprès d'une filiale de la société Luchaire, la Nouvelle Cartoucherie de Survilliers. Installée dans un petit appartement de Lisbonne, au rez-de-chaussée d'une maison sans ostentation, la société STUDIA — c'est l'un de ses dirigeants, anonyme, qui l'affirme — n'a rien à voir avec les armes. A l'écouter, STUDIA ne négocie que du matériel médical, et le nom de M. Appiano lui est totalement inconnu. L'envie de se débarrasser de l'importun est manifeste. L'échange sera rapide, à la limite de la courtoisie.

C'est ainsi et il faut l'admettre : Mario Appiano a beau semer, au Portugal, dans tous les milieux spécialisés de l'armement ses cartes de visite, personne n'y a jamais entendu parler de lui.

G. M. et E. P.

FRANC
RANCE IN
EQUOTIE
RECOUTE
F
L
E
D
Avec
Inter nous
assumer un rôle
sur le terrain de
l'information, en
par excellence,
tion de service

(Publicité)

ait continué

FRANCE INTER : NOUS VIVONS L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

France Inter

MARDI 22 DÉCEMBRE 1987

FRANCE INTER 24 H SUR 24 - FM/GO/PO - LE QUOTIDIEN A ÉCOUTER

FRANCE INTER LE QUOTIDIEN A ÉCOUTER

France Inter reprend son souffle. Aujourd'hui, les journaux de France Inter sont synonymes d'information fiable, complète et rigoureuse. Et la passion est toujours au rendez-vous. Elle anime tous ceux, journalistes, animateurs, techniciens, qui font écouter le quotidien à des auditeurs de plus en plus exigeants. Notre public, composé à 40% de décideurs, attend une analyse pointue et intelligente de l'actualité.

L'information du matin sur France Inter, c'est une vision dynamique du monde. Les nouvelles s'accroissent, les flashs éclairent le quotidien. A France Inter, nous refusons l'information prédigérée comme les professionnels de l'ol, le "prêt à penser".

Entre 7 et 8 heures 40, France Inter décrypte, situe, met l'événement en perspective à travers les chroniques de ses grandes signatures. L'actualité est souvent perçue parcellairement. Aussi, nous efforçons-nous de restructurer, de situer les événements à la lumière de leur contexte avec humilité et modestie.

Discernement et intelligibilité sont les maîtres-mots sur France Inter grâce à des professionnels dont les signatures sont synonymes d'indépendance, de rigueur intellectuelle et de compétence. Nous pratiquons un journalisme factuel avec des encadrés, des analyses, des chroniques, des dossiers.

Avec France Inter, nous entendons assumer un rôle pilote sur le terrain de la grande information, car c'est là, par excellence, une mission de service public.

LE BULLETIN DE L'ÉTRANGER

FRANCE INTER : L'INFORMATION BRANCHÉE SUR LE MONDE

Pour concevoir, fabriquer, présenter l'information à travers le monde, toutes les énergies du réseau France Inter sont en ébullition. Les journalistes de France Inter bénéficient du concours irremplaçable de nos correspondants à l'étranger et des rédactions de nos radios locales. Ainsi sont-ils en permanence branchés sur le monde et sur notre pays. Prêts à rendre compte de l'actualité à chaque seconde avec fidélité et précision. Ils ont les moyens de l'illustrer avec des reportages pris sur le vif. Ils vous font vivre en direct l'événement.

Michel Meyer, directeur de l'information de Radio France est le premier concerné au travers de sa chronique de l'étranger (7 h 55). De la rencontre à Fère-en-Tardenois de Hun Sen Sihanouk à la réaction de l'Europe face au voyage de Mikhaïl Gorbatchev à la Maison Blanche. Écouter France Inter le matin, c'est s'ouvrir au monde.



LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE

MICHEL MEYER : "ZOOM ARRIÈRE" SUR L'ÉVÉNEMENT

"La politique étrangère d'un pays est dans sa géographie" disait déjà Napoléon.

Et c'est vrai qu'il suffit souvent de regarder un globe terrestre pour déjà comprendre un événement ou une crise.

Reste alors à situer les peuples, à décrire les "paysages" politiques et économiques, les "acteurs" et "décideurs" de l'actualité internationale. Ce travail d'éclairage est la passion de Michel Meyer afin, comme il le dit, de "décoder, de décrypter une vie internationale souvent complexe dans un esprit d'analyse rigoureux, en se refusant à toute lecture sélective de la réalité ainsi qu'à tout a priori partisan".

Homme de télévision autant que de radio, Michel Meyer voit cette démarche comme une sorte de "zoom arrière" sur l'événement.

Pas question, par conséquent, d'offrir du "prêt à penser" à des auditeurs informés, donc libres et exigeants!

La chronique économique de Jean-Marc Sylvestre

TOUS LES MATINS, JE VOUS PRÉSENTE LES VRAIES STARS DE L'ÉCONOMIE!



La passion de Jean-Marc Sylvestre, c'est de faire la lumière sur le monde des affaires. Tous les matins, il informe à 7 h 20 sur les faits essentiels de l'économie, de la vie des affaires et de la Bourse. Il en explique les causes, en démonte les mécanismes, il analyse les enjeux. Parce que l'économie est le théâtre du vrai pouvoir...

Tous les matins, en direct, je veux parler à tous, mais d'abord aux décideurs, aux patrons, aux chefs d'entreprise, aux cadres pour lesquels la vie des affaires est une passion vitale. Tous les matins, en direct, je vous présente les stars de l'économie, les héros de la Bourse.

Tous les matins, je veux prouver que l'économie est le théâtre du vrai pouvoir, que les dirigeants de Coca-Cola, IBM ou St-Gobain ont plus d'influence qu'Edouard Balladur...

Ma passion, c'est de dire la vérité des chiffres et des faits. Ma passion, c'est de dénoncer tous les conservatismes, de droite ou de gauche, tous les archaïsmes, les petites lâchetés.

Jean-Marc Sylvestre

Votre argent m'intéresse!

GABRIEL MILESI : L'argent au quotidien

"Votre argent, c'est l'argent au quotidien. Comment mieux le placer, mieux le dépenser, mieux emprunter". C'est la réponse aux questions concrètes que tout le monde se pose chaque jour.

Comment payer moins d'impôts? Que faire de ses économies, comment financer les études de ses enfants? Est-ce le moment d'acheter un appartement? Où trouver les crédits les plus intéressants?

Pour gérer au mieux son argent, il faut s'informer mais aussi comprendre.

La Bourse parce qu'elle est le reflet des grands mouvements économiques nationaux et internationaux constitue un des points de mire de la rubrique "Votre argent" (8 h 15).



Ce n'est cependant pas une chronique boursière puisqu'elle s'attache à expliquer avec des exemples concrets les mécanismes qui régissent la vie des affaires et donc la vie quotidienne. L'accent est mis chaque jour sur une ou l'autre des sociétés françaises ou étrangères, sur les enjeux qu'elle représente, sur les batailles qu'elle livre ou sur les conséquences de la baisse du dollar... L'analyse économique vient ainsi compléter l'analyse financière.

Il ne s'agit pas de recommander des actions pour le court terme mais plutôt pour le long terme. Parallèlement, "Votre argent" vise à mieux faire connaître les nouveaux produits financiers et met en avant des placements méconnus.

Informations, conseils, analyses, mais aussi baromètre. Quatre minutes intenses au cours desquelles Gabriel Milesi vous permet de savoir comment évoluent les différents marchés, qu'il s'agisse de l'immobilier, des œuvres d'art, du marché de l'or ou des privatisées.

Gabriel Milesi

EN BREF:

Bernard Valette vous lance la balle à l'antenne! Il inaugurera le 9 janvier la rubrique du golf sur France Inter. Chaque samedi à 8 h 55.

L'affaire Luchaire

M. Dubos, ancien chargé de mission auprès de M. Charles Hernu, inculpé

M. Michel Legrand, premier juge d'instruction à Paris, a inculpé, le lundi 21 décembre, MM. Jean-François Dubos et Guy Motais de Narbonne, dans le cadre de l'information ouverte pour « intrusion à la législation sur le commerce des armes de guerre, faux et usage de faux, trafic d'influence et corruption de fonctionnaires ».

La dimension politique

Chargé de mission auprès du ministre de la défense et ne dépendant que de lui, M. Jean-François Dubos a été de 1981 à 1984 le principal inspirateur de la politique de M. Charles Hernu à la tête des armées, avant de prendre quelque distance d'avec ses anciennes responsabilités lorsqu'il a été nommé, au tour extérieur, maître des requêtes au Conseil d'Etat.

M. Dubos a été mis directement en cause dans le rapport administratif confié par le ministre de la défense, M. André Giraud, au contrôleur général des armées, M. Jean-François Barba, sur les transactions de Luchaire avec l'Iran. Ce rapport, que M. Giraud a dû déclasser en lui retirant son timbre « confidentiel-défense » après sa parution dans la presse, conclut à la conviction de son auteur que « les opérations illicites de la société Luchaire ont été couvertes par des membres du cabinet de M. Hernu et, plus particulièrement, par M. Dubos ».

Dans le premier cas, le contrôleur général Barba exprime sa conviction que « M. Dewavrin dit la vérité lorsqu'il déclare avoir été couvert par le cabinet de M. Hernu et, plus spécialement, par M. Dubos ». Le chargé de mission était, selon M. Dewavrin, l'un des trois hommes au sein du ministère de la défense, avec deux autres conseillers techniques, au courant des exportations déguisées vers l'Iran.

Dans le second cas, l'auteur du rapport indique que M. Dubos aurait demandé au général Wautrin, qui s'inquiétait de la destination

Après la publication de l'interrogatoire de M. Gordji

Ouverture d'une information contre X.

Une information contre X, pour violation du secret de l'instruction et violation du secret professionnel a été ouverte, lundi 21 décembre, par le parquet du tribunal de Paris après la publication du procès-verbal de l'audition de M. Wahid Gordji par le Nouvel Observateur.

Le magistrat a notamment demandé à son interlocuteur de s'expliquer sur ses relations avec les membres du réseau terroriste pro-iranien soupçonné d'avoir perpétré les quatre attentats commis à Paris en 1986. M. Gordji a reconnu avoir rencontré le plupart d'entre eux : Salah, Adam Hussein, Farid Roumi.

M. le Procureur général a précisé qu'il ne s'agit pas d'une charge explosive mais « d'une grande fumigaine inoffensive dépourvue qui n'a pas fonctionné ». M. Collard, ses parents et le chauffeur de M. Le Pen ont aussi déposé une plainte.

La police judiciaire de Marseille a précisé qu'il ne s'agit pas d'une charge explosive mais « d'une grande fumigaine inoffensive dépourvue qui n'a pas fonctionné ».

RELIGIONS

Guerre de chapelles dans les mosquées

Après des mois de polémique (Le Monde du 18 septembre), une rencontre doit avoir lieu cette semaine à la Mosquée de Paris, entre le recteur Cheikh Abbas et M. Leclercq qu'une telle sévérité à l'égard du recteur Abbas n'est pas partagée dans sa communauté, on entend cette réponse : « Il est vrai que nos frères musulmans ont plus que moi l'habitude de la dictature ».

« Je n'ai aucun ennemi chez les juifs ou les chrétiens. S'il y a des gens contre moi, je leur pardonne à l'avance ». L'homme qui parle ainsi, chapelain à la main et tête toujours couverte d'une toque noire, est l'une des personnalités religieuses les plus éminentes de France. Cheikh Abbas bencheikh Al Hocine, recteur de la Mosquée de Paris, soixante-cinq ans, passe volontiers dans l'opinion pour le « pape » de l'Islam en France.

Le situation est tellement absurde que lorsque Cheikh Abbas se déplace en province pour visiter ou inaugurer une nouvelle mosquée, le préfet téléphone au ministre de l'intérieur pour savoir s'il doit être présent ou se faire représenter.

La réponse est souvent non, car l'édifice du recteur est loin d'être reconnu de tous. Un conflit oppose la Mosquée de Paris (dont le rôle historique depuis sa construction en 1924 et le prestige renaissant avec l'arrivée du nouveau recteur en 1982 ne sont plus guère contestés) et la Fédération nationale des musulmans de France (FNMF), représentative d'un islam de terrain, associatif. Ce conflit pousse le regroupement que chacun pourtant appelle de ses vœux.

Les pouvoirs publics et les interlocuteurs traditionnels de l'Islam en France — pour l'instant, lieux de culte et d'écoles, l'Association nationale des musulmans de France (ANMF) et la gestion de cimetières franco-musulmans — poussent depuis longtemps à la création d'une instance nationale représentative de l'Islam en France.

« La guerre des chefs » oppose Cheikh Abbas à M. Leclercq, partisan d'un islam modéré, moderne, ouvert aux autres religions, véritable restaurateur de la Mosquée de Paris, à un jeune Français converti, M. Daniel Youssouf Leclercq, trente-quatre ans, natif de Calais, devenu musulman à dix-neuf ans, contrôleur de gestion chez Bull et défenseur d'un islam « de base » très orthodoxe.

C'est en menant campagne pour le respect strict des règles de l'abattage rituel de la viande halal que M. Daniel Youssouf Leclercq a commencé à se faire connaître dans sa communauté d'adoption. Avec notamment un autre Français converti, M. Yacoub Roty, il a fondé, en novembre 1985, la Fédération nationale des musulmans de France, qui regroupe cent vingt associations dans tout le pays. Il le préside aujourd'hui.

Que reproche-t-il à Cheikh Abbas ? Tout simplement d'occuper — illicitement, avec la complicité des autorités algériennes, le site historique de la Mosquée de Paris, tout en reconnaissant que l'actuel recteur est « incontournable » dans tout projet de structuration de la communauté musulmane.

A cette critique de fond, s'ajoutent des attaques très personnelles. Cheikh Abbas se voit accusé de ne pas « porter la barbe », comme le veut l'enseignement du Prophète, d'« investir » les fidèles en pleine prière à la Mosquée, de se plier aux ordres de l'Algérie pour ordonner le début et le fin du ramadan et enfin d'avoir dit un jour que les

musulmans en France pouvaient très bien s'approvisionner au viande au supermarché du coin, plutôt que dans les boucheries halal... Et quand on fait remarquer à M. Leclercq qu'une telle sévérité à l'égard du recteur Abbas n'est pas partagée dans sa communauté, on entend cette réponse : « Il est vrai que nos frères musulmans ont plus que moi l'habitude de la dictature ».

Les Algériens et les autres

A cette « guerre des chefs » s'ajoutent des conflits entre nationalités. « La hargne contre la Mosquée de Paris est une hargne contre l'Algérie », écrit un proche conseiller de Cheikh Abbas. Il

« Qui représentera les trois millions de musulmans en France ? La création d'un Conseil supérieur de l'Islam se heurte à un conflit de personnes et de fond entre la Mosquée de Paris et la Fédération nationale des musulmans de France ».

est vrai que les manœuvres tentées par le précédent recteur, Si Hamza Bouabkeur, pour transférer à l'Algérie la propriété de la mosquée parisienne de la place du Palais-de-l'Ermitage (cinquième arrondissement) alimentent encore en partie le malaise actuel.

Malgré une démarche des trois ambassadeurs d'Algérie, de Tunisie et du Maroc informant le gouvernement français en 1986 de leur souhait de voir la Société des Nations rétablir dans ses « droits originels », le recteur Abbas a pris lui-même en juin 1987 la présidence de l'association et sur onze membres, le conseil d'administration compte six Algériens, qui occupent les postes clés à la Mosquée de Paris.

Pour sa part, la Fédération nationale des musulmans de France ne compte pas un seul Algérien dans son conseil d'administration, qui se compose de quatre Français, trois Marocains, deux Tunisiens, un Turc et un Sénégalais. Sur cent vingt associations, seules deux, parvenues tout spécifiquement algériennes : « Ce sont des dissidents qui ont échappé au coup de filet », commente Daniel Youssouf Leclercq, pour qui sans aucun doute la Mosquée de Paris est devenue un instrument de contrôle de l'immigration algérienne et fait pression sur les associations et amicales algériennes pour qu'elles ne se fédèrent pas.

Ces conflits politico-religieux ont une traduction sur le terrain. A Toulouse, par exemple, où l'on compte 37 000 Maghrébins et sen-

lement trois petites salles de prières de 250 places au total, un projet de construction d'une grande mosquée divise la communauté locale. A majorité marocaine, l'Association musulmane de Toulouse (AMT) est contrainte depuis des mois dans ses efforts d'acquisition d'un terrain. Une association rivale, composée d'Algériens et de Français musulmans, est soutenue par M. Baudin, maire, qui se prévaut de l'accord de la Mosquée de Paris. Un procès en diffamation est engagé par l'AMT, accusée d'« islamisme » (Le Monde du 7 novembre).

A Dijon, c'est un consul marocain qui a été mis en cause par un imam irakien. Celui-ci aurait été menacé de mort. L'importante communauté marocaine de la

« Qui représentera les trois millions de musulmans en France ? La création d'un Conseil supérieur de l'Islam se heurte à un conflit de personnes et de fond entre la Mosquée de Paris et la Fédération nationale des musulmans de France ».

est vrai que les manœuvres tentées par le précédent recteur, Si Hamza Bouabkeur, pour transférer à l'Algérie la propriété de la mosquée parisienne de la place du Palais-de-l'Ermitage (cinquième arrondissement) alimentent encore en partie le malaise actuel.

Malgré une démarche des trois ambassadeurs d'Algérie, de Tunisie et du Maroc informant le gouvernement français en 1986 de leur souhait de voir la Société des Nations rétablir dans ses « droits originels », le recteur Abbas a pris lui-même en juin 1987 la présidence de l'association et sur onze membres, le conseil d'administration compte six Algériens, qui occupent les postes clés à la Mosquée de Paris.

Pour sa part, la Fédération nationale des musulmans de France ne compte pas un seul Algérien dans son conseil d'administration, qui se compose de quatre Français, trois Marocains, deux Tunisiens, un Turc et un Sénégalais. Sur cent vingt associations, seules deux, parvenues tout spécifiquement algériennes : « Ce sont des dissidents qui ont échappé au coup de filet », commente Daniel Youssouf Leclercq, pour qui sans aucun doute la Mosquée de Paris est devenue un instrument de contrôle de l'immigration algérienne et fait pression sur les associations et amicales algériennes pour qu'elles ne se fédèrent pas.

Ces conflits politico-religieux ont une traduction sur le terrain. A Toulouse, par exemple, où l'on compte 37 000 Maghrébins et sen-

d'Evry, ajoutant : « Je sillonne les mosquées en France. Jamais, on ne m'a demandé ma nationalité ».

Au-delà des rivalités de personnes et d'origine, des divergences assez fondamentales touchent aux formes de la pratique de l'Islam en France et à la qualification religieuse de ceux qui seront appelés demain à le représenter. D'après certains, récusent toute participation à un futur consistoire islamique d'hommes qui ne seraient pas, d'abord, des musulmans pieux et pratiquants.

La proposition a été ainsi faite officiellement de créer une sorte de « comité provisoire », dit des « trois tiers » : un premier tiers composé d'Algériens ; un deuxième, de Français musulmans, convertis ou naturalisés ; un troisième, de musulmans non algériens. Ces proportions correspondent très sommairement à la répartition numérique de la communauté en France.

Ce critère d'origine nationale est sans doute discutable, mais il n'y en a guère d'autres. Des personnalités ont même été déjà présentées comme MM. Arkoun et Merad, universitaires. Guerrouh, ancien secrétaire, Ourabah, ancien préfet et conseiller d'Etat. Cheikh Abbas veut privilégier en effet des hommes compétents, connaissant bien la langue et le Coran. « Il faut éviter le gourbi, explique-t-il. La vie associative de la communauté est encore trop embryonnaire. Si on veut faire du consistoire islamique une superstructure d'associations, ça ne marchera jamais ».

C'est le principal point de divergence avec la Fédération nationale des musulmans de France qui réclame un organisme représentatif, légitime et démocratique. Elle redoute de voir se former une élite plutôt intellectuelle, depuis longtemps intégrée, éloignée des nouvelles couches d'immigrés, populaires et plus pratiquantes. Les questions de principe sont donc « l'Islam en France soit dirigé par des non-religieux ou des musulmans de complaisance. On doit juger l'Islam non par ceux qui en parlent savamment, mais par ceux qui le pratiquent ». La Mosquée répond : « Nous n'avons pas cette conception policière de l'Islam ».

Ainsi, tout le monde est d'accord pour réclamer des règles du jeu, mais pas les mêmes. C'est une querelle d'anciens et de modernes, de religieux et de laïcs. Ambassadeur de la Ligue des Etats arabes à Paris, M. Hamadi Essid se dit affrayé devant les conséquences de l'édification d'une « Eglise » musulmane, l'originalité de l'Islam étant précisément que « l'homme reste libre dans sa relation directe avec Dieu ».

C'est lui qui, mettant en cause les interdictions alimentaires prescrites en France par les musulmans traditionnalistes ou néophytes, notamment celle du fromage qui incorpore des substances « impures », dit, le 29 octobre dernier à Radio-Orléans : « L'Islam, mais pratique par le prosélytisme, mais pour encourager vos compatriotes français à embrasser votre religion, vous savez mieux que moi qu'il ne faut surtout pas leur donner à choisir entre l'Islam et le fromage ». Ces propos ont suscité une vive réprobation : « Je préfère, réplique un fidèle, laisser le fromage à celui qui le veut et mourir de faim en choisissant l'Islam ».

HEINRI TINOCO

(1) On l'a notamment les Banques de l'Islam de Gilles Képel. Saül, 425 page, 130 F.

LES TEMPLIERS SONT DE RETOUR

Depuis sa résurgence le 27-12-1984 à Jérusalem, l'Ordre des Chevaliers du Christ et de Notre-Dame diffuse un enseignement traditionnel initiatique et même une action culturelle et philanthropique.

O+C+T+N+C+N+D+ B.P. 12 78430 LOUVIENNES

REPÈRES

Médecine

Quarante-cinq minutes sous l'eau

Alvaro Garza, un petit Américain de onze ans, jugé « cliniquement mort » par les médecins après avoir été noyé, d'une rivière gelée à pu être ramené à la vie par une équipe médicale de l'hôpital Saint-Luke de Fargo (Dakota-du-Nord). Alvaro était tombé le 4 décembre dans le fleuve Rouge (Red River), qui sépare les villes de Fargo et de Moorhead, en essayant de pêcher un écreuil mort. Il était resté sous des eaux glacées pendant quarante-cinq minutes avant d'être découvert et transporté à l'hôpital où la température de son corps, très au-dessous de la normale, ne laissait aucun espoir de survie.

L'équipe médicale dirigée par le Dr William Norberg est parvenue à sauver le jeune garçon en réchauffant lentement sa température corporelle grâce à une méthode récemment mise au point (Le Monde du 31 janvier 1984).

Un « miracle » équivalent s'est produit il y a quelques jours en Norvège, où une équipe médicale a réussi à sauver un homme de cin-

REPÈRES

Espace

Un cosmonaute bien chanceux

La cosmonaute soviétique Vladimir Titov, dont le vaisseau Soyuz TM-4 doit prochainement s'amarrer à la station orbitale Mir, aura, si l'on en croit certains commentateurs soviétiques, besoin de toute sa chance pour mener à bien la mission de longue durée qui vient de lui être confiée. A deux reprises déjà, Vladimir Titov a frôlé en vol le catastrophe, comme le rappellent les investis dans un article publié lundi 21 décembre. La première fois, en avril 1983, il dut interrompre une tentative d'amarrage de son vaisseau Soyuz T-3 avec la station Saliout-7, de crainte d'endommager les deux véhicules lors d'une jonction trop brutale. La seconde, en septembre 1983, se fusa prit feu au moment du décollage (Le Monde du 13 octobre 1983) et l'équipage de trois personnes dont une femme ne dut son

REPÈRES

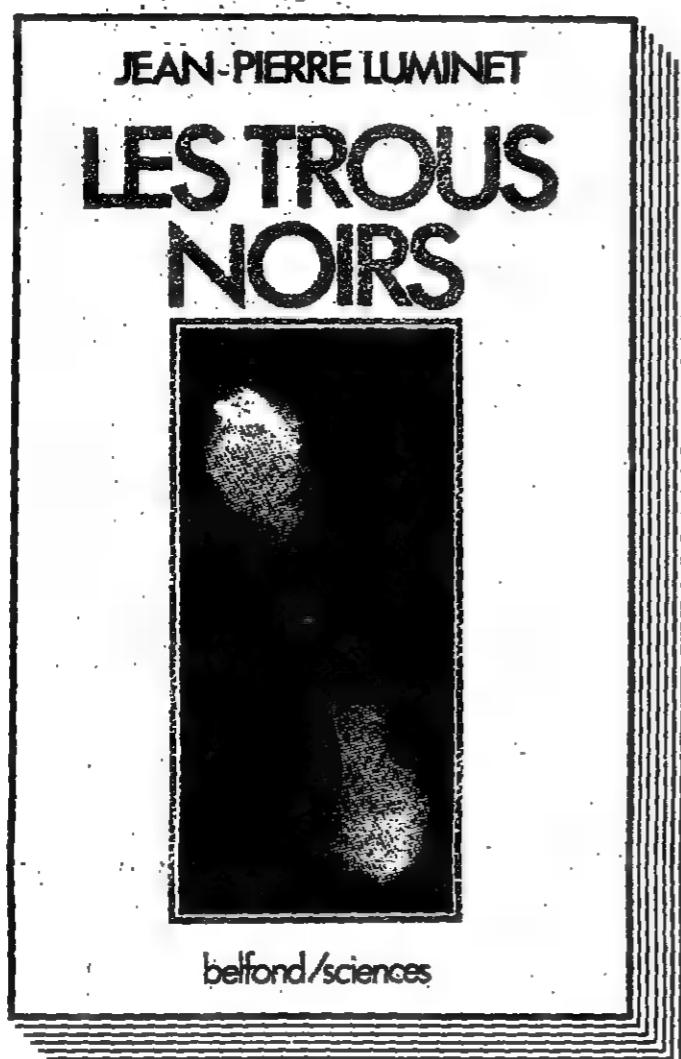
Solidarité

Les Restaurants du cœur ouvrent leurs portes

Pour la troisième année consécutive, les Restaurants du cœur créés par Colette, ont ouvert leurs portes, le lundi 21 décembre. Des personnalités politiques et des artistes sont venus apporter leur soutien aux organisateurs qui souhaitent servir 220 000 repas, par jour aux plus défavorisés, durant les trois mois d'hiver. Sept cents centres animés par plusieurs milliers de bénévoles doivent être opérationnels dès le mois de janvier dans 300 villes de France, mais les organisateurs craignent de ne pouvoir assurer ces semaines de distribution. Les responsables de l'association, qui ont reçu une subvention de 10 millions du secrétariat d'Etat aux affaires sociales, n'ont pas encore fait appel aux dons et regrettent que la contribution de la CEE soit plus faible que l'année dernière.

Collection Belfond/Sciences
dirigée par Jean Audouze et Isabelle Naddes/Souriau

LES TROUS NOIRS

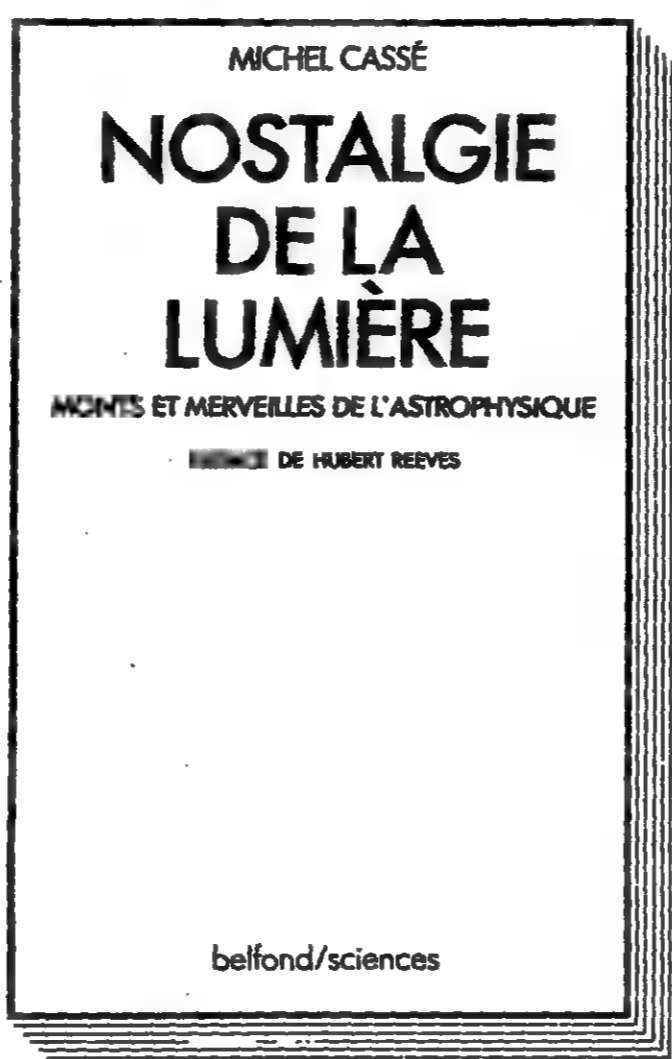


JEAN-PIERRE LUMINET

Les trous noirs : la plus fascinante découverte de l'astronomie moderne. Découverte récente, mais déjà légendaire, qui alimente mythes et fantasmes. Sont-ils ces monstres dévoreurs de lumière et d'étoiles que décrit la science-fiction ? Sont-ils une pure hypothèse de la théorie relativiste ou une réalité observable ? Répondre à cette question, c'est entreprendre un fabuleux voyage dans le temps et dans l'espace. C'est pénétrer dans un monde où la logique terrestre n'a plus cours, celui des supernovae, des étoiles X, des quasars. C'est comprendre comment les étoiles naissent, flambent et meurent. C'est parvenir aux confins de l'univers - et aux limites de la physique contemporaine.

Docteur ès sciences, Jean-Pierre Luminet est, à trente-six ans, le spécialiste français des trous noirs. Astronome à l'Observatoire de Meudon, il est chargé de recherches au CNRS : ses travaux lui ont valu un prix de la Société astronomique de France et la médaille du CNRS.

NOSTALGIE DE LA LUMIÈRE

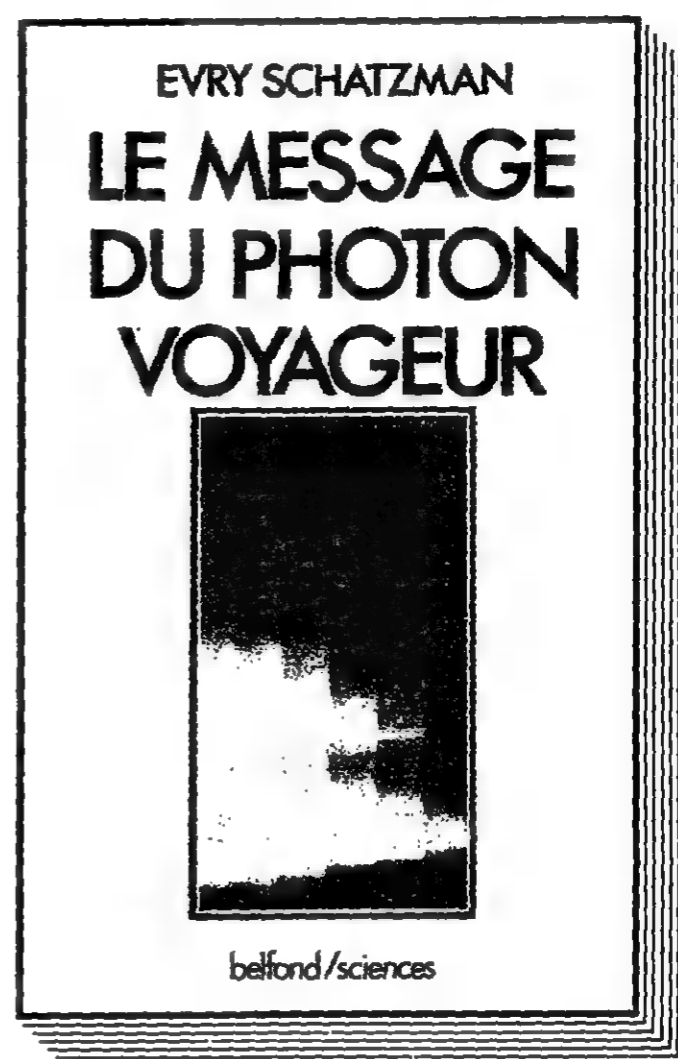


MICHEL CASSÉ

C'est un chercheur de pointe qui manipule la démarche scientifique avec toute la rigueur requise. Ses travaux lui ont acquis une reconnaissance et une audience internationales. Mais sa structure affective lui interdit d'en rester là. Face au lyrisme qu'éveillent en lui les splendeurs et les mystères du Cosmos, il refuse de s'enfermer dans une prudence frileuse. Parfaitement capable de manipuler efficacement le réductionnisme scientifique - tant que technique de travail -, il est également parfaitement incapable, dans sa vision globale du monde, de s'en contenter.

Astrophysicien à l'Institut de Recherche fondamentale du CEA, Michel Cassé est spécialiste de l'évolution stellaire, de l'astrophysique nucléaire et des rayons cosmiques. Il travaille en particulier sur l'interprétation de l'explosion de la supernova de 1987.

LE MESSAGE DU PHOTON VOYAGEUR



EVRY SCHATZMAN

Qu'est-ce que l'astrophysique ? Une science d'observation liée de très près à l'astronomie. Comment procède-t-elle ? Par l'analyse de ces grains de lumière qui nous viennent des étoiles : les photons. Quels sont ses objectifs ? Nous permettre de mieux comprendre notre passé et, par là, notre avenir. Ses résultats ? Tout ce que nous savons à ce jour sur notre système solaire. Ses déviances ? Tout ce que les hommes ont inventé - et notamment l'astrologie - pour faire taire leur peurs ancestrales. Evry Schatzman replace l'astrophysique dans son contexte scientifique, social et économique, sans oublier ni les préoccupations philosophiques qui l'animent, ni les pressions idéologiques qu'elle subit.

Membre de l'Académie des Sciences, Evry Schatzman est l'un des plus grands astrophysiciens mondiaux.

Culture

Les Grands Prix nationaux

Le ministère de la culture a attribué ses Grands Prix nationaux le 22 décembre à dix-neuf lauréats.

Sculpture : Toni Grand

Cet artiste solitaire et répent pour son caractère taciturne est né en 1935 dans le Gard et vit aujourd'hui dans un village des Bouches-du-Rhône. Après un bref passage dans le groupe Supports-Surfaces, il a entrepris d'analyser pour son compte les problèmes de la sculpture : celui des formes, d'abord à travers des volumes de bois équilibrés, débuts, recollés dans les années 70 ; celui de la couleur s'y est ajouté avec les résines, notamment dans les Colonnes vivantes présentées à la biennale de Venise en 1982 ; celui du « contenu » dans ses dernières pièces à base de matériaux composites que son découvreur au Centre Georges-Pompidou en 1986.

Muséographie : association des conservateurs de la région Nord-Pas-de-Calais.

L'idée n'est pas mauvaise d'avoir décoré le prix récemment créé de muséographie à l'association des conservateurs de la région Nord-Pas-de-Calais. Car cette association, qui réunit trente-deux professionnels chargés des vingt-neuf musées du Nord, a fait, depuis qu'elle existe (1975), un gros travail de mise en valeur des collections de la région, pour les étudier comme pour les faire connaître à travers des expositions comme « De Charpeux à Mattise : la sculpture française 1850-1914 » ou « De Carnac à Guirard, la peinture italienne dans les musées du Nord », toutes deux venues à Paris après leur création régionale.

Métiers d'art : Jean de Gonet

Ce jeune relieur, né le 30 mai 1950 à Bézier, s'est fait remarquer depuis 1982 dans les milieux de bibliophiles par ses livres, précieux et reliés en toutes circonstances, c'est la mise en valeur de la structure de la reliure elle-même et la qualité des

matériaux utilisés qui font la beauté et l'originalité des ouvrages. Jean de Gonet a aussi mis au point un mode de production de reliures en séries limitées dont les plats sont en plastique moulé.

Cirque : Eddy Sosman et « Petit Gougou »

Né à Paris, en 1954, le clown Eddy Sosman est un enfant de la bulle. Il est d'abord jongleur, se fait connaître chez Annie Fratellini. Sa vocation de clown se révèle quand il rencontre Alain André dit « Petit Gougou », qui, lui, a suivi les beaux arts, et travaille le mime et la danse. De cette rencontre naît un duo de clown de notoriété internationale, et qui a déjà obtenu de nombreux prix.

Cinéma : Sandrine Bonnaire

Née en 1967, Sandrine Bonnaire incarne son premier film avec Maurice Pialat : « A nos amours ». Elle y tient le rôle central et obtient le César du jeune espoir féminin. Sa personnalité, son charme, sa vitalité l'imposent, l'imposent. Elle tourne une dizaine de films, dont « Police » (1984) et « Sous le soleil de Saïgon » (1987), toujours avec Maurice Pialat, la Puritaine, de Jacques Doillon (1986), « Sans toi ni loi, d'Agathe Varda » (1985), qui lui vaut le César de la meilleure actrice. Et les « Innoçents », le dernier film d'André Téchiné qui sort le 23 décembre.

Théâtre : Antoine Vitez

Né en 1930, Antoine Vitez, diplômé de russe, traducteur du « Don païble », secrétaire d'Aragon, rejoint l'équipe du Théâtre national de Marseille, puis de la Maison de la culture de Caen, alors dirigée par Jo Trehard. Codirecteur avec Jack Lang du Théâtre national de Chaillot (1972-1974) en même temps que directeur du Théâtre des quartiers d'Ivry (1972-1978), professeur au Conservatoire, Antoine Vitez définit et signale sa conception d'un théâtre fouillé autant que rigoureux, ardent autant que sensible. Nommé en 1981 directeur du Théâtre national de Chaillot, il peut y donner toute sa mesure, à travers des spectacles

comme « Faust », « Hernani » et « Le Soulier de bois », évènement du dernier Festival d'Avignon, dont les représentations viennent de se terminer triomphalement à Chaillot.

Chanson : Johnny Hallyday

Johnny Hallyday est né en 1943. Il est certainement le rocker le plus populaire en France, son public le suit depuis plus de vingt ans. Spécificateur de sa génération, et leurs enfants. Depuis son premier 45 tours en 1960 (« L'aimer follement »), il a vendu 13 millions de disques. Il a participé à tous les mouvements de mode, a tourné une dizaine de films dans lesquels il joue son propre personnage. Sa vraie carrière cinématographique commence avec « Détective » de Jean-Luc Godard, suivi en 1985 de « Conseil de famille », de Costa Gavras. Il a de recevoir également les Victoires de la musique.

Photographie : Joseph Koudeka

Né en Moravie en 1938, Joseph Koudeka est venu à la photographie par le théâtre. Membre de Magnum, cet apatride fixé en France reste un exilé. Il a notamment donné « L'été » une vision où la pureté du géométrique se conjugue à la puissance et à la noblesse du témoignage.

Création industrielle : Pierre Paulin

Créateur du mobilier et d'objets, Pierre Paulin, qui est âgé de soixante ans, a travaillé en collaboration avec des entreprises telles qu'Air Inter ou Citroën. Il est également l'auteur des aménagements du Louvre et de l'Elysée (en 1971 et en 1985).

Archéologie : Michel Brézillon

Directeur des antiquités préhistoriques de l'Ile-de-France, puis inspecteur général de l'archéologie, après avoir été enseignant et chercheur, Michel Brézillon, qui est né en 1924, a travaillé sur son propre terrain de la préhistoire, grâce de la recherche en préhistoire, tant française qu'africaine. Ce disciple et collaborateur de André Leroi-Gourhan est également l'inventeur de la technique de moulage des sols préhistoriques.

Peinture : Raymond Hains

Raymond Hains, qui est né à Saint-Brieuc en 1926, est l'inventeur de l'affiche sociale et laotrice. Objet d'art entre sociologie et décor. Cet ancien membre du mouvement des Nouveaux Réalistes - en 1960 - est, depuis lors, resté fidèle à l'esprit de dérision propre à ce groupe. Son travail, proche du néo-dadaïsme actuel, connaît depuis plusieurs années un regain de célébrité (Fondation Cartier, 1985, Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 1986).

Patrimoine : Bruno Foucart

Né en 1938, ancien directeur de l'ENS, professeur d'histoire de l'art contemporain à la Sorbonne et à l'École des beaux-arts, Bruno Foucart a lancé et organisé à partir de 1974 la politique de classement des édifices et œuvres urbaines. Commissaire général de l'exposition Viollet-le-Duc en 1980, vice-président des Amis d'Orsay, ce spécialiste de l'art religieux est de l'architecture et au premier rang de ceux qui ont permis la redécouverte de dix-neuvième siècle français.

Michel Philippot : Grand Prix national de la musique

Michel Philippot est né le 2 février 1925 à Verry-la-Marne. Après études scientifiques assez poussées, il se consacre à la musique et travaille en particulier la composition avec René Leibowitz. Il occupe différents postes au plus en plus importants, à la radio, de 1949 à 1976. Professeur de composition au Conservatoire de Paris depuis 1970, il crée en 1976 le département de musique de l'université de Sao Paulo qu'il dirige jusqu'en 1981. Il est de nombreuses musiques, de travaux scientifiques, de la cybérétique et de études musicales et esthétiques.

Danse : Françoise Adret et le Lyon Opéra Ballet

Françoise Adret a été formée à l'Opéra de la danse par la première fois comme étoile au Ballet des Champs-Élysées en 1948 dans une œuvre de Serge Lifar. En 1951, elle fonde la compagnie de l'Opéra d'Amsterdam

qu'elle dirige pendant sept ans. En France, elle travaille avec Roland Petit. De 1971 à 1973 elle crée et dirige le ballet de Nice. Jusqu'en 1968 sa carrière prend une dimension internationale. De 1973 à 1978 elle dirige Jean-Albert Cartier le Ballet Théâtre Contemporain. Elle est ensuite nommée inspectrice principale de la danse au ministère de la culture. Parallèlement, elle assure la direction artistique du ballet de l'Opéra de Lyon, dont elle prend la direction générale en 1985.

Arts graphiques : Michel Regnier, dit « Greg »

Michel Regnier, dit « Greg », cinquante-six ans, est essentiellement connu pour avoir créé le personnage d'Achille Talon, un des records de vente de la bande dessinée franco-belge avec six millions de tirés déjà parus. Greg a travaillé au « Journal de Tintin » en 1958. Il a aussi collaboré à Spirou, à certains scénarios de Modeste et Pompon, et à la reprise de Tintin et Pif.

Grand Prix national des lettres : Robert Pinget

Né en 1919 à Genève, Robert Pinget a placé ses premiers pas littéraires - après avoir été avocat, puis peintre - dans ceux de l'écriture. Il s'agissait pour lui d'exprimer, dans ses romans comme dans ses pièces de théâtre, ce qu'il ressentait, de malade, de terriblement mutilé ce langage avec lequel nous croyons communiquer avec les autres. Pour ce faire, Pinget - que l'on a appelé par mégarde parmi les écrivains du « nouveau roman » parce qu'il était édité aux éditions de Minuit - a inventé une forme d'humour cruel qui n'appartient qu'à lui, une « parodie » obstinée, à la fois tragique et comique. Pinget a obtenu le prix des critiques pour « L'inquisiteur » (1963) et le Fémina deux années plus tard pour « Quelqu'un ». Son dernier roman, « L'Ennemi » est paru au début de cette année, cependant qu'un hommage portant sur l'ensemble de son œuvre théâtrale lui était rendu au Festival d'Avignon.

Grand Prix national de la traduction : Nino Frank

En cette année qui a vu une floraison inattendue de livres traduits de l'italien aux éditions des libraires

français, il convenait de récompenser le plus actif des propagandistes traducteurs de la littérature transalpine. Né en 1904 à Malindi, en Italie, Frank s'est réfugié en France en 1923, après la prise du pouvoir par Mussolini. Écrivain, ami de Max Jacob et de Jean Cocteau, auteur de cinéma, de télévision et de théâtre, il a commencé à traduire au début des années 30 les grands auteurs italiens contemporains, de Pavese à Scavino à Wilcock et de Campanile à Satta.

Grand Prix national de poésie : Edmond Jabès

La poésie d'Edmond Jabès nous trois fils, de manière si serrée, dans une prose si dense, qu'ils ne paraissent plus en faire qu'un : l'exil, l'identité juive, le questionnement de la langue française. Ces trois sources d'inspiration et de méditation sont liées à la situation personnelle de l'écrivain. Né en 1912 dans une famille juive du Caire, Edmond Jabès a publié en français, au début des années 30, ses premiers poèmes. C'est en français qu'il a écrit le parti de 1945 qu'il collabore à la NRF aux « Cahiers du Sud » ou aux « Lettres nouvelles ». Jabès est contraint de quitter l'Égypte en 1950. Son œuvre centrale, le « Livre des questions », est publiée en 1977. Elle a été publiée en 1973 aux éditions Gallimard.

Histoire : Jacques Le Goff

Né en 1924 à Toulon, Jacques Le Goff est une des figures les plus brillantes de la seconde génération de l'école historique française. « Annales », celle qui a imposé dans les universités du monde entier comme dans le public cultivé la « nouvelle histoire ». Membre de l'École des hautes études en sciences sociales de 1972 à 1977, codirecteur des « Annales » vice-président de la Société d'ethnologie française. Le Goff a publié tant des ouvrages théoriques (« Faire de l'histoire » 1974 ; « Pour un autre Moyen Âge » 1977) que des études sur l'imaginaire médiéval et religieux (« Les Intelligents du Moyen Âge » 1957, la « Histoire du purgatoire », 1981) ou des grandes synthèses (« La Civilisation de l'Occident médiéval », 1964, « Histoire de la France urbaine », 1980).

SACHER - MASOCH
S.I. WITKIEWICZ
La Vierge à la fourrure & Les Pragmatistes
mise en scène PHILIPPE ADRIEN
LOC 43 28 36 36
La Tempête
CARTOUCHE
Relâche exceptionnelle les 25, 31 décembre - 1^{er} janvier

THEATRE DE PARIS
OFFENBACH
RIBES
Le Pont du Soupir
LA CRITIQUE UNANIME
Une pure merveille, magnifiquement réussie.
C'est fou, c'est dévastateur. C'est ce que l'on fait de plus gonflant aujourd'hui dans Paris.
Interprètes excellents. On s'amuse sans arrière-pensée.
Cavalcades endiablées : Un tempo idéal, à pleurer de rire.
Brillante réussite.
Une œuvre remarquable.
JOURNAL DU DIMANCHE
téléphone : 43.59.39.39

THEATRE
attention
DERNIERES
y'a bon
BAMBOULA
UNE COMEDIE DE TILLY
ALAIN AITHARD, MARYLIN EVEL, MARION GRIMAUD, HÉLÈNE SURGÈRE, JEAN-PAUL ROUSSILLON
PARIS VILLETTE

THÉÂTRE D'IVRY
JUSQU'AU 30 DÉCEMBRE
ECLIPSE de la BAILE
D'ARNALDO CALVEYRA
FLORENCE DELAY
CATHERINE DASTÈ
Un très beau spectacle pour Noël pour les grands et les petits.

THEATRE DE L'ATELIER
MARCEL MARECHAL
MARTINE PASCAL
CAPITAINE BADA
JEAN VAUTHIER
prix de la critique 1987
"Avec un tel texte, les acteurs ne peuvent être que formidables."
Colette Godard - LE MONDE
"Une transmise scène de ménage aux dimensions tydiques, cosmiques."
P. Marcaru - LE FIGARO
"Marechal et Martine Pascal jouent à corps et à coeur brûlants."
E. Salino - L'EVENEMENT DU JEU
"Le théâtre de Vauthier n'a pas vieilli, mais grandit. Marechal n'a plus qu'à surgir, le titre Vauthier habite depuis longtemps son bonheur. Et le nôtre."
J.P. Thibaudat - LIBERATION

MUSIQUE

Alfredo Kraus et June Anderson

Les lois du récital
Alfredo Kraus, soixante ans, et June Anderson, qui est au début d'une carrière vertigineuse, ont chanté et chantent ce mardi 22 décembre à l'Opéra.

Pour les deux concerts donnés par June Anderson et Alfredo Kraus au Palais-Garnier les 20 et 22 décembre, on imagine facilement que les guchets de location ont été pris d'assaut, et, cependant, il n'y a pas programme plus de quatre duos et de quatre arias (deux pour chacun), car, dans l'intervalle, l'orchestre joue des pages symphoniques pour passer le temps et permettre aux concurrents de se reposer un peu la voix.

En effet, si l'ouverture de « Sémiramis » de Rossini est une page magistralement chantée par l'orchestre, celle de « Nabucco » ne fait guère honneur à Verdi en comparaison de celle du prélude de l'acte trois de la « Traviata » exécutés par ailleurs. On a néanmoins l'impression que l'orchestre de l'Opéra prend plus au sérieux ces hors-d'œuvre qu'il ne le fait dans la suite des représentations. A moins que le sort des représentations de Michele Veltri ne soit une baguette magique ou que la présence de deux vedettes n'agisse comme un stimulant. On comprend mal que le nom du violon solo, si actif dans l'air de Faust, ne soit pas même mentionné dans le programme, ni celui des autres solistes. Mais la plupart des auditeurs avaient sans doute l'oreille ailleurs, et il est vrai qu'Alfredo Kraus chante, à soixante ans, cet air avec une jeunesse et une confiance confondantes, comme un peu plus tard, « Una furtiva lagrima ». On dit qu'il n'est plus au fait de ses moyens, mais cela ne nuit pas, car l'art de se ménager pour vaincre les difficultés en douceur est beaucoup plus impressionnant que celui de dépenser sans compter.

L'Orchestre de Paris dirigé par Bychkov

Un maître de vie

Semyon Bychkov dnnaît son premier concert depuis sa nomination de l'Orchestre de Paris.

M. François Léotard, ministre de la culture, qui assistait au concert, a pu vérifier l'excellence du choix fait pour le successeur de Daniel Barenboim, qui doit lui-même prendre la direction artistique de l'Opéra de la Bastille, en attendant peut-être l'accession de Georg Solti à l'Orchestre de Chicago.

Le concert débutait par la « Symphonie n° 44 » tragique de Haydn, où les lignes instrumentales venaient à notre connaissance naturellement dans ce langage illuminé d'énergie et d'harmonie classiques, nourries par une intense énergie intérieure, qui cédait le pas dans l'adagio à une vision extatique où les rayons de lune des violons argentés, luisaient parfois quelques

soorités magiques de hautbois ou de cors lointains. Et la battue soudain haurée de Bychkov, presque à la manière de Solti, faisait soudain le final le caractère implacable de cette partition si pathétique dans sa pureté d'écriture.

Ainsi parlait Zarathoustra de Strauss, un son d'embellie qu'il ne tirera pas la musique à lui, tant il est soucieux de ses œuvres. Il s'installe au nord de leur existence d'où tout ensuite découle : la montée en puissance, en gloire, du début, émergeant comme un soleil sur les glaces polaires, la méditation qui s'étend à l'orchestre comme une idée enfumée peu à peu l'univers : il défie la ligne de tissu si dense de Strauss lui-même semble se perdre au-delà de l'œuvre l'étoffe à l'extrême pour en faire jaillir les développements inattendus, dégage la logique musicale qui s'élève à travers les fatras philosophiques de cet orchestre gigantesque, brillant comme une fournaise ou parfois relevant de la plus belle musique de chambre.

La suite légère et vigoureuse de Bychkov n'est pas d'un maître de vie, mais d'un guide, d'un maître de vie comme Zarathoustra : elle réchauffe, encourage, irrésistiblement vers les grandes profondeurs et la lumière. Les virtualités de la musique s'épanouissent comme des fleurs, et, charmés, les musiciens prodigant leurs plus beaux feux.

Au milieu de ce programme brillant comme trois étoiles des airs de concert de Mozart, chantés par Christine Barbaux, dont le timbre idéal rayonnait à ces moments d'une virtuosité presque inhumaine, sans s'évader du texte. Mais il s'en faut d'une chiquenarde donnée par une confiance absolue : pour qu'elle rejoigne les grandes Viennoises, Streich ou Gruberova.

JACQUES LONCHAMPT.

ETOILE DE MOSCOU
Restaurant Spectacle russe
Orchestre et attractions Tziganes
LA GRANDE VEDETTE TEREZA
6, rue ARSENE HOUSSAYE
45.63.63.12
GRANDS REVEILLONS LES 24 et 31 DECEMBRE

TSAREVITCH
DINER-SPECTACLE
à partir de 21h
MALVAULT et ses Tziganes
1, rue COLONEL-RENARD
Etoile 17 45.74.72.99
GRANDS REVEILLONS LES 24 et 31 DECEMBRE

سكنا من الامل

Culture

EXPOSITIONS

Lucian Freud au Centre Pompidou

Le pompier de la couperose

C'est la première rétrospective de ce peintre britannique spécialisé dans les chairs mortes. Navrant.

Sigmund genait Ernst qui genait Lucian. Le peintre britannique indubitablement le petit-fils de l'auteur Freud, du docteur. Et, en fidèle héritier...

C'est que Freud-ci a l'Eros morose, et même un rien morbide. Ses connaissances de la délicatesse des chairs, l'invasion de la graisse...

Chevalines leurs mains décourageraient le galant le plus ardent.

Ce partout, tableaux, que misères physiques étalées, couperoses et acrofulies, le rêve d'un dermatologue, le cauchemar d'une esthéticienne.

Et puis quoi ? Il n'y a rien, dans cette parade monstruosité, qui sache émouvoir simplement.

Que le préfacer du catalogue qui accompagne l'exposition éperdument plus grand artiste réaliste vivant. Et que quelques esprits qui aimeraient passer pour brillants...

Peu importe la manière, de toute façon, puisque les sujets « scandaleux » - homosexualité ou agonie d'une mère...

L'illusion d'une inspiration violente

Ayant commencé par des portraits et des figures au les primitifs allemands, maigres et plats, il introduit...

NOTES

« Les Keufs » de Josiane Balasko

Josiane Balasko est une femme-flic qui déteste les proxénètes et s'acharne à les coincer. En traquant le trac d'un jeune algérien...

Si l'on dit que le scénario est meilleur que la mise en scène, cela ne signifie pas que le film est mauvais, mais Josiane Balasko réalise un se débrouille mieux avec la caricature et l'esprit du café-théâtre qu'avec les bonnes intentions et les bons sentiments.

Philippe Dagen. Galeries contemporaines, Centre Georges-Pompidou, jusqu'au 24 janvier.

Enfin la Comédie-Française engage trois pensionnaires : Jean Topart, qui a participé au TNP de Jean Vilar...

Une mémoire internationale du spectacle vivant

Créée le 23 juillet dernier à Paris, la Réunion internationale des théâtres et de la musique (RITM), présidée par MM. Jean-Louis Barrault et Rolf Liebermann...

Jacques Schlier. Engagements et départs à la Comédie-Française. Au cours de son assemblée générale, qui s'est tenue le 21 décembre...

DIGRESSIONS, par Bernard Frank

Relâche

1 Un déjeuner chez Simone

Déjeuné Simone Gallimard, l'éditrice du Mercure France, dans son appartement si calme de rue Furetenberg...

Pendant la route, j'ai lu l'Express du jour ses lignes d'Angelo Rinaldi : « Chère Simone Gallimard, je voudrais vous féliciter de signaler votre passionnante collection « Le retrouvé », mais ne m'invitez pas à déjeuner...

Il peut sans exagération parler d'un choc pétrolier sur ce secteur le pointe qu'est l'industrie épicerie de l'huile d'une marée haute sur Fauchon, l'Alcoba et Petrossian, et le caviar à la louche éparpillé sur les tables pour...

Une dernière : ce que j'aime de plus en plus dans les déjeuners chez Simone, c'est qu'au moment où l'on se quitte de l'âme, il n'y a pas d'endroit à Paris où j'éprouve autant que chez elle ce sentiment de l'âme, et cela conviction qu'il ne peut rien m'arriver. Quand on lit ces journaux intimes des gens...

douloureux sont les consciences, les conversions des journalistes, des hommes et des femmes qui m'ont vu - que nous sommes la parfaite illustration de la pensée de Hegel : « Chaque conscience est la conscience de son prochain ».

Sur ces personnes réunies autour de la table, il y en avait peut-être un ou deux que j'avais rencontrés, mais loin en loin, depuis au moins un quart de siècle...

2 George Sand, rue des Italiens

Dans son introduction au tome XXII de la Correspondance de George Sand (avril 1870-avril 1872, Classiques Garnier), Georges Lubin nous rappelle qu'il s'agit de la correspondance de la période du 14 septembre 1871. Ceux qui s'obstinent à trouver là le renouveau de la vie, qu'ils lisent ce livre.

Dans la lettre de Flaubert, précise Lubin, un passage avait bondi George Sand : « Ah chère bon maître, si vous pouvez venir ! C'est là ce qui vous a manqué : la Heine... » Ce mot haine, que je soupçonne Flaubert d'avoir agité...

avoir jamais douté, parce que l'âge mûr ne m'apporte aucune déception : tu n'as donc pas été jaloux. Ah ! nous différons bien, car je n'ai jamais cessé de l'être, et c'est être jeune que d'aimer toujours ?

Cette lettre à la fois naturelle et travaillée sera publiée le 3 octobre 1871, en deux tomes (44), dans notre cher Journal le Temps, sous le titre « Réponses à un ami ». Elle finit confortablement son existence dans le silence des années. Impressions et souvenirs, pages 53-71, chez Michel Lévy. On y trouve d'admirables portraits de bavoures : « Le peuple, dis-tu ! Le peuple, c'est toi et moi, nous nous en différencions en rien... »

Dans une lettre à Solange Clésinger, l'écrivant bon sens de George Sand qui frise le cynisme, se « sent » intellectuelle, il mieux apparaît la langue de bois des bonheurs de la génération. « Ces grands esprits sont frappés des enseignements terribles de l'histoire, des grands rapports qui mènent aux grands résumés. Mais l'histoire est pleine d'illogique, comme l'homme... »

3 Grand Hôtel

Je n'avais jamais mis les pieds à Enghien malgré son casino, son hippodrome, son château de Saint-Gratien, ses eaux sulfureuses et son lac. On me dit qu'il y a des fuites de gaz sur le lac, c'est le moment. Le temps de prendre un smoking (dont je ne ferai pas usage) et deux livres, et vogue la galère ! Il fait nuit quand nous arrivons au Duc d'Enghien, sans être passé par le Grand Hôtel, où nous irons dormir. Le lac, ce sera pour demain. Décor sombre et théâtral. Forcément, on pense à Modiano. Villa triste, atmosphère, années 50, années de guerre, marché noir, années rouges de l'Occupation, banlieues perdues et jadis chics, vous devriez vous coiffer pour lui décerner votre grand prix, mais il les a tous eus, ou presque !

De nuit, je ne ferais pas la différence avec Baden que je connais, s'il n'y avait le très bonne cuisine de Michel Kéréver. Son ris de veau à la tendresse et la fraîcheur d'un œuf mollet ! Après un passage éclair au casino où le cèdre de service me fait fuir, je remette mon beau foulard qui vient d'un village du nord de l'Inde, Kulu-Manali, avant de m'endormir, je commence les Amours d'Emily Turner (v.o. Love and Friendship, traduit de l'anglais par Sophie Mayoux, Rivegros, 89 F). Le premier roman d'Alison Lurie, qui date de 1962. Elle avait trente-six ans. L'histoire est superbe. Une phrase de la Tolstoï qui a dû bien amuser un professeur de littérature : « Un jour où Emily Turner commença son roman, son mari commença à peu près comme n'importe quel jour. »

BERNARD FRANK. UN SIÈCLE DÉBORDÉ. Bernard Frank nous donne son autobiographie, tantôt sous forme de récit, tantôt sous forme d'entrevue imaginative ou encore de pages de journal. Ces Mémoires se doublent d'une petite Histoire de la France contemporaine. Sur un ton d'intimité, la grande gaieté d'une imagination livrée à ses fantaisies, décidée à nous faire entendre ses quatre vérités, et les autres. 312 pages, 99F. Flammarion

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi intitulé "Météo-Info".

Mardi 22 décembre

TF 1

OFFRIR UNE MONTRE UN DIMANCHE? DRUGSTORES PUBLICIS

good déed. 23.35 Musique, musique. Une barque sur l'océan, extraits de Mirrors, de Ravel, par Daniel Gordon, piano.

100 ARTISANS VENDENT LEURS CREATIONS SAMARITAINE

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : Le marquis. Film français de Jacques Deray (1983). Avec Jean-Paul Belmondo. 22.10 Film d'animation. 22.15 Cinéma : La forêt d'Esserance.

LA 5 20.30 Cinéma : L'empire contre-attaque. Film américain d'Irvin Kershner (1980). 22.40 Série : Spenser. Le pays du

M 6 20.30 Téléfilm : Eko-man. De Richard Irving. 22.05 Série : Poigne de fer et séduction. 22.30 Journal

FRANCE-CULTURE 20.30 Archéologie. Dossier : Publicité, information, alcool. 21.30 Disparitions. Avec Colette de Marguerve.

FRANCE-MUSIQUE 20.30 Concert (donné le 24 octobre 1987, Salle Favart). 20.30 Concert (donné le 24 octobre 1987, Salle Favart).

20.40 Cinéma : Police. Film français de Maurice Pialat (1985). Avec Gérard Depardieu, Sophie Marceau.

A 2 UN DEJEUNER D'AFFAIRES AUJOURD'HUI? DRUGSTORES PUBLICIS

20.30 Cinéma : Mal-venteur lot. Film français de Patrick Dewolf (1985). Avec Gérard Lanvin, Jennifer. 22.00 Les

FR 3 20.30 Cinéma : Les nouvelles aventures de Fibber le danseur. Film américain de Leon Benson (1964). Avec

20.30 Cinéma : Les nouvelles aventures de Fibber le danseur. Film américain de Leon Benson (1964). Avec

Conservez jamais une bonne de la police. VIDEO CASSETTES SKC-TF1-ROHSO

Mercredi 23 décembre

TF 1

20.00 Journal. 20.30 Météo. 20.35 Tapis vert et tirage de Lots. 20.45 Variétés : Succès inédits. Emission présentée

A 2

20.00 Journal. 20.30 Variétés : Le grand échiquier. Une nuit à l'école de danse de l'Opéra, avec toute l'école de danse

FR 3

20.30 Théâtre : La seconde surprise de l'amour. Comédie en trois actes de Molière, mise en scène, par Jean-Pierre

CANAL PLUS

20.30 Bandes annonces cinéma dans les salles. 21.00 Cinéma : Contre toute attente. Film américain de

Audience TV du 21 décembre 1987 (BAROMETRE LE MONDE/SOPRES-NIELSEN)

Table with columns: HORAIRE, Foyers ayant regardé la TV (en %), TF 1, FR 3, CANAL +, LA 5, M 6. Rows show audience data for various time slots.

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent la 5 et 147 reçoivent M 6 dans de bonnes conditions.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Évolution probable du temps en France entre le mardi 22 décembre à 0 h TU et le mercredi 23 décembre à 24 h TU.

Un temps élément régnera pendant la période de Noël. Les hautes pressions protégeront notre pays.

Mercredi : encore des nuages et des brouillards dans quelques régions privilégiées.

Sur les régions méditerranéennes et les Alpes, le soleil prédominera.

Le Nord-Picardie aux Vosges, les éclaircies deviendront belles.

Sur les autres régions, la présence de nuages sera en partie de brouillards.

Aléa, des éclaircies se développeront. Elles seront plus importantes dans le Nord-Ouest.

Les températures minimales attendront 7 à 9 degrés sur le pourtour méditerranéen, -1 à 2 degrés des Ardennes

au Nord-Est, à la Bourgogne et au Massif Central, 2 à 5 degrés ailleurs.

Les maxima seront bas en Bourgogne et dans le Lyonnais, avec 3 à 5 degrés.

Le Nord au Nord-Est, ils atteindront 7 à 9 degrés, sur les côtes de Méditerranée 15 à 17 degrés, et dans les autres régions 8 à 12 degrés.

Mercredi : brouillards persistants. Les brouillards seront nombreux et denses.

Les températures seront en hausse, avec même des valeurs élevées au pied des Pyrénées, dimanche.

ensoleillé sur le quart Sud-Est. Les températures atteindront près de 10 degrés, 15 dans le Sud-Est.

Le vendredi 25 une belle période. Les brumes et brouillards moins nombreux se dissipent plus vite.

Les températures seront en hausse, avec même des valeurs élevées au pied des Pyrénées, dimanche.

SITUATION LE 22 DÉCEMBRE 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 24 DÉCEMBRE A 0 HEURE TU



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4641. Grid for crossword puzzle with numbers 1-11.

HORIZONTALEMENT

I. Éléments de pompes. II. Avec elle, nombreux sont ceux qui n'y vont pas de mains mortes.

VERTICALEMENT

I. Fait perdre le sens des réalités. Bac dans l'eau. II. Au-dessus de lui, il y a souvent un filet.

TEMPÉRATURES maximales - minimales et temps observé le 21-12 à 8 heures TU et le 22-12-1987 à 8 heures TU.

Table of temperatures and weather conditions for various cities including AMXO, MARSEILLE, TOULOUSE, etc.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au Journal officiel daté jeudi 21 et mardi 22 décembre 1987.

DES DÉCRETS

N° 87-1024 du 21 décembre 1987 portant publication de la Convention européenne pour la répression de la terrorisme.

N° 87-1025 du 17 décembre 1987 relatif à l'utilisation du répertoire national d'identification des personnes physiques.

N° 87-1026 du 17 décembre 1987 relatif à l'organisation du régime d'assurance.

DES ARRÊTÉS

Du 8 décembre 1987 portant organisation du musée du Louvre. Du 14 décembre 1987 fixant les dates des épreuves de la session de 1988 de l'examen pour l'obtention du brevet de technicien.

SUR MINITEL

Prévisions complètes. Météo marine. Temps observé Paris, province, étranger. 36.15 Tapez LEMONDE puis METEO.

SCIENCES ET MEDECINE

SIDA : l'épidémie dans l'oeuf

Les résultats inédits de l'enquête épidémiologique sur la séropositivité des femmes enceintes en région parisienne.

Les résultats non publiés d'une étude épidémiologique...

Enquête, 10 l'ont découvert à cette occasion. Sur les 12519 femmes venues pour une surveillance de grossesse sans problème médical ou chirurgical connu, 50 étaient séropositives, 24 le savaient, 26 l'ont découvert. Au total, sur les 14512 patientes, 40 cas de séropositivité ont ainsi pu être mis en évidence pour la première fois.

Pour inquiétants qu'ils soient, ces résultats ne permettent pas de conclure à une « flambée épidémiologique » du SIDA chez les femmes enceintes de la région parisienne. Les résultats préliminaires de cette enquête portant sur 7500 femmes...

14512 femmes enceintes ont donné leur accord. 12519 d'entre elles venaient à la maternité pour un examen de surveillance de grossesse; 1743 pour un avortement ou pour une interruption thérapeutique de grossesse. Il y avait, en outre, 164 cas de femmes couchées et 36 femmes victimes d'une grossesse extra-utérine. Les médecins ont diagnostiqué et confirmé 99 cas de séropositivité, soit un pourcentage de près de 0,7 %.

l'économie d'un dépistage automatique. Ce questionnaire retient actuellement les données des femmes enceintes des maternités parisiennes, précisent les professeurs Roger Henrion et Alain Gaudreau. Il porte principalement sur la séropositivité, sur l'origine géographique (pays d'origine) de la femme, de son partenaire sexuel, sur l'existence d'une toxicomanie ou de cas de transfusion sanguine chez son partenaire. Nous prenons également en compte le nombre de partenaires sexuels de la femme depuis 1980 (trois partenaires ou plus depuis 1980) et l'origine géographique (Afrique centrale, Afrique de l'Ouest, pays d'endémie).

L'enquête montre qu'aucun cas de séropositivité n'a pu être trouvé en dehors de la population ainsi définie. Elle permet donc de contredire ceux qui réclament un dépistage systématique chez toutes les femmes enceintes françaises. Elle apporte une solution raisonnable et non une solution coercitive, si une surveillance sérologique des femmes enceintes à l'égard du SIDA est jugée nécessaire. Cette surveillance sera-t-elle un jour mise en œuvre

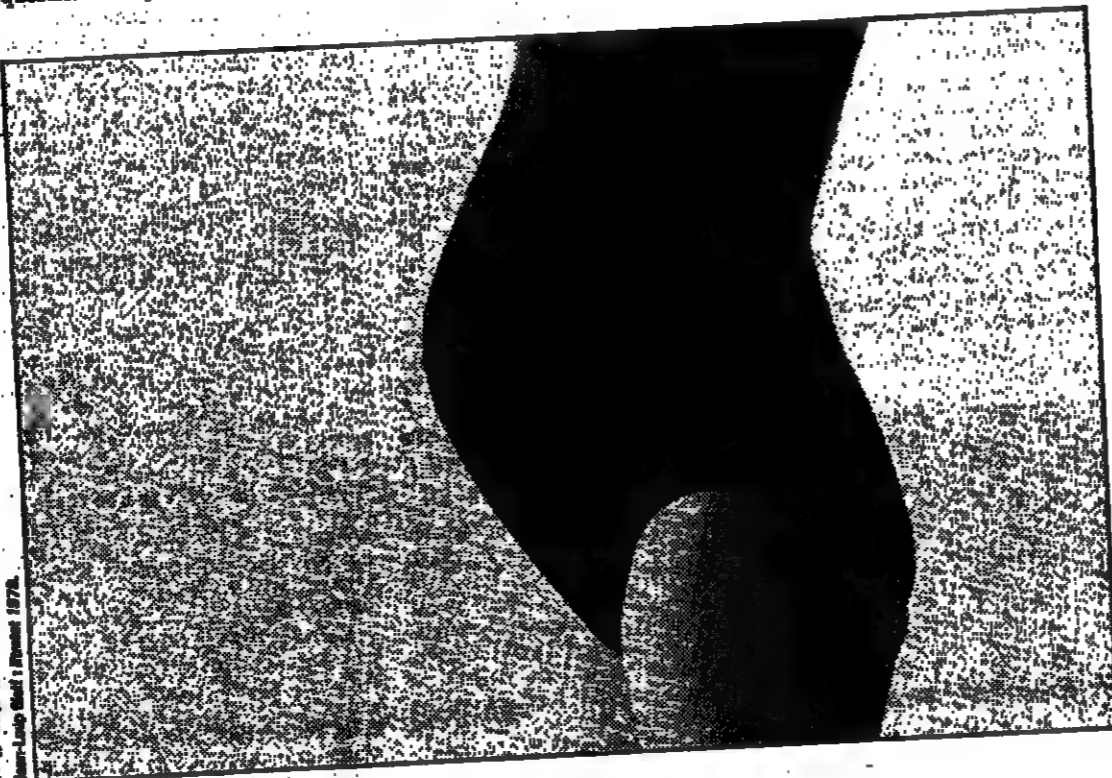
au plan national? Les responsables de l'enquête attendent de disposer de 25 000 dossiers pour fournir leurs conclusions.

Les spécialistes français associés dans cette étude ont commencé une autre recherche portant sur les mécanismes de la transmission du virus par une femme séropositive au moment de la grossesse. Les résultats préliminaires dont ils disposent pourraient laisser entrevoir d'encourageantes possibilités préventives. Il semble toutefois que ce travail pourrait buter - comme ce fut un moment le cas pour l'enquête sur les femmes enceintes - sur des questions de financement. Une situation surprenante compte tenu du nombre de appels déjà lancés, et du volume des sommes récoltées ici ou là pour le financement de la recherche sur le SIDA.

JEAN-YVES NAU.

(1) Sur ce thème, on peut se reporter, pour la situation américaine, aux différents articles publiés dans le numéro daté du 20 novembre 1987 du JAMA (Journal of American Medical Association).

Cette importante étude sera financée grâce au programme national de recherche sur le SIDA.



Les dames de Shanghai

La lutte contre l'épidémie en Chine entraîne les autorités à reconnaître l'existence de la prostitution et de l'homosexualité.

PÉKIN de notre correspondant

La Chine est loin de figurer parmi les pays d'Asie menacés par le SIDA. À un moment où certains de ceux-ci se demandent si l'humanité dont ils ont jadis joui jusqu'à présent n'était pas que le résultat d'un retard dans la propagation du virus. Cependant, ses responsables reconnaissent qu'elle est moins bien armée que par le passé pour faire face à l'épidémie, en raison de la politique d'ouverture et d'un relâchement sensible de l'austérité morale, jadis en vigueur.

Officiellement, quatre décès de porteurs du virus déplorés en Chine ont été enregistrés. Trois étaient des étrangers, et ont été poliment expulés, dès leur séropositivité décelée. Quatre cas de séropositivité ont été enregistrés sur des ressortissants chinois. Tous, assurent les autorités, ont été les victimes de transfusion de produits sanguins contaminés. La morale est, pour l'instant, sauve. Le SIDA, maladie étrangère, joue à plein en faveur du sentiment sino-centrique.

Mais, derrière la façade, le ministère de la santé a commencé à réfléchir aux zones d'ombre de la société qui étaient jusqu'à présent du seul ressort de la police. En particulier, la prostitution, officiellement embryonnaire, défaut d'être aussi inexistante que le voudraient les gardiens des mœurs socialistes.

« Nous avons testé dix mille personnes environ depuis 1984, dans cinq catégories que nous considérons comme à haut risque », nous dit M. Qi Xiaojin, directeur adjoint du bureau de prévention des épidémies graves au ministère de la santé. Ces catégories incluent naturellement les étrangers en mission de longue durée à Pékin, pour qui le test de dépistage est devenu une formalité obligatoire, mais aussi les Chinois de retour de l'étranger, les personnes ayant subi des transfusions sanguines douteuses, ainsi que les employés de l'industrie touristique et « les prostituées clandestines ». Combien celles-ci sont-elles? Il n'existe pas de statistiques officielles. On parle d'un millier de péripatéticiennes plus ou moins répertoriées, principale-

ment dans les régions transformées en « zones économiques spéciales », où sont installées les firmes étrangères.

Les responsables comme M. Qi affichent un optimisme que ne partagent pas certains diplomates occidentaux sur les atouts que représentent la « tradition » - vieille, au demeurant, de quelques siècles seulement - interdisant les relations sexuelles extra-conjugales, et la loi, sévère pour les coupables d'entorse aux bonnes mœurs. « On dit en Occident que les progrès du SIDA sont inexorables, mais nous pensons, nous, qu'ils peuvent être endigués, dit le responsable. Nous n'avons rencontré aucune résistance auprès des personnes soumises au test de dépistage. Un règlement, en cours d'élaboration, rendra le test obligatoire pour les personnes soupçonnées d'avoir été exposées au virus. »

Certains font valoir, toutefois, que des règlements risquent d'être de peu d'utilité pour connaître la situation exacte des catégories les plus exposées, comme celle de la prostitution rampante, et que le poids des traditions et des lois peut au contraire jouer un rôle négatif auprès de porteurs déjà culpabilisés. Il n'empêche que le réflexe normalisateur se réveille de régime sur les questions de morale constitue une donnée du problème, même si les autorités ne peuvent plus se voiler la face totalement devant les « phénomènes malsains » importés du

monde capitaliste. Même l'homosexualité, autrefois punie de mort dans un certain nombre de cas d'habitude réocclus, a refait surface à petite échelle, dans certains milieux intellectuels amenés à fréquenter des étrangers.

Alors, que faire? Éduquer? Pékin y pense, mais sans audace. M. Qi a une sorte de petit soubresaut timide lorsque nous lui demandons, sans illusions, si l'on songe à une propagande quelconque en faveur du préservatif masculin. L'éducation, pour le moment, se limite à une information médicale sur les modes de transmission du virus, qui a atteint, dit M. Qi, jusqu'à un plus humble paysan chinois, du fait de la généralisation des

C'est précisément par le petit écran que le scandale est, l'autre jour, arrivé. La deuxième chaîne nationale avait inclus dans le bulletin d'informations un anglais qu'elle diffuse quotidiennement en fin de soirée, un reportage sur une publicité télévisée britannique pour le préservatif. L'affaire créa quelques remous à la direction de la chaîne.

Et pour ce qui est du dépistage, on ne se cache pas, au ministère de la santé, qu'il sera fait largement appel aux renseignements de la police aux vues des méthodes éprouvées de surveillance des citoyens entre eux, avec, pour le présent, l'excuse de première urgence.

FRANCIS DERON.

LES DROITS DE L'HOMME ET DU COSMONAUTE

À L'HEURE où l'on s'interroge sur l'état de santé du cosmonaute soviétique Youri Romanov après plus de trois mois de vingt jours passés dans l'espace, il fallait bien que les « sages » du Comité national d'éthique s'interrogent sur les conditions de vie en apesanteur et sur les expériences physiologiques qu'il faudra mener en France pour préparer les vols de plusieurs semaines à plusieurs mois qu'accompliront les astronautes dans les futures stations habitées. L'occasion leur en a été récemment fournie pour une expérience que le Centre national d'études spatiales (CNES) a menée en collaboration avec le Centre hospitalier universitaire de Toulouse-Rangueil sur les modifications cardio-vasculaires et le comportement de l'homme en apesanteur.

Vaste sujet dont les vols de longue durée américains et soviétiques ont montré l'urgence de même si l'on sait, au moins empiriquement, compenser certains effets de l'apesanteur. Au cours de leur séjour en orbite, les cosmonautes ont en effet à souffrir du mal de l'espace, de la fragilisation provisoire de leur squelette due à des pertes de calcium, de l'atrophie passagère de leurs muscles moins soumis à l'effort et de la modification de leur système cardio-vasculaire - afflux d'une partie de la masse sanguine vers le haut du corps donnant aux cosmonautes cette bouffissure caractéristique du visage - dont les effets gênants se manifestent au moment du retour au sol.

Les vertiges provisoires de quelques astronautes américains lors de leur retour sur Terre ainsi que la longue période de récupération des cosmonautes soviétiques après leurs vols records en témoignent. La vie en orbite et le changement d'environnement qu'elle entraîne n'est pas neutre. Et, parfois, l'organisme le fait brutalement savoir, comme ce fut le cas en juillet dernier pour le cosmonaute Alexandre Laveghine, redescendu prématurément, parce qu'il avait été victime de phénomènes d'extrasystoles importantes à bord de la station Mir.

Ces quelques exemples suffisent à comprendre que les expériences au sol, menées dans l'environnement particulier d'un centre hospitalier-universitaire, sont nécessaires pour aller de l'avant. Celle qui vient d'achever à Toulouse et pour laquelle le Comité national d'éthique avait donné son accord est dans cette optique. Deux équipes de trois plongeurs de la Compagnie maritime d'expériences, bien entraînés physiquement et d'âge identique (entre trente et quarante ans) à celui des futurs astronautes français ont servi de cobayes à ces expériences.

Pendant un mois, le système veineux des trois volontaires de la première équipe, allongés sur un lit, a été stimulé à plusieurs reprises - une à deux heures au total - en plaçant la partie inférieure du corps dans un caisson à dépressurisation pour transférer une partie de la masse sanguine vers les membres supérieurs. Et grâce à ce traitement préventif, ils ont pu, contrairement à leurs trois autres camarades « non traités », échapper aux maux de tête, aux syncopes lors des périodes d'efforts qui leur étaient réclamées.

De là à penser qu'il convient d'embarquer des matériels de dépressurisation adaptés pour stimuler - pendant le sommeil - le système cardio-vasculaire des astronautes promis à des vols de longue durée, il y a un pas que l'un des responsables de cette étude, le docteur Antonio Güell, n'hésite pas à franchir en ajoutant que l'expérience « prometteuse » sera renouvelée l'an prochain à la même époque. En accord bien sûr avec le Comité national d'éthique qui accepte ces expérimentations sur l'homme à condition qu'une attention particulière soit portée sur « les risques encourus, l'assistance médicale apportée, le choix des sujets, leur information avant et après l'expérience » ainsi que « la rétribution de leur travail » dans la mesure où « le paiement consenti » ne saurait être assimilable à un acte de commerce du corps humain. Toutes garanties dont des volontaires soviétiques ont pu faire bénéficier pour une semblable expérience d'une durée de un an qui s'est achevée au printemps dernier.

J.-F. A.

Advertisement for 'Votre Cadeau de Noël' featuring a typewriter. Text includes 'A PRIX USINE', 'Imprimantes de 100 à 480 CPS', '1390F HT à', and 'l'espace Micro Professionnel de Paris'.

Advertisement for 'LAGRAND ARIANE' by Larousse. It features a photograph of a woman and text describing the book's content: 'Martine Castello retrace l'histoire vivante et passionnée des hommes qui ont su vaincre les difficultés et aboutir à cette réussite exemplaire de la coopération européenne.'

سكزا مودن الاصل

Naissance d'une molécule en direct

L'observation des espèces chimiques en formation.

DANS le micro-univers des chimistes, ce monde invisible de molécules font figure de planètes et les jamais permis d'observer les espèces en formation. Non pour un éloignement, mais parce que, en ce domaine, la durée des phénomènes se mesure en femtosecondes, donc en millionnièmes de milliardième seconde !

Or que les chimistes américains annoncent avoir réussi à suivre, en direct, la formation de molécules qui s'entrechoquent pour former une nouvelle ou qui se séparent pour donner naissance à d'autres entités.

L'équipe de M. Ahmed Zewail, à l'Institut de technologie de Californie, celle de M. Richard Bernstein, à l'université de Californie de Los Angeles, ont ainsi réalisé une première d'autant plus excitante que « l'observation de molécules en formation est pour un chimiste ce que serait l'observation du Big Bang pour un astrophysicien », comme le dit M. Zewail, dans un récent

numéro de la revue américaine *Science* (1).

A vrai dire, les chimistes disposaient déjà d'une panoplie d'outils pour arriver à leur fin. Ils pouvaient en particulier avoir accès aux espèces qui apparaissent dans les étapes intermédiaires des réactions chimiques, à l'aide de méthodes de transition qu'il est indispensable de contrôler pour comprendre et contrôler une réaction. Mais, même à l'aide de ces méthodes efficaces — dont l'élaboration a d'ailleurs valu, en 1986, le prix Nobel de chimie à Dudley Herschbach, Yuan Lee et John Polanyi (le 17 octobre 1986) — ils ne pouvaient le faire qu'indirectement. En cas de collision de deux molécules par exemple, ils savaient ce qui se passait avant et après le choc, mais ne pouvaient observer la collision elle-même. C'est maintenant qu'ils peuvent.

Pour « voir » de plus près ces espèces de transition, MM. Zewail et Bernstein ont d'abord appelé à la technique des jets moléculaires, qui « poussent »

les molécules dans un récipient où règne le vide, afin de les isoler de toute autre espèce (comme le solvant) qui pourrait gêner leur étude. Ensuite, ils ont utilisé deux très brèves impulsions laser, l'une pour initier la réaction, l'autre — quelques dizaines de femtosecondes plus tard — pour suivre l'évolution, dans le temps, des produits formés. Il leur a suffi de répéter l'opération pour obtenir une série d'« instantanés » à partir desquels ils ont reconstitué le film des événements.

Qu'on ne s'y trompe pas. À la différence des biologistes qui peuvent, avec la lentille d'un microscope, regarder observer les cellules en train de se diviser, les chimistes américains n'ont pu « voir » une molécule se scinder en plusieurs morceaux. À l'issue de leur étude de la réaction chimique, ils n'ont obtenu que des courbes d'énergie dans la lecture, pour leurs yeux avertis, les trajectoires aussi parlantes que celle d'une course de chevaux pour le profane.

Les chimistes californiens ont ainsi suivi pas à pas deux catégories de réactions chimiques : l'une est la décomposition du cyanure d'hydrogène en ses deux composants ; l'autre consiste, au contraire, en la collision de deux molécules (l'hydrogène et le dioxyde de carbone) qui en forment une troisième (le monoxyde de carbone).

Deux cas fort simples et bien connus qui ont permis aux chercheurs de vérifier le bien-fondé de leur méthode. Mais si le système chimique étudié est particulièrement complexe, « rien » ne prouve que le procédé employé est généralisable à d'autres types de réactions », dit M. Raymond Vetter, responsable d'un groupement de recherches coordonnées du CNRS sur la dynamique et la réactivité moléculaires. « Pour l'étude de réactions simples, faites avec des atomes, il s'agit d'un outil remarquable, ajoute-t-il. Ce « très beau résultat » lui semble en revanche plus difficilement exploitable lors de l'observation de molécules complexes.

M. Zewail lui-même reste modeste. Il estime, en effet, qu'il faudrait gagner encore un rapide, aller au-delà des quelques dizaines de femtosecondes séparant deux impulsions laser. Alors les chimistes pourront observer des phénomènes plus complexes, comme les vibrations au sein des molécules. Alors pourront-ils, ne serait-ce que dans les cas les plus simples, connaître dans le moindre détail l'évolution des réactions chimiques.

ELISABETH GORDON.

(1) 11 décembre 1987.

Exposition L'OR DU PÉROU

DE grands ornements de nez, en forme d'éventails très ouvragés. Un vase céphalopompe agrémenté de deux visages adossés. D'énormes pièces à décors, plus bijoux qu'outils. Des colliers ornés de turquoises. Des gantelets cérémoniels. Des goblets à gratois. Des « tamis » ou poignards culturels. Des ponchos dont le tissu disparaît sous un cisquet de soie. Des masques. Des vases. Des flûtes. Au total, cent dix objets, d'or pour la plupart, témoignent de l'art et de l'habileté technique des anciens habitants du Pérou. Ils ont été choisis parmi les trois mille pièces rassemblées en quelques cinquante ans dans le Musée (privé) de l'or de Lima.

L'exposition « L'Or du Pérou », qui s'est installée pour deux mois à la Maison de l'Amérique latine, est le parfait complément de celle sur « L'ancien Pérou, vie, pouvoir et mort », qui s'est ouverte le 8 mai dernier au Musée de l'Homme (le Monde du 13 mai). Cette dernière est consacrée à la vie quotidienne des populations précolombiennes, alors que la nouvelle présente vingt-deux siècles d'artisanat péruvien.

L'exposition suit l'ordre chronologique, de la civilisation Yuc (VI^e siècle avant Jésus-Christ) au VI^e siècle après Jésus-Christ) aux derniers venus, les Incas (XV^e-XVI^e siècles de notre ère).

Certes, les civilisations Tiwanaco et Nazca (III^e siècle avant Jésus-Christ, l'une et l'autre), les

Chincha (IX^e-XV^e siècles de notre ère) et Chanqui (XV^e-XVI^e siècles après Jésus-Christ) ont relativement peu travaillé l'or. Certes, les Incas, les grands créateurs. Mais les tonnes de bijoux d'or pris — et fondus le plus souvent — par les Espagnols à partir de 1532 étaient incas dans leur quasi-totalité.

Les Incas, en effet, se sont assurés les services des meilleurs artisans des ethnies par la conquête desquelles ils ont constitué leur empire. En particulier, ceux des Chincha (XI^e-XV^e siècles de notre ère), qui, après les Mochicas (III^e-V^e siècles après Jésus-Christ) ont su amener l'orfèvrerie à son apogée. Pour M. Jean-François Augereau, chargé de recherche au CNRS, l'orfèvrerie chincha est « la félicité de l'orfèvrerie qui démontre toutes les possibilités techniques de l'époque, réalisées, pourtant, avec des outils rudimentaires ».

YVONNE REBEYROL.

Maison de l'Amérique latine, 217, boulevard Saint-Germain, Paris-7^e ; ouvert tous les jours (même le 25 décembre et le 1^{er} janvier) de 9 heures à 21 heures ; du 1^{er} décembre 1987 au 30 janvier 1988. Entrée : 25 F ; pour des visites guidées, téléphoner au 42-22-97-60.

Musée de l'Homme, palais de Chaillot, place du Trocadère, Paris-16^e ; ouvert de 9 h 45 à 17 h 15 tous les jours, sauf le mardi, jusqu'au 29 février. Entrée : 16 F (20 F pour l'exposition et la musée).

Radioactivité : les déchets aux mines de sel

Les Allemands étudient le stockage des déchets radioactifs dans les dômes de sel et installent un laboratoire d'essais dans une mine de Basse-Saxe.

ACHACUN sa réponse. Contrairement à la France qui se donne trois ans pour choisir la meilleure roche d'accueil — argile, granite, sel — pour le stockage définitif des déchets radioactifs à vie longue, la République d'Allemagne a tranché : depuis nombreuses années, elle enfouit ses déchets gênants dans d'anciennes mines de sel (le Monde du 00 1987).

« L'attitude du gouvernement allemand sur ce sujet n'a guère changé depuis le début des années 70 », dit M. Konrad Kühn, directeur des installations d'Asse (Basse-Saxe) appartenant à la Gesellschaft für Strahlen und Umweltforschung de Munich. Il a toujours été principalement sur l'utilisation des formations salines.

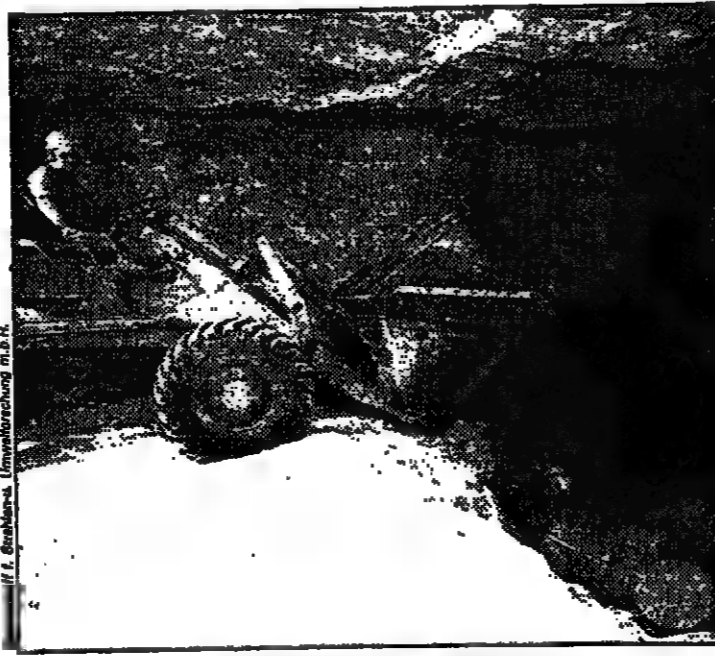
Il n'est pas étonnant que les gisements de sel paraissent « les solutions les plus appropriées » aux autorités allemandes (qui entreprennent pourtant à Grimsel (Suisse) une petite étude sur la granite) : il existe sur le territoire allemand pas moins de deux dômes de sel d'importance répertoriés.

« En Europe, c'est M. Konrad Kühn, directeur des installations d'Asse (Basse-Saxe) appartenant à la Gesellschaft für Strahlen und Umweltforschung de Munich. Il a toujours été principalement sur l'utilisation des formations salines.

Il n'est pas étonnant que les gisements de sel paraissent « les solutions les plus appropriées » aux autorités allemandes (qui entreprennent pourtant à Grimsel (Suisse) une petite étude sur la granite) : il existe sur le territoire allemand pas moins de deux dômes de sel d'importance répertoriés.

« En Europe, c'est M. Konrad Kühn, directeur des installations d'Asse (Basse-Saxe) appartenant à la Gesellschaft für Strahlen und Umweltforschung de Munich. Il a toujours été principalement sur l'utilisation des formations salines.

« Ce n'est pas avant trois ans », explique M. Armand Faussat, adjoint au directeur de l'ANDRA, que les autorités com-



Dans la mine de sel d'Asse (Basse-Saxe), les déchets de faible activité se déchargent à la pelle.

« Ce n'est pas avant trois ans », explique M. Armand Faussat, adjoint au directeur de l'ANDRA, que les autorités com-

« Ce n'est pas avant trois ans », explique M. Armand Faussat, adjoint au directeur de l'ANDRA, que les autorités com-

Mais de France) en cours et ceux enregistrés lors d'expériences menées dans des tests étrangers.

C'est le cas de l'Allemagne, qui, dans le domaine des mines de sel, dispose d'une expérience incomparable. Depuis que la GSF allemande a installé la mine d'Asse, située en Basse-Saxe, non loin du massif du Harz, à quelque 10 kilomètres à l'est de la ville de Hannover, se sont succédés un nombre d'opérations ; l'enfouissement pur et simple de

« Ce n'est pas avant trois ans », explique M. Armand Faussat, adjoint au directeur de l'ANDRA, que les autorités com-

« Ce n'est pas avant trois ans », explique M. Armand Faussat, adjoint au directeur de l'ANDRA, que les autorités com-

Des méthodes expéditives

C'est ainsi qu'entre 1967 et 1978 ont été effectués pêle-mêle 125 000 tests de déchets de faible radioactivité rangés par 710 mètres de fond, dans une douzaine de grandes salles creusées dans le sel. Le tout a été recouvert par un bulldozer de « blocs de poudre de sel ». De même, les déchets de moyenne activité dégageant, lors de leur entreposage en 1979, une radioactivité équivalente à une dose de 100 rems/heure (2) ont trouvé place à Asse dans une salle étanche et très surveillée. Cinq mètres de sel et de couches de matériaux divers les séparent heu-

reusement de la surface, faisant très largement écran aux rayonnements qu'ils émettent.

Ces méthodes quelque peu expéditives, même si elles ne présentent pas, selon les experts, de danger pour l'environnement dans la mesure où « ces couches de sel sont épaisses depuis 70 mètres d'années environ », n'ont plus cours aujourd'hui. Et les cent trente salles encore disponibles de la mine d'Asse resteront vides, bien qu'elles aient des volumes de stockage très communs mesurés avec les besoins réels de l'industrie nucléaire allemande. Asse n'a plus désormais qu'un rôle expérimental. La législation a changé, et les autorités allemandes ont décidé, à la fin des années 70, que les déchets de l'industrie nucléaire seraient stockés, quand ils pourraient l'être, dans la mine de Gorleben. Cette installation pourrait recevoir aussi ceux de faible et moyenne activité, à moins que Konrad, située non loin d'Asse.

Trente colis dans huit puits

La question de livrer maintenant à quelque opération de stockage que ce soit. L'heure aux expériences les plus difficiles à entreposer, menées seules ou en coopération avec des pays étrangers, comme la France. C'est la raison du lancement par Bonn d'un programme de recherche de 110 millions de deutschemarks (373 millions de francs), auxquels s'ajoutent les 50 millions déjà dépensés depuis 1965. Ce programme, consacré exclusivement au stockage de ces matières dans le sel, a déjà commencé. Dès le mois de décembre 1983, les équipes de la GSF ont foré dans le sel et équipé, dans une salle située à quelque 800 mètres de profondeur, quatre puits dont les capteurs ont permis d'évaluer le comportement de la roche environnante, lorsqu'elle sera soumise à la chaleur dégagée par les futurs colis de déchets.

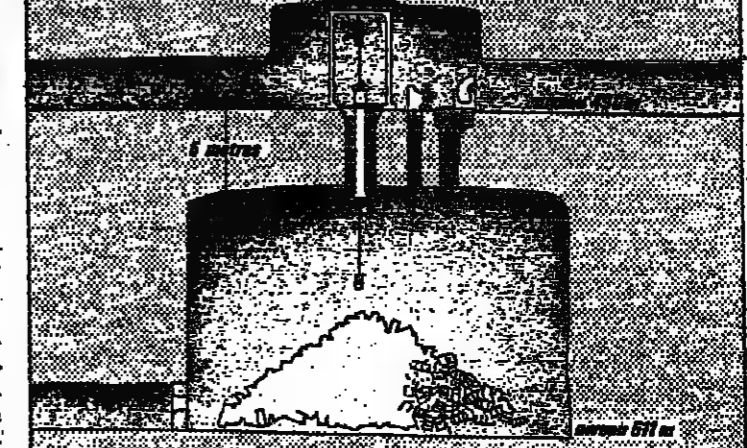
Comment se propage-t-elle ? Modifie-t-elle, et dans quelles proportions, la plasticité du milieu ? Des failles apparaissent-elles dans la couche de sel ? Des phénomènes inattendus se manifestent-ils, si oui, lesquels ? Toutes questions auxquelles une réponse précise doit être donnée pour pouvoir autoriser le stockage définitif des déchets de haute activité. C'est pourquoi deux des puits forés ont été équipés de résistances électriques simulant l'énergie dégagée par les colis de

déchets radioactifs. Dans les deux autres, en revanche, ont été installés des capteurs de cobalt-60, représentant une dose de 9500 curies chacune. Un chauffage électrique additionnel complétait ce dernier ensemble.

Cette expérience a fonctionné de décembre 1983 à décembre 1985. Elle a permis de mesurer les effets sur les parois des puits de la chaleur dégagée (210 degrés). Celle-ci même doit supporter les murs de sel des installations définitives, après quarante ans de présence des déchets à très haute activité sur les lieux de stockage. Des témoins de cette expérience passée. Sur une épaisseur de quelques centimètres, les cristaux de sel gemme gris sale ont pris une jolie couleur bleu, tirant sur le violet, due à l'influence des rayonnements.

Cela suffit-il ? Certainement pas. Dès septembre prochain, les Allemands vont équiper huit nouveaux puits d'une trentaine de colis, plus radioactifs encore, spécialement fabriqués aux Etats-Unis par la Battelle Northwest Laboratories à partir de césium 137 et de strontium 90 vitrifiés. Leur radioactivité totale devrait atteindre les 5 millions de curies ! Le but de cette opération est simple : montrer si les traces de gaz et d'eau présentes dans le sel, et libérées par la chaleur dégagée, ne risquent pas d'accroître les processus de corrosion des fils de déchets. C'est pourquoi les responsables de la GSF ont opté pour une telle expérience qui devrait permettre de faire monter la température sur les parois jusqu'à 250 degrés.

Cette opération unique devrait s'étaler sur cinq ans. Elle intéresse la France qui y participe par l'intermédiaire de l'ANDRA, et d'autres nations, comme la Chine, dont une délégation d'une dizaine



Les déchets radioactifs de moyenne activité sont stockés en vrac dans de grandes salles creusées dans la mine. Une couche de sel de 6 mètres d'épaisseur permet de se protéger des importants rayonnements émis par les colis de déchets. Ce type de stockage est actuellement interrompu dans l'attente de nouvelles autorisations gouvernementales.

LA CRISE FINANCIERE ENFIN EXPLIQUEE

SCIENCE VIE JANVIER

ECONOMIE

Créer 1

400 millions

Le Monde

صحة من العمل

SCIENCES

SECTEURS DE POINTE

Des matériaux passent le scanner

La tomographie industrielle apporte la précision nécessaire au contrôle des alliages élaborés.

Voilà le monde des matériaux... L'existence d'alliages élaborés de qualité entraîne cette obligation. La tomographie industrielle est une technique de contrôle destructif répondant à ces impératifs...

Le premier tomographe industriel français sera proposé en deux versions. Pour la première, qui pourra ausculter des volumes de 0,5 m de diamètre et de 1 m de haut, la SNECMA (Société nationale d'études et de construction de moteurs d'avions)...

Du côté recherche: le BAM (3) en Allemagne, qui l'Institut de contrôle des matériaux et, en France, l'ETCA (Etablissement technique central de l'armement) et le CEMM (Centre de recherche et de développement de l'énergie atomique)...

Il fallait que les matériaux des industriels se précisent pour qu'apparaissent ultérieurement des tomographes... capables enfin de répondre à plusieurs applications. Ce sont d'abord les Japonais et les Américains... ASE (American Science and Engineering), Aracor, Bio-imaging... qui proposent sur le marché des équipements industriels. L'Europe brille jusqu'à présent par son absence d'un tel secteur.

L'annonce de la sortie l'année prochaine d'un tomographe industriel fabriqué par Intercontrol... à l'énergie atomique...

(CEA) deviendra alors la première société européenne à proposer un tel équipement industriel... LETI (Laboratoire d'électronique et de technologie de l'informatique)...

La répartition des produits en fonderie, le contrôle des composites, l'analyse de béton prélevés sur des ouvrages (piliers, piles-support)...

Autant de domaines qui devraient bénéficier au maximum des matériaux un avenir radieux. Pourtant, il serait intéressant qu'on assiste dans les prochaines années à un développement important de l'utilisation par l'industrie, à l'exception de quelques secteurs d'activité où la qualité totale est obligatoire... Les industriels n'ont pas véritablement appréhendé l'apport de la tomographie car la technologie reste encore nouvelle... remarque Philippe Morisseau, chef de groupe chez Intercontrol. Cette explication pour juste qu'elle n'est pas suffisante. Deux autres freins à l'essor du tomographe de la clientèle sont les producteurs. Leur prix - il varie de 8 MF à 12 MF suivant les versions chez Intercontrol - est « leur capacité insuffisante à suivre les grandes cadences de production »...

IMMEDIAT GOUT.

- (1) Les scanners industriels ont une énergie de 30 à 100 KeV (kiloelectronvolts) contre 100 à 400 KeV, pour plusieurs milliers d'atomes par les scanners industriels.
(2) La tomographie par scanner industriel Intercontrol est de 0,1 mm contre 0,25 mm et plus pour un scanner industriel.
(3) Bundesanstalt Für Materialprüfung.

LES PRIX DE L'ACADÉMIE

- L'ACADÉMIE des sciences a décerné, lundi 7 décembre, lors de sa séance solennelle, ses prix pour 1987. Voici la liste des grands prix:
- prix Charles-Léopold Mayer (250000 F) à M. Paul Cohen, professeur à l'université Pierre-et-Marie-Curie, pour ses recherches sur les mécanismes sécrétaires dans les neurones;
- prix Ampère de l'Électricité de France (200000 F) à M. Michel Reynaud, professeur à l'université de Paris-Sud, spécialiste de la géométrie algébrique et de ses applications à la théorie des nombres;
- prix du Commissariat à l'énergie atomique (200000 F) à M. Jean-Louis Le Mouél, physicien à l'Institut de physique du Globe de Paris, pour l'ensemble de ses travaux sur le géomagnétisme terrestre;
- prix Léon Velluz (120000 F) à M. Robert Jacob, recherches pharmaceutiques à Rhône-Poulenc, pour avoir mis à la disposition du corps médical 14 médicaments nouveaux, dont plusieurs agissant sur le système nerveux central;
- prix Aluminium Pechiney (100000 F) attribué conjointement à M. Marc Audier, chargé de mission au CNRS, et M. Pierre Sainfort, ingénieur au centre de recherche de Voropé de Pechiney, pour leur apport original à la connaissance des quasi-cristaux;
- prix Jaffé (50000 F) à M. Michèle Hermon, directeur de recherche au CNRS, pour sa contribution à deux domaines classiques de la dynamique;
- prix Léon par l'Etat (50000 F) à M. Jean Normant, professeur à l'université Pierre-et-Marie-Curie pour ses recherches sur les composés à liaison carbone-métal;
- prix Alexandre Joannite (50000 F) à M. Daniel Louvard, directeur de recherche au CNRS, pour ses travaux de premier plan sur les structures et fonctions de la cellule;
- prix Paul Doistau-Emile Blutel (40000 F) à M. Michel Hénon, directeur de recherche au CNRS à l'Observatoire de Nice, pour ses recherches sur la dynamique des amas d'étoiles, des anneaux planétaires;
- prix de la fondation du groupe des populaires d'assurances pour la prévention et l'amélioration de la santé (400000 F) à M. Claude Amiel, professeur de physiologie à l'Université Paris-VII, pour ses travaux, à la tête d'une équipe de vingt-trois chercheurs, sur le transport des matériaux biochimiques au travers des parois cellulaires.

LES MILLIARDS DES DROITS D'AUTEUR
SCIENCE VIE ECONOMIE
JANVIER

REPRODUCTION INTERDITE.

SECTEURS DE POINTE

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

GROUPE SYSECA
Dans le cadre de l'expansion de nos activités Génie logiciel nous recherchons des
INGENIEURS INFORMATIENS
+ 2 ANS D'EXPERIENCE
Une ou plusieurs des compétences suivantes seront appréciées:
- langages: PASCAL, C,
- systèmes: UNIX, VMS,
- microprocesseurs:
Ces postes s'adressent à des candidats mobiles et autonomes dans leur activité. Ils sont à pourvoir dans le Sud-Ouest de la région parisienne.
Merci d'adresser votre candidature sous pli fermé à:
306 315, Bureaux de la Colline - 92111 SAINT-CLOUD Cedex
SYSECA SELECTION

SERVICE IT DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUES recherche
INGENIEURS UNIVERSITAIRES ÉCOLES UNIVERSITAIRES
- Conception de réseaux informatiques
- Logiciels temps réel
- Intelligence artificielle
- Imagerie
- Informatique de gestion.
Lieu: SDI Tour Gallieni I, 78/80, av. Gallieni, 92117 Bagnolet.

GENIOUS SYSTEMS
INGENIEURS
spécialisés sur VAX,
VMS, TEMPS REEL,
et logiciels sur C, UNIX,
et systèmes.
Tel.: 87.87.87.

S.S.I.L
CHERCHEUR

JEUNE ANALYSTE PROGRAMMEUR
1 an d'expérience turbo-pascal, des bases II.

DIRECTEUR EXPLOITATION
pour recruter le responsable d'un atelier de 100 personnes et/ou à MASEY (91).
Généraliste de production, il devra veiller sur les hommes par ses qualités de leader.
- gestion, suivi des techniques de fabrication, à l'usage de l'atelier de conditionnement, de nettoyage, d'impression et d'assemblage.
Env. C.V. + photo et prétentions à:
G.L. COMBES,
11, av. de la Porte d'Amélie, 76017 PARIS.

cefiat
recrute pour son établissement
D'ORSAY (91)
INGENIEUR CHIMISTE
5 ans d'expérience minimum
en épuration des gaz, pollution industrielle, assainissement, qualité de l'air, pour études et recherches.
Allemand courant indispensable.
Envoyer C.V., photo et prétentions à CETIAT, Boite Postale 19 91402 ORSAY CEDEX.

PME EN EXPANSION
à Gersonville (91)
Recherche pour prendre en charge le développement de ses produits de télécommunication.
CHEF DE PROJET
Formation ingénieur 2 ans d'exp. électronique en télécom et logiciel.
Envoyer C.V. + photo et prétentions à:
LE MONDE PUBLICITE,
6, rue de Montreuil, Paris-7.

informatique cartes bancaires
CHEFS DE PROJETS HF
Paris ou Province
Dans le cadre de son développement, importante Société de Services et d'ingénierie en informatique recherche personnes réparties dans les villes de plus d'un million d'habitants pour le développement de applications interbancaires, plusieurs chefs de projets (Paris et Val-de-Loire).
Rattachés à un Manager de projets, ils sont en charge, en autonomie sur une petite équipe (ingénieurs, analystes-programmeurs...), de la réalisation de projets importants de la clientèle, rendre responsable technique de projets applicatifs importants (pourront intervenir jusqu'à plusieurs années-hommes), depuis l'étude jusqu'à la mise en œuvre.
Ils impliquent quelques déplacements en clientèle.
Candidats: jeunes informaticiens confirmés, diplômés de l'enseignement supérieur (Écoles d'ingénieurs option informatique, MIAGE ou équivalent), justifiant d'une première expérience d'encadrement de projets, trois ans minimum au poste dans un grand système. Une première approche des cartes bancaires serait appréciée. La fonction requiert, outre les compétences techniques, précision, rigueur, sens de l'initiative et aptitudes relationnelles.
Candidature, C.V. complet, photo et rémunération actuelle, en précisant la région choisie, sous pli fermé à:
EGOR TECHNOLOGIES
125, av. des Champs Elysees - 75001 PARIS
egor

MANNESMANN DEMAS
Division Manutention
DIVISION EN FRANCE D'UN LEADER MONDIAL DE LA MANUTENTION
Systèmes avec Paris (robotics automatisés, Transstockers automatiques, Manutention continue automatisée) recherche
INGENIEUR (ou TECHNICIEN) AUTOMATICIEN
pour son Service Automatismes et Informatique.
La fonction est orientée vers:
- l'étude d'installations automatisées (programmation + tests)
- la participation à leur mise en service sur le site
- l'établissement de propositions techniques et financières pour les projets.
UNE BONNE EXPERIENCE DES AUTOMATES PROGRAMMABLES, DES MICROPROCESSEURS, DES MICRO-ORDINATEURS et de leur liaison EST NECESSAIRE.
- la pratique de l'allemand sera appréciée
- le lieu de travail et de résidence: CHALONS SUR MARNE
Ce poste requiert du dynamisme, de la motivation, de la rigueur et de l'efficacité. La rémunération sera à la mesure de l'expérience et de la personnalité du candidat/retenu.
Merci d'adresser votre lettre de candidature avec C.V. à:
MANNESMANN DEMAS S.A.
Service du Personnel,
5 Avenue d'Amélie,
51012 CHALONS SUR MARNE Cedex.

Groupe international - Construction électrique
Créer l'ingénierie centrale
400 millions de francs d'investissements
Ingénieur EEC, AM, EMI, formation dominante électromécanique, compétence certaine en automatisme, justifiant d'une expérience d'une dizaine d'années acquise en majeure partie en bureaux d'études.
Rattaché à la Direction Industrielle Groupe dont le projet est de transformer l'outil de production, il agira sur 10 usines.
Il aura pour mission de développer l'ingénierie en prenant en charge les études et l'implémentation de nouveaux ateliers et de machines, l'amélioration de la productivité et l'organisation.
130 km Sud Paris.
Claude debray conseil
192 boulevard St-Germain,
75007 Paris.
Tél. 360 K

سكزا من الاجل

SECTEURS DE POINTE

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

TELIC ACTUALITES

TELIC

ALCATEL

LES METIERS DE L'INTELLIGENCE

Suresnes, Décembre 1987 : **TELIC** est né après une longue période de Recherche et Développement dans le Centre de Bureautique de **TELIC ALCATEL**, ancré dans le quartier technologique de Suresnes. **TELIC** ingénieurs et techniciens y relèvent le défi technique de la Communication. L'écrit. Leurs atouts : technicité, créativité, mobilité et compétence internationale.

Un regroupement exemplaire

Désormais, un seul site, sont regroupées les activités de Communication, l'écrit, le télécopie, les traitements graphiques, le travail, serveurs, télex. Leur caractéristique : produits complémentaires et forte valeur ajoutée.

Ingénieur logiciel système

Il conçoit et réalise les logiciels outils de développement MS-DOS, OS2, ou applications dans le domaine bureautique (MS-WINDOWS) (Réf. AGD)

Ingénieur "traducteur logiciel"

Il connaît l'informatique sur PC, les logiciels bureautiques, les programmes pour microprocesseurs, et l'anglais. Il participe à la réalisation de support technique : traduction, documentation et formation. (Réf. SAT)

Puissance et technologie

Une chaîne intégrée complète (CAO-CAE) de conception et simulation des composants électroniques, un centre de calcul puissant sur machines VAX pour le développement des logiciels (langages avancés), nous permettent, en alliant puissance et technologie, de développer des produits high end et de conquérir de nouveaux marchés.

Ingénieur système en génie logiciel

Optimisation du processus de production logiciel, création d'outils de développement, garantie de la qualité des logiciels (environnement LECTIVE - UNIX MS-DOS) (Réf. SLOG)

La dimension humaine

A Suresnes la plus value **TELIC** joue le plein. On assiste à la mise en place d'un nouveau métier bureautique : l'ingénierie de communication. Conception et réalisation des produits sont faites de petites équipes jeunes, pointues, formées par la n°1 européenne en communication d'entreprise.

Les métiers de l'Intelligence

Sur des marchés aussi porteurs, les besoins sont permanents. **TELIC** Suresnes renforce régulièrement ses équipes par de jeunes talents. Citons par exemple :

Ingénieur technologue

Physicien avec formation en électronique, il prospecte les nouvelles technologies sous licence afin de définir les orientations pour les produits. Contacts avec les fournisseurs, les Centres de Recherche et Universités, participation à des colloques. (Réf. SMA)

Ingénieur système CAO

Travail sur chaînes intégrées CAO mécanique et électronique. Base de données relationnelles, simulation logique et analogique, routage et déplacement automatique. Mission principale : développement d'applications, gestion et exploitation du système. (Réf. SDV)

Ingénieur responsable de l'architecture de produits bureautiques

C'est un architecte travaillant sur les systèmes matériels et logiciels en station de travail multi-services (environnement INTEL) (Réf. BC)



Centre de Recherche et Développement de la Division Bureautique

Vous avez 3 à 5 ans d'expérience : pour tout savoir sur les "métiers de l'Intelligence" **TELIC**, écrivez à Dominique Saubesty, **TELIC ALCATEL**, 3, rue Salomon de Rothschild, B.P. 54, 92183 Suresnes Cedex, en lui parlant, C.V., à l'appui, de votre métier, de vos projets et de vos ambitions.

S.S.I.I.
SPECIALISTE EN SYSTEMES EMBARQUES

Nous recherchons pour accompagner notre développement dans le domaine des logiciels temps réel des

INGENIEURS INFORMATIENS

Vous êtes débutants ou avez une première expérience dans les domaines suivants :

- conception systèmes temps réel,
- langages C, LTR, ADA
- système UNIX,
- moyens graphiques, dialogue homme-machine.

Ces postes sont à pourvoir immédiatement.

Merci d'adresser votre candidature sous référence 305 316, Bureaux de la Colline - 92213 SAINT-CLOUD Cedex

SYSECA SELECTION

IMPORTANTE SOCIETE ACTIVITES SPATIALES
recherche pour OUTRE-MER, des

INGENIEURS QUALITE - FIABILITE

(Informaticiens, Electroniciens, Electriciens ou Mécaniciens)

Vous justifiez d'une expérience industrielle réussie d'au moins 3 à 5 ans. Vous maîtrisez l'anglais et souhaitez valoriser vos compétences dans un secteur de pointe.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature sous référence 92155/LM à : HAVAS CONTACT - 1, place du Palais Royal - 75001 PARIS qui transmettra.

comelog comelog comelog

Nous sommes un ORGANISME PROFESSIONNEL D'ASSURANCE et nous recherchons notre

RESPONSABLE INFORMATIQUE

Sa mission :

- Organiser, gérer et développer le centre informatique équipé d'un VAX 750 avec le SGBD ORACLE
- Coordonner les développements statistiques en relation avec les organismes affiliés.
- Impulser le développement d'applications nouvelles.

Voire profil :

- Après une solide formation de base en statistiques (type ENSAE) vous avez acquis une bonne expérience informatique sur matériels VAX et PC.
- Il vous faut être créatif, autonome et aimez les contacts humains, écrivez-nous, nous vous offrons un poste largement évolutif.

Merci d'envoyer votre candidature à COMELOG, M. Patrick DUTREIL, 7, rue Louis David à PARIS 16^{ème}, sous la réf. : DG/04.

comelog comelog comelog

Valeo

L'Équipement Automobile
27 500 personnes - C.A. 12,1 milliards de francs dont 46 % réalisés à l'étranger.

recherche pour Chausson Service à SAINT-OUEN L'AUMONE (95)

Ingénieur Marketing Produits Nouveaux

Mécanicien ou électromécanicien diplômé Grande Ecole

Vous souhaitez valoriser une première expérience industrielle de 3 à 5 ans. Nous vous proposons la responsabilité de notre ligne nouveaux produits de diversification. Directement rattaché à la Direction Générale, vous serez chargé, avec votre équipe et en étroite collaboration avec nos Responsables de Régions et Succursales, de l'étude de marché, des moyens à mettre en oeuvre pour le développement et la commercialisation de nouveaux produits en Echange Standard. Ce poste requiert des déplacements fréquents tant en France qu'à l'étranger. La connaissance de l'anglais est indispensable.

A partir de ce poste, notre politique de gestion des Ingénieurs et Cadres ouvre de larges possibilités d'évolution de carrière aux candidats de bons potentiels.

Merci de nous adresser votre dossier de candidature complet (lettre manuscrite, C.V., prétentions et photo) la référence MB3 à Valeo Distribution - Développement des Ressources Humaines - 21 rue Blanqui - SAINT-OUEN Cedex.

CHEFS DE PROJETS

En pleine expansion, notre Division INFORMATIQUE, AUTOMATIQUE et ELECTRONIQUE, située à AIX-EN-PROVENCE, augmente. Nous créons des postes dans les domaines suivants :

- LOGICIEL DE BASE** : Application au Traitement d'Image. (Réf. CGU/403)
- MATERIEL** : Développement de cartes et processeurs de Traitement des Signaux. (Réf. CGU/404)
- AUTOMATISME** : Développement et suivi de produits d'Asservissements Electro-Optiques. (Réf. CGU/405)
- MICROELECTRONIQUE** : Développement de matériels mettant en jeu de l'Electronique, de l'Optique et des Lasers. (Réf. CGU/406)

Ingénieurs grandes écoles, vous avez 5 ans d'expérience dans ces domaines. Nous vous proposons la responsabilité technique et financière des études qui vous seront confiées. Vous rejoindrez une équipe dynamique qui vous donnera les moyens d'une évolution rapide.

Merci d'adresser votre dossier (lettre, C.V, prétentions) en précisant la référence choisie à Melle GUERMOND

BERTIN & Cie
BP 3 - 78373 PLAISIR CEDEX

Le Monde CADRES

CHEF DU SERVICE PREVOYANCE DEVELOPPEMENT

RHONE-ALPES

Cette Colonne de retraite et de prévoyance est particulièrement bien implantée sur son secteur auprès de grands noms de l'industrie.

Le cadre recherché dépend du Directeur Général. Il a pour mission de définir la stratégie commerciale et de développer les relations avec les entreprises et les organismes d'adhésion. Il supervise l'activité Prévoyance dans ses prestations et son fonctionnement (15 personnes).

Ce poste s'adresse à un professionnel expérimenté en assurance, de 30 à 40 ans, ayant acquis une double compétence administrative et commerciale au sein d'une compagnie ou d'un organisme similaire.

Merci d'adresser votre candidature sous référence 4419 D, à REUSSIES groupe AVISO - 2, quai du Commerce - 69009 LYON. Membre de Syntec

DEMANDES D'EMPLOIS

Homme de confiance cherche place

CHAUFFEUR DIRECTION PARIS - PROVENCE

M. PRÉMY : 42-25-01-78.

RÉDACTRICE LITTÉRAIRE
10 ans exp., rech. emploi région parisienne. 45-06-40-79.

P. 35 ans motivée, sans lien, en formation gestion école. Fach, stage mi-temps Janvier à Juin 1988. Tél. : 42-49-86-81 ou 43-07-91-80.

Profes. de structure appliquée recherche travaux de rédaction ou traduction angl./français. Tél. : 40-83-08-22.

Fonc. 26 ans, ch. place stable emploi administratif ou tech. éco. + standard.

Ecrire sous le n° 8008

LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Morny, Paris-7^e.

Une Prév. 21 a., BAC D'anglais et 12 ans d'expérience en prévoyance.

ANALYSTE PROGRAMMEUR
+ stage 1 an A.F.P.A. + stage pratique d'analyse programmeur entreprise, recherche emploi COBOL - Assembleur. Tél. le soir au 48-47-89-28 et/ou le jour au 48-47-89-28.

LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Morny, Paris-7^e.

AGENT ADMINISTRATIF ET COMMERCIAL
Généraliste - Étude Comptabilité - Stock ch. place stable.

CLAUDE FRÉMY
44, rue d'Alsace, LAZEMONT, 78000 MAULLE

formation professionnelle

AFCIA SICPA INTERNATIONAL

Propose aux cadres demand. d'emploi, 1- d'un séminaire de formation et de développement de la polyvalence des cadres commerciaux. Durée : 800 heures. Pour tous renseignements s'adresser immédiatement à :

AFCIA SICPA
32, rue de la République, 92100 BOULOGNE - Tél. : 46-05-00-10.

Une autre

chefs de p ep

capitales

GENERAL ME

AGE

Tel. 35

صحة من الاموال

REPRODUCTION INTERDITE

SECTEURS DE POINTE

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Centre des grandes ambitions

S.S.I.I. EN INFORMATIQUE

GENIEURS INFORMATIENS

GENIEURS INFORMATIENS

GENIEURS INFORMATIENS

GENIEURS INFORMATIENS

GENIEURS INFORMATIENS

GENIEURS INFORMATIENS

GENIEURS INFORMATIENS

GENIEURS INFORMATIENS

GENIEURS INFORMATIENS

GENIEURS INFORMATIENS

GENIEURS INFORMATIENS

GENIEURS INFORMATIENS

GENIEURS INFORMATIENS

GENIEURS INFORMATIENS

GENIEURS INFORMATIENS

GENIEURS INFORMATIENS

GENIEURS INFORMATIENS

GENIEURS INFORMATIENS

GENIEURS INFORMATIENS

GENIEURS INFORMATIENS

Une autre façon d'être ingénieur

Ingénieur par vocation, organisateur et informaticien par expérience, vous aspirez à élargir le champ de vos compétences sans pour autant abandonner vos acquis.

Basé à Paris, vous dirigerez une importante équipe de juristes, d'hommes et de femmes de Personnel, et d'informaticiens dont l'activité concerne l'Administration du Personnel d'une vingtaine de sociétés réparties sur l'ensemble de la France.

Votre formation et votre expérience scientifique vous permettront de conduire les équipes et de maîtriser les systèmes informatiques en place, mais les qualités de précision et de rigueur dans le raisonnement qui vous sont familières seront tout aussi utiles.

Et bien sûr, vous continuerez à exercer les talents d'organisateur, d'animateur et de formateur dont vous avez déjà fait la preuve au cours de vos précédentes expériences en milieu industriel. Écrivez rapidement sous référence 87/58/LM aux consultants du Cabinet CLEAS.

CLEAS

6, place de la République Dominicaine 75017 PARIS

Fielle d'un groupe d'établissements financiers parisiens, nous bénéficions d'un savoir-faire privilégié dans l'ingénierie informatique boursière. Avec 150 collaborateurs, nous réalisons en 1988 un CA de 120 MF chez une clientèle de banques, agents de change, établissements de crédit...

chefs de projets informatiques confirmés, épris de finances et de Bourse

Ingénieur diplômé en Informatique : MAGE, DEA, vous avez, aujourd'hui, par votre pratique acquise pendant au moins 5 ans sur IBM/MS ou VAX/VMS et votre connaissance de SNA et de DECNET, l'expérience d'un chef de projet digne de ce nom.

Si vous êtes "un pro" de la Bourse, nous vous confions la responsabilité de l'un de nos secteurs : fichiers/clients, négociation/valorisation. Si vous êtes un "pro" de la banque, nous pouvons vous proposer : les engagements, le système/titres, et les titres/clients. Enfin, si vous êtes mordu de technique et souhaitez être proche de l'appliqué, venez concevoir nos nouveaux systèmes d'interface dans un environnement hétérogène.

Voulez-vous devenir l'un des éléments moteurs de notre avenir ? Écrivez aussitôt à notre conseil en lui indiquant votre intérêt.

Notre consultante, Mlle K. CHATJIMIKES, attend votre courriel (réf. 5165 LM) à l'adresse de l'Informatique

ALEXANDRE TIC S.A. 10, RUE ROYALE 75008 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

VALORISER VOTRE EXPERIENCE...

CIBA-GEIGY poursuit son expansion...

INGENIEUR DES ENERGIES

Thermodynamicien, responsable de la production, la distribution d'énergies indispensables au fonctionnement d'une usine chimique (vapeur, glace, azote, etc...).

Aspects de notre métier : ingénierie, votre rôle de gestionnaire (surveillance, la sécurité, fabrication, efficacité) d'expert (enquête, analyse des consommations) permettront de motiver et sensibiliser le personnel aux problèmes des énergies.

La formation ingénieur est bonne en thermodynamique, vous avez 30-35 ans et une expérience probante dans ce domaine. Bilingue allemand, connaissance en informatique serait un plus.

Ref. IE 25

INGENIEUR PROJETS

AM, INSA ou équivalent

En tant que responsable de l'étude et du développement de projets, vous serez l'interface dans la fonction ingénierie entre le département "chimie" et les autres départements.

Vous serez responsable de la réalisation et mise en œuvre de nouvelles installations de production chimique et d'infrastructures correspondantes, les propositions de modifications et d'amélioration à apporter aux installations existantes.

Une expérience de quelques années en industrie chimique ou agro-alimentaire est souhaitée, et des connaissances en contrôle de conduite de procédés serait un plus. Parfaitement bilingue allemand, esprit d'équipe indispensable pour mener à bien la mission. Anglais souhaité.

Ref. IP 26

CHEMISTE DE FABRICATION

Vous prendrez en charge : la planification et le suivi technique de la fabrication de produits organiques dont des substances actives pharmaceutiques, la participation à l'amélioration de procédés existants, et le démarrage de nouvelles productions.

De formation ingénieur chimiste ou équivalent, vous avez une expérience en fabrication et en développement et une bonne connaissance en allemand. L'anglais est souhaité.

Capacité à travailler en équipe, souci des relations humaines, sens de la qualité et de l'organisation sont déterminants pour réussir votre mission.

Ref. IF 11

Si vous souhaitez valoriser votre expérience, alors rejoignez-nous en adressant votre dossier de candidature (lettre, CV, photo pré) sous la réf. du poste choisi à l'établissement CIBA-GEIGY S.A. - 37, av. de Bâle, F - 68330 HUNINGUE.

CIBA-GEIGY

services - proposition commerciales



Société leader dans l'imagerie radiologique.

GENERAL MEDICAL MERATE SpA

Après une percée spectaculaire sur le marché français, confirmée lors des récentes Journées Françaises de Radiologie, la Société G.M.M. SpA a décidé :

- La création d'une filiale G.M.M. - France
- La mise en place d'un support technique opérationnel avec hall d'exposition, stock d'intervention, ingénieur usine.
- La mise en place d'une structure de vente technico-commerciale efficace, combative, et bien structurée.

Pour la réalisation de cet objectif unique, G.M.M. SpA recherche des

AGENTS COMMERCIAUX

particulièrement introduits sur le marché de la Radiologie, privé et public, justifiant d'une expérience réelle et d'un succès confirmé dans ce domaine.

- Rémunération
- Commission intéressante avec provision à la commande.
- Possibilité ultérieure d'options en actions de la filiale France.

Ecrire d'urgence à :

GENERAL MEDICAL MERATE SpA Via Partigiani 25 24088 SERIATE - BERGAMO - ITALIA

Tel : 35/294413 - Fax : 299537 - Tx : 300579 MERATE I

Avec lettre express détaillée mettant en évidence les départements prospectés, et le C.V. des collaborateurs de l'agence.

appartements ventes

3e arrdt RUE DES GRAVILLIERS LOFT A RENOVER

6e arrdt N.D.-BES-CHAMPS

12e arrdt ODEON 86 M2

7e arrdt VAUBAN LUMINEUX

12e arrdt AV. MICHEL BIZOT

10e arrdt TROCADERO

Province COTE VAROISE

appartements achats

Recherche 2 à 4 P. PARIS

EMBASSY SERVICE

locations non meublées offertes

Paris M. BUZZERVAL 4 P. 80 m²

Région parisienne LA VARENNE 3 P. 77 m²

locations meublées

Paris MONDIAL MERCURE

MAISON

RENNES (95) 10 min. gare, 11m. école

A VENDRE COLOMIERS

bureaux

Locations

CONSTITUTION STES

DOMICILIATIONS

LYON GARE PART-DIEU

viagers

1 ou 2 MAISONS

F. CRUZ 42-66-19-00

Bijoux

BIJOUX BRILLANTS

PERRONO OPERA

TOUS LES BIJOUX ANCIENS

Dépannages

vacances

SKI DE FOND

JURA

automobiles

ventes

de 12 à 16 CV.

FERRARI TESTA

de 12 à 16 CV.

سكزا من الاجل

Économie

SOMMAIRE

■ Selon l'INSEE, le krach boursier d'octobre-novembre n'aura pas d'effet dans l'immédiat sur l'activité économique en France. Mais la croissance va ralentir sous l'effet du freinage du pouvoir d'achat. L'INSEE sous-estime peut-être l'impact de la baisse du prix du pétrole, qui pourrait être forte et durable (lire ci-dessous). ■ Le groupe des Sept

devrait rendre publique une déclaration commune, après la conclusion d'un accord à Washington avec l'administration Reagan et le Congrès sur le déficit budgétaire. Les marchés paraissent avoir anticipé cette déclaration (lire ci-contre). ■ Les Douze ont approuvé la deuxième phase du programme

communautaire Esprit sur la recherche dans les domaines des nouvelles techniques de l'information. Ils ont accordé une dotation de 1 milliard de francs (lire ci-dessous). ■ Au terme d'une bataille de plusieurs mois, British Airways a pu acheter la compagnie aérienne British Caledonian pour 250 millions de livres (lire page 26).

Selon l'INSEE Le krach boursier n'aura pas de conséquence sur l'économie française durant le prochain semestre

« A court terme, les moins-values engendrées par le krach (boursier) devraient être peu affectées sur la consommation des ménages », estime l'INSEE dans la longue analyse faite à la mi-décembre de l'économie française (1). En appréciant ainsi les conséquences de l'effondrement des cours des actions (avec - 25 % le 11 octobre, ceux-ci ont retrouvé leur niveau du début 1986), l'IN-

stitut de la statistique apporte une réponse relativement rassurante à la question posée depuis deux mois : les pertes en capital qui ont été produites vont-elles inciter les « perdants » - ménages et entreprises - à consommer et à moins investir, entraînant le pays sinon à la récession, du moins dans la stagnation ? Réponse d'autant plus rassu-

rante que, de leur côté, les industriels font des prévisions d'investissements favorables pour 1988. Excès d'optimisme de l'INSEE ? Les conjoncturistes allemands jugent eux aussi négligeables les effets directs du krach, réservant leurs inquiétudes au trouble que jetteront dans les esprits la baisse continue du dollar et la montée des incertitudes de toutes sortes.

Le monde va-t-il connaître de nouveaux événements d'octobre-novembre ? L'INSEE, dans sa dernière conjoncture, ne se prononce que sur le court terme, c'est-à-dire jusqu'au printemps 1988, soulignant qu'aux Etats-Unis les effets du krach ont été plus importants et plus rapides. Soulignant que, en France, du krach, les facteurs de ralentissement étaient déjà à l'œuvre, « C'est rassurant pour les Etats-Unis car ils ont dû faire face à de nombreux ménages que l'effet sera le plus marqué. La perte enregistrée par les ménages depuis la fin de l'été a été évaluée à 700 milliards de dollars, soit près de 5 % de leur richesse nette globale et de moins sur le niveau de la consommation des ménages. »

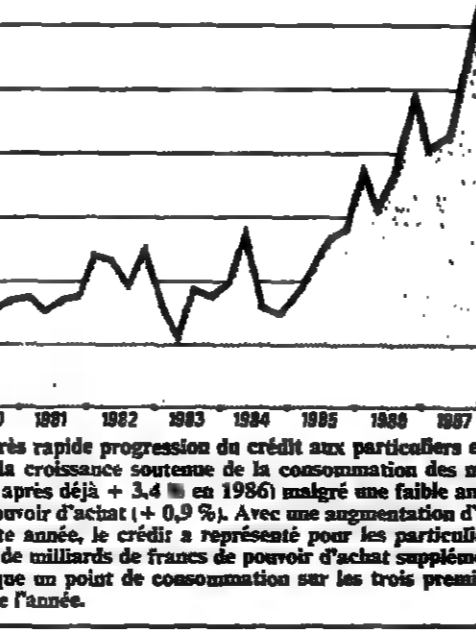
« L'activité a été le courant de 1988 que le krach boursier, à travers le ralentissement de la consommation indépendante du krach. En 1987, l'activité a été relativement forte : + 1,1 % en volume de PIB marchand après déjà + 2,1 % en 1986. Elle a même été très forte au milieu l'année, atteignant 4 % en rythme annuel au troisième et quatrième trimestres. Ce dynamisme s'explique par deux facteurs : la hausse des dépenses des ménages (+ 2,2 % en 1987 après déjà + 3,4 % en 1986) et les importants achats d'automobiles et de constitution de stocks dans l'industrie et le commerce. Or deux facteurs vont beaucoup moins jouer en 1988. »

La consommation des ménages va augmenter lentement au long du premier trimestre 1988 (+ 0,8 % en glissement sur janvier et juin après + 2,2 % en octobre et novembre 1987). L'INSEE prévoit une progression du pouvoir d'achat de 0,5 % au premier trimestre (nouvelle colisation de 0,4 % sur le

total en 1988), progression de 0,8 % au second, soit sur l'ensemble du premier semestre un gain de 0,3 % seulement après + 1,6 % au second semestre 1987.

D'autre part, les stocks joueront un rôle moins actif. L'industrie continuera à lancer tout au long du premier semestre jusqu'à ce que les entreprises réalisent ce que l'INSEE appelle le « démantèlement - leurs erreurs possibles d'anticipation ». En revanche, les commerçants ont perdu dans le second semestre 1987 une partie de la soutenance et ont dû juger leurs stocks excessifs, les alléger. C'est ce qui a permis à l'industrie de continuer à anticiper beaucoup plus moins favorable qu'en 1987.

Autre élément de freinage de l'activité : le ralentissement dans le monde qui va peser sur nos exportations. Celles-ci après avoir connu un début de 1987 (- 1 % au premier semestre) se sont brusquement et fortement redressées (+ 4,2 %). Mais ce phénomène ne va pas se poursuivre : - 0,1 % au



La très forte progression du crédit aux particuliers en 1987 explique la croissance soutenue de la consommation des ménages (+ 2,2 % après déjà + 3,4 % en 1986) malgré une faible amélioration du pouvoir d'achat (+ 0,9 %). Avec une augmentation d'environ 40 % cette année, le crédit a représenté pour les particuliers une vingtaine de milliards de francs de pouvoir d'achat supplémentaire, soit presque un point de consommation sur les trois premiers trimestres de l'année.

quatrième trimestre 1987, - 0,1 % au premier trimestre 1988. L'INSEE a quelques arguments pour faire ce pronostic : la demande mondiale de produits manufacturés adressée à la France après s'être accélérée (+ 3,3 % en 1986, + 5,7 % en 1987) va se ralentir progressivement : + 3,1 % au premier semestre 1987, + 3 % au second, + 1,7 % au premier semestre 1988. Ce ralentissement serait général. Il proviendrait des pays les plus développés, mais surtout des pays en voie de développement, des pays de l'OPEP, des pays de l'EST.

Telle est l'analyse faite par l'INSEE. Deux éléments d'incertitude pourraient modifier le pronostic d'un lent ralentissement de l'activité. Le premier est l'interrogation concernant le crédit à la consommation. Les ménages ont fait un mouvement de recul en 1987 (voir le graphique). Une progression de 2 % par exemple, si pour une raison ou pour une autre ce « pouvoir d'achat emprunté » disparaissait, la chute de la consommation serait sévère. Et le ralentissement de la croissance serait probablement brutal.

En sens inverse, une baisse du prix du pétrole (l'INSEE retient 17 dollars au deuxième trimestre 1988), allégerait le poids des dépenses des ménages comme les Etats-Unis et la France, leur donnant soit un répit sur quelques marges de manœuvre.

Le pouvoir d'achat supplémentaire doit bénéficier à la consommation qui a été le principal facteur de dynamisme surprenant de l'année 1987. En sens inverse, une baisse du prix du pétrole (l'INSEE retient 17 dollars au deuxième trimestre 1988), allégerait le poids des dépenses des ménages comme les Etats-Unis et la France, leur donnant soit un répit sur quelques marges de manœuvre.

Les Douze approuvent la seconde phase d'« Esprit » 11 milliards de francs en cinq ans pour la recherche européenne informatique

Les ministres de l'Industrie des Douze devaient examiner, le mardi 22 décembre, dans quelle mesure une partie de la production sidérurgique communautaire peut continuer à bénéficier, au-delà du 31 décembre 1990, de la subvention qui garantit le régime de quotas de production. La Commission européenne est partisan de les supprimer, au moins en partie à partir du 1^{er} juillet 1988, si les industriels ne s'engagent pas à effectuer des fermetures de laminoirs nécessaires à la réduction de trois quarts de l'excédent de 20 millions de tonnes des capacités de production.

Lundi 21 décembre, les ministres de la recherche ont approuvé le programme Esprit. Celui-ci doit maintenant obtenir le feu vert du Parlement européen. Un accord entre les trois institutions (Commission, conseil des ministres et Parlement européen) déterminera le partage des responsabilités dans la gestion du programme. Les Douze ont également approuvé un programme de recherche sur la radio-protection, et augmenté les crédits affectés au programme Brité, dont l'objet est de favoriser la diffusion des technologies nouvelles dans les industries traditionnelles.

L'objectif du Parlement est ainsi de donner un coup de pouce à la recherche pré-conceptuelle qui favorise la coopération entre les entreprises de la CEE. Un projet ne peut être accepté que s'il est présenté conjointement par des entreprises appartenant à au moins deux pays membres. En matière de coopération trans-frontalière, ESPRIT 2 innove, puisqu'il prévoit la possibilité aux entreprises de l'AELE (Association européenne de libre-échange) de participer à des projets, pourvu que ce soit en compagnie d'au moins deux entreprises de la CEE. Des groupes comme Ericsson, Azeu, Brown Powery, Norsk sont montrés intéressés.

inflationnisme que les industriels aient en quelque sorte le répondant au camp Bull. La barre est maintenant en cours de trois grands projets stratégiques qui pourraient être entrepris par l'Europe : un super-calculateur comparable au Cray américain, micro-processeurs performants, et grands disques magnétiques. Le programme de travail d'ESPRIT pour 1988, qui fait maintenant l'objet de la part de Bruxelles d'un appel à propositions permettrait d'entreprendre les deux premiers de ces projets. Il y aura ainsi 11 millions d'ECUS (340 millions de francs) mobilisables pour le super-calculateur.

BRUXELLES (Communauté européennes). de notre correspondant. Les Douze mettent les doubles pour combler leur retard en informatique et électronique. Tel est le sens de l'avis donné par les ministres de la recherche à la deuxième phase du programme ESPRIT (ou ESPRIT 2). Celui-ci a été approuvé le 21 décembre 1987, organise avec succès la coopération entre les entreprises et les centres de recherche de la Communauté. L'ensemble des domaines couvrant la technologie de l'information. Les crédits affectés par le budget communautaire à l'ESPRIT 2, soit 11 milliards d'ECUS sur cinq ans (11 milliards de francs) sont deux fois plus importants que ceux dont était doté l'ESPRIT 1. En fait, le programme le plus important jamais mis en œuvre par la CEE bénéficiera d'un budget de 3 milliards d'ECUS (22 milliards de francs), car la règle du jeu veut que chaque projet soit financé à 50 % par la CEE, et à 50 % par les entreprises elles-mêmes.

Bull va-t-elle trouver un ou plusieurs partenaires prêts à co-financer avec elle 11 millions d'ECUS pour remporter ce marché difficile ? Pour éviter une dérive trop généralisée vers la « recherche industrielle », il a été entendu qu'une partie des crédits d'esprit - 60 millions d'ECUS soit 410 millions de francs - serait affectée à la recherche fondamentale. PHILIPPE LEMAITRE.

ÉNERGIE

Les prix du pétrole continuant à baisser

Tandis que les cours du pétrole continuent à baisser sur les marchés libres, le ministre indonésien du pétrole a affirmé que l'OPEP pourrait décider de se réunir à nouveau si les fluctuations (des cours à la baisse) dépassent deux ou trois semaines. Attribuant le recul des prix pétroliers depuis l'échec de la conférence de l'OPEP, le lundi 14 décembre, à des manipulations spéculatives, le ministre indonésien a estimé que cette situation était temporaire.

Lundi à New-York et à Londres, les cours du pétrole ont encore baissé : le brut américain à 15,16 dollars par baril pour une livraison immédiate, tandis que le Dubai light, le seul pétrole du Golfe échangé sur le marché libre, chutait de 1,70 dollar pour tomber à 13,60 dollars, soit plus de quatre dollars au-dessous des prix officiels de l'OPEP. En un peu plus d'une semaine, depuis la fin des travaux de l'organisation de Vienne, les prix du pétrole ont baissé de près de 3 dollars par baril.

Scepticisme sur les marchés financiers avant la publication de la déclaration des Sept

Une fois l'accord sur la réduction du déficit budgétaire américain voté par le Congrès, les ministres des finances des sept pays industrialisés devraient publier une déclaration approuvant les mesures de politique économique prises par le Japon, la RFA et les Etats-Unis et exprimer le souhait d'une stabilisation des taux de change qui n'était, à la veille du week-end, qu'une rumeur. Cette semaine, confirmée par plusieurs dirigeants occidentaux.

A Tokyo, le ministre japonais des Finances, M. Miyazawa, a confirmé, mardi 22 décembre, qu'un tel document avait bien été mis au point par les 9. Il devrait réaffirmer les engagements pris en février lors des accords de Louvre. A Washington comme à Paris néanmoins, on se refuse à commenter ces diverses déclarations.

D'après diverses sources, le texte mis au point serait beaucoup moins précis que l'accord du Louvre sur les taux de change. Il soulignerait les effets négatifs de fluctuations excessives des monnaies, sans fixer de « zone de référence ». Approuvant les décisions de politique économique prises au cours des dernières semaines, il n'en demanderait pas davantage aux grands pays industrialisés. Dans ces conditions, de nombreux professionnels craignent que l'accord du Louvre ne soit le commencement d'un processus de déclin du marché des changes. Le dollar d'ailleurs faible, lundi 21 décembre, à New York sur rapport au yen et au deutschemark.

A Bonn, le porte-parole du gouvernement, M. Friedhelm Ost, a ainsi indiqué, lundi 21 décembre, qu'une déclaration en faveur d'une plus grande stabilité des monnaies devait être publiée prochainement. Selon M. Ost, les représentants des pays (Etats-Unis, Japon, RFA, Canada, France, Grande-Bretagne et Italie) ont mené d'intenses consultations pour renouveler l'accord du Louvre de coopération économique et monétaire.

ETATS-UNIS : un compromis sur le budget enfin signé

« Une folle manière » de gouverner l'Amérique

WASHINGTON de notre correspondant. A l'arraché, dans la grappe et la récrimination, le Congrès a voté, ce petit matin du mardi 22 décembre, le budget des Etats-Unis, après que la majorité démocrate eût cédé aux menaces de veto du président Reagan.

Un certain nombre de congressistes ont d'ailleurs largement usé de cet argument, reprochant au président de placer les intérêts de la Contra au-dessus de ceux des Etats-Unis, tout entier. Mais M. Reagan n'a pas cédé, ni au bon du compte, ce sont les dirigeants de la majorité démocrate de la Chambre des représentants (plus hostile au président que le Sénat) qui ont perdu cette guerre des nerfs.

En même temps qu'une énorme loi « anti-éponge », portant sur la bagatelle de 600 milliards de dollars, sénateurs et représentants ont adopté le train de mesures permettant de réduire d'un peu plus de 30 milliards de dollars le déficit budgétaire pour 1988. Cette décision, attendue avec impatience dans tout le monde occidental, avait été prise, non sans mal, le 20 novembre dernier, mais il aura fallu plus d'un mois de marchandages supplémentaires pour la faire entrer dans les faits.

Dans un premier temps, il ont accepté de voter des crédits pour la Contra - pour un montant de 2 milliards de dollars, c'est-à-dire inférieur de moitié à la somme allouée par le Sénat. Mais, moyennant diverses restrictions, les représentants ont fini par accepter la disposition à laquelle ils étaient le plus farouchement opposés : que les crédits en question puissent être utilisés pour le transport d'armes achetées précédemment. Le Congrès se réserve certes la possibilité de mettre un terme définitif à toute aide aux combattants antisandinistes lors d'un vote-clé prévu pour le début de février. Mais, en attendant, M. Reagan a à peu près ce qu'il voulait, et il a fait connaître sa satisfaction.

Tout, dans la manière dont cette loi de finances a fini par être adoptée - les sénateurs, les négociations en coulisse, les changements de dernière minute, - tout semble extravagant : peu avant une heure du matin, et après la dernière retransmission de football américain, les chaînes de télévision conseillaient aux employés fédéraux de se rendre normalement à leur travail, mardi, les dernières nouvelles venues du Capitole permettant de supposer que l'administration de la première puissance économique du monde serait en mesure de fonctionner normalement.

Sur l'autre point litigieux - la « doctrine d'équité » concernant les radios et télévisions, - les démocrates ont tenu bon presque jusqu'au bout. Mais M. Reagan n'a rien voulu savoir, avant tout, semble-t-il, pour une question de principe : il avait déjà mis son veto à cette loi dans le courant de l'année, et les démocrates voulaient lui forcer la main en la réintroduisant dans le budget.

L'année fiscale a commencé le 1^{er} octobre, et, faute de budget, l'Etat fédéral, depuis plus de trois mois, vit d'expédients : des autorisations provisoires de dépenses. La dernière de ces lois d'urgence, votée dimanche soir, avait une durée de vie de 24 heures. Et le Congrès n'avait guère d'autre choix que de se résigner à en adopter une autre, également éphémère, pour donner au moins matériellement le temps au président de signer l'ensemble des plus de 200 pages - qui devaient être déposés sur son bureau mardi.

Mardi soir, peu avant minuit, ils ont battu en retraite : « Le président a gagné sa partie de poker », déclarait, amer, un représentant du Mississippi. En fait, il semble que les adversaires de M. Reagan aient commis une erreur psychologique : ils le croyaient acculé alors que lui, à tort ou à raison, semble estimer qu'il a de nouveau le pays derrière lui, depuis que les sondages d'opinion « instant » ont fait regagner une dizaine de points à l'ancien président, popularité qui permettrait de regarder le niveau qui était le sien au terme de son premier mandat présidentiel.

En effet, accentuant cette année une tendance de plus en plus affirmée au cours des exercices précédents, le Congrès a attendu la dernière minute pour se prononcer en une seule fois sur une série de dispositions qui doivent en principe faire l'objet de treize votes différents. Le résultat est un monstre législatif à têtes multiples, qui décide de la nécessité de produire des fusées balistiques Midget et de l'interdiction de fumer dans les avions pendant les vols de moins de deux heures, de la vente d'armes à l'étranger et de la limitation de vitesse sur les autoroutes, et aussi des impôts, des programmes sociaux, des remboursements médicaux et autres subventions à l'agriculture, sans oublier bien sûr des dizaines de dispositions destinées à satisfaire des intérêts dits « particuliers », efficacement défendus par divers lobbies.

Autre raison : M. Reagan, déjà accusé par beaucoup de républicains de s'être montré bien conciliant ces derniers temps, y compris avec les Soviétiques, avait eu fait tout intérêt à faire preuve de fermeté. Pour bien des sénateurs, et surtout des représentants, cette première session du centième congrès des Etats-Unis s'achève dans une atmosphère d'exaspération et d'amertume, personne n'étant bien fier du résultat obtenu et de la manière dont il a été obtenu. En fait, c'est l'ensemble du système politique américain qui a révélé d'inquiétantes faiblesses au long de cette interminable procédure budgétaire. Voilà bien « une folle manière de gouverner l'Amérique », pour reprendre le titre d'un récent editorial du New York Times.

« Accumulation disparate »

Cette accumulation de décisions disjointes, retardées jusqu'au tout dernier moment, est pour une part le résultat de l'incapacité manifestée par les congressistes à se mettre d'accord en temps utile. Mais elle procède aussi d'un calcul délibéré : tout mettre dans un même gigantesque sac contraint le président à tout accepter, y compris des mesures qu'il réprouve formellement, ou à tout refuser, pour des raisons qui, comparées au reste de l'enjeu, paraissent évidemment faibles : en l'occurrence, l'aide aux « contras » de Nicaragua et une loi obligeant les radios et télévisions à diffuser des points de vue différents sur chaque problème.

BUDGET : augmentation de 87 % en Yougoslavie

Le gouvernement yougoslave vient de soumettre au Parlement fédéral de Belgrade un budget pour l'année 1988 prévoyant une augmentation des dépenses de 87 % par rapport à 1987. Cette hausse est très nettement inférieure au rythme d'inflation qui devrait être, pour l'ensemble de 1987, de 180 et 170 %. C'est donc un budget de restriction qui est envisagé pour l'année prochaine avec une diminution de 6 % des dépenses consacrées à la défense nationale et au développement régional. Le Parlement fédéral yougoslave pourrait également limiter les dépenses du ministère des affaires étrangères.

Le Monde

Économie

SOCIAL

Les résultats définitifs des élections prud'homales du 9 décembre

Le ministère des affaires sociales et de l'emploi a publié les résultats définitifs des élections prud'homales du 9 décembre 1987. Nous avons regroupé pour le collège salariés comme pour le collège employeurs les résultats des sections «industrie», «commerce», «agriculture» et «activités diverses» dans un total «ouvriers et employés». Chez les salariés, en plus des cinq centrales représentatives, plusieurs organisations non représentatives au niveau national présen-

taient des candidats : la Confédération des syndicats libres (CSL), l'Union française du travail (UFT), la Fédération générale des syndicats d'ouvriers agricoles (FGSOA) et la Confédération autonome du travail (CAT). Chez les employeurs, les listes Entreprises Plus regroupaient le CNPF, la CGPME, la FNSEA, l'UNAPL (professions libérales) et l'UPA (artisans). Présentaient aussi des candidats le CID-UNATI, les Chambres de professions libérales (CPL) et le SNPML.

Le ministère des affaires sociales a publié le 17 décembre les résultats des élections prud'homales du 9 décembre dans les départements d'outre-mer et à Saint-Pierre-et-Miquelon. Ces résultats sont les suivants :

Ont obtenu : CGT 20 271 voix, 50,03 % (-1,25 point par rapport à 1982), 88 sièges sur 150 ; CFDT 7 039 voix, 17,37 % (-4,49 points), 21 sièges ; FO 5 193 voix, 12,81 % (+0,17), 26 sièges ; CFTC 2 998 voix, 7,39 % (-3,25), 1 siège ; CGC 1 418 voix, 3,49 % (+2,2), 7 sièges ; divers 3 597 voix, 8,79 % (+6,5 points), 7 sièges.

votants : 1 562, 26,79 % (33,17 % en 1982) ; exprimés : 1 452, 24,90 % (30,16 %).

Ont obtenu : Entreprises Plus 601 voix, 41,39 %, 69 sièges ; divers : 851 voix, 58,60 %, 81 sièges. En 1982, les listes Action pour la défense des droits des employeurs (Act) regroupaient le CNPF, la CGPME et la FNSEA, et avaient obtenu 99,26 % des voix. En 1987, les listes Entreprises Plus regroupaient le CNPF, la CGPME, la FNSEA, l'UNAPL (professions libérales) et l'UPA (artisans).

● Collège salariés (toutes sections). Inscrits : 108 243 ; votants : 43 421, 40,11 % (52,12 % en 1982) ; exprimés : 40 516, 37,43 % (49,27 %).

● Collège employeurs (toutes sections). Inscrits : 5 829 ;

COLLÈGE SALARIÉS

Table with 4 columns: Total inscrits et employés, Enscr. %, Total général, Enscr. %. Rows include Inscrits, Votants, Exprimés, Abstentions, and various syndicates like CGT, CFDT, FO, etc.

● RECTIFICATIF. - Des erreurs se sont glissées dans le commentaire des résultats des élections prud'homales en Franche-Comté (le Monde du 11 décembre). Dans le deuxième paragraphe du commentaire, les chiffres dont il était question (8 % pour la CGC, 19,5 % pour FO et 8,4 % pour la CFTC) ne concernaient pas seulement, comme il était indiqué, les ouvriers et les employés, mais l'ensemble du collège salariés de la région. Par ailleurs, dans la section encadrement, le gain de 4,3 points attribué à FO n'était que de 3,79 (+3,86 pour la CFDT).

COLLÈGE EMPLOYEURS

Table with 4 columns: Total inscrits et employés, Enscr. %, Total général, Enscr. %. Rows include Inscrits, Votants, Exprimés, Abstentions, and various employer organizations like Entreprises Plus, SNPML, etc.

Le quarantième anniversaire de la CGT-FO

Le succès du « syndicalisme traditionnel »

Les 18 et 19 décembre 1947, des militants de la CGT, bravant les réticences et même les déchantements de Léon Jouhaux, décidaient de quitter la vieille CGT et de créer FO. Quarante ans après, l'anniversaire de la scission, célébré à Paris par un Comité fédéral national (CCN), a coïncidé avec des élections prud'homales dont l'organisation de M. André Bergeron est sortie vainqueur. Avec 20,94 %, FO est la seule confédération à avoir progressé en pourcentage des suffrages exprimés par rapport à 1982. Son gain en cinq ans est de 2,71 points. Pour le CCN, il s'agit d'un « important succès », qui a confirmé « la place déterminante qu'elle tient dans la classe ouvrière ».

Comme la CGT et les autres syndicats, FO a cependant tendance à sous-estimer l'importance de l'abstention (54,05 % en métropole), refusant d'y voir le signe d'une certaine indifférence vis-à-vis du syndicalisme. Dans la proclamation qu'il a adoptée, le CCN de FO « maintient sa ligne de conduite sur la base des principes du syndicalisme traditionnel français, qui a toujours été sa préférence à la démocratie dite de délégation sur tout autre système ». Comme la CGT, FO choisit de rester telle quelle. Son succès électoral le conduit à penser, à treize mois du départ de M. Bergeron, que le danger viendrait du changement.

Le résultat des élections prud'homales peut conforter FO dans ses ambitions. « reprendre » la première place, malgré le revers qu'elle vient de subir dans l'enseignement. Non seulement elle a passé victorieusement la barre des 20 %, mais elle a gagné 4,66 points dans la section encadrement, la plus porteur de promesses pour l'avenir si l'on se base sur la simple évolution du salariat. Son organisation de cadres, l'UCI-FO, a raison de souligner à cet égard que dans cette section elle est la seule à gagner des voix par rapport à 1982 (+ 10 907 suffrages). Toutefois, de 1982 à 1987, la conjonction de la diminution des inscrits et de la montée des abstentions a fait perdre globalement à FO dans l'ensemble du collège salarié 248 950 voix en métropole.

Dans l'immédiat, M. Bergeron se montre très revendicatif. Il a demandé et obtenu un report au 12 janvier de la commission des comptes de la Sécurité sociale. Il est remonté au créneau, le 21 décembre devant la presse, pour défendre le pouvoir d'achat - ce fameux bas de la feuille de paie - en considérant qu'« on ne peut écarter d'un revers de main le problème de la relance du pouvoir de consommation ». Il a redit qu'il ne percevait pas, en dépit des discours gouvernementaux, d'amélioration de l'emploi. Enfin, il a exprimé son refus de « laisser l'assurance-chômage glisser dans les mains de l'Etat à partir du 1er janvier », car « nous perdrons toute possibilité d'intervenir dans le système ».

Ainsi, pour FO, il faut « absolument arriver à un accord le 30 décembre » sur l'assurance-chômage. Pour M. Faesch, qui, comme la CFDT, la CFTC et la CGC, va discuter directement avec M. Séguin, l'Etat doit apporter 1 milliard supplémentaire au financement des chômeurs. « Et la partie pourra être gagnée. » FO se sent sans doute en position d'être entendue.

MICHEL NOBLECOURT.

Le Monde PUBLICITÉ FINANCIÈRE Renseignements : 45-55-91-82, poste 4330

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



Le conseil de surveillance de SOVAC, réuni le 18 décembre 1987 sous la présidence de M. Michel David-Weill, a pris connaissance de l'évolution de l'activité et des résultats du groupe pour les dix premiers mois de l'année.

I. Activité Le groupe SOVAC a poursuivi le développement de son activité dans la ligne évoquée lors du précédent conseil. En effet, les financements nouveaux distribués par le groupe au cours des dix premiers mois de l'année 1987 ont atteint 17 012 millions de francs, progressant ainsi de 22 %.

Tous les secteurs d'activité du groupe ont bénéficié de ce développement, bien que dans des proportions inégales. Dans le domaine des financements immobiliers, le volume des acceptations et des mises en force de crédits a continué à subir l'incidence des relèvements de barèmes intervenus au cours du second semestre.

En revanche, les financements distribués aux acheteurs d'automobiles par les filiales de CREDIPAR (holding détenue à 50/50 par SOVAC et PSA) ont fortement progressé, bénéficiant notamment de la bonne tenue du marché automobile et du renforcement en 1987 de la position des constructeurs auxquels est lié CREDIPAR.

Le montant total des encours gérés par le groupe SOVAC atteint 41,1 milliards de francs au 31 octobre 1987, en augmentation de 10 % par rapport au 31 octobre 1986. Les encours consolidés s'élevaient à 31,7 milliards, en progression également de 10 % par rapport au 31 octobre 1986.

II. Résultats consolidés provisoires Il est rappelé que ces résultats tiennent compte, en proportion de la période courue, de la prise en charge par l'exercice, pour un montant de 110 millions de francs environ, du coût de restructuration du passif, lié aux remboursements par anticipation ou au réaménagement consolidé provisoire, après provisions et impôt, est de 344,1 millions.

Part des tiers exclus, le résultat d'exploitation consolidé provisoire, après provisions et impôt, est de 344,1 millions de francs pour les dix premiers mois de 1987. Comparé au résultat des dix premiers mois de 1986, il marque une progression de l'ordre de 1 % ; comparé aux 10/12 du résultat de l'exercice 1986 (399,2 millions de francs), cette progression est de l'ordre de 3 % plus proche de la réalité économique. En outre, ces résultats ne tiennent pas encore compte, à cette date, de l'effet favorable sur le passif d'impôt différé de la baisse de 45 à 42 % du taux de l'impôt sur les sociétés à compter du 1er janvier 1988 et de l'existence d'un actif d'impôt payé d'avance sur la provision pour congés payés.

ACTIVITÉ COMMERCIALE DU GROUPE SOVAC

Table with 4 columns: En millions de francs au 31-10-1987, Financements nouveaux, Encours gérés, Pourcentage d'évolution par rapport au 31-10-1986. Rows include SOVAC et filiales, Financements aux particuliers, etc.

(1) Financements de ventes à crédit, prêts personnels, crédits en compte.

Le conseil de surveillance a examiné et approuvé les résolutions qui seront soumises à l'Assemblée générale extraordinaire convoquée pour le 8 janvier 1988 pour procéder à divers aménagements des statuts et mettre en œuvre les dispositions de la loi du 17 juin 1987, en vue de l'attribution d'options d'achat d'actions à des collaborateurs du groupe.

Paris, le 21 décembre 1987



Madame, Monsieur, Cher Actionnaire,

Vous avez acquis, lors de leur émission ou plus récemment en Bourse, des Certificats d'Investissement Privilégiés de Pechiney (CIP). Vous l'avez fait parce que vous pensiez à juste titre que notre société avait des perspectives de croissance et qu'elle était en mesure d'améliorer ses résultats.

Nous savons aujourd'hui que le résultat net consolidé de l'exercice 1987 sera compris entre 600 et 800 millions de francs et qu'il marquera donc une forte progression par rapport à celui de 1986 (88 millions, hors provision exceptionnelle). Nous pouvons également affirmer que, grâce aux restructurations entreprises et à l'augmentation des prix de vente ou des volumes de nos principaux produits, cette progression des résultats devrait se poursuivre, à tout le moins pendant le premier semestre de 1988. Les équipes de Pechiney travaillent tous les jours pour diminuer notre vulnérabilité aux fortes variations des parités monétaires et pour préparer l'avenir à plus long terme. Ces bonnes performances permettent d'envisager un accroissement de la rémunération du CIP dont le rendement global, sur la base du dividende garanti, dépasse d'ores et déjà 7 %.

Le redressement que nous sommes en train d'opérer, le bon niveau des prix de l'aluminium, la croissance de nos activités nouvelles ont été salués par la Bourse, et le cours du CIP a augmenté de 80 % entre janvier et octobre 1987. L'effondrement des marchés boursiers mondiaux a eu pour effet d'annuler presque entièrement cette hausse, puisque le cours du CIP a chuté de 352 F à 207 F et se situe maintenant à un niveau très légèrement supérieur à celui du début de l'année.

Une partie de nos CIP avait été émise avec un bon de souscription, négociable, qui donnait à son détenteur la possibilité de souscrire un nouveau CIP au prix de 260 F jusqu'au 31 décembre 1987 au plus tard.

Tout semblait indiquer, début octobre, que cette souscription serait réalisée dans des conditions avantageuses pour les porteurs de bons et que Pechiney pourrait bénéficier de fonds propres supplémentaires pour poursuivre son désendettement et financer son développement. Cette perspective est maintenant remise en cause, pour des raisons totalement étrangères à l'évolution de notre Groupe, et nous comprenons la très vive déception exprimée par un certain nombre d'entre vous.

Afin de nous libérer de l'instabilité des marchés financiers que nous connaissons en cette fin d'année, nous avons envisagé différentes formules, et notamment une prolongation de la durée de vie des bons au-delà du 31 décembre 1987. Malheureusement, après consultation de nos autorités de tutelle et de la Commission des Opérations de Bourse, il est apparu que ces solutions ne pouvaient être retenues pour des raisons juridiques.

La presse s'est fait l'écho, récemment, de l'éventualité du lancement par Pechiney d'une nouvelle émission sur le marché financier. Il est vrai que nous y avons songé, dans l'intérêt du Groupe et avec le souci de réserver des conditions préférentielles aux actionnaires qui lui sont restés fidèles. Nous y avons renoncé dans l'immédiat, préférant attendre, avant de solliciter l'accord des autorités compétentes, que le climat régnant sur les marchés financiers se prête mieux au succès d'une telle opération.

Nous avons confiance en Pechiney; nous vous demandons, à vous aussi, de lui conserver votre confiance. Nous sommes résolus à vous prouver que vous avez eu raison de le faire.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, Cher Actionnaire, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Jean GANDOIS Président-Directeur Général

صحة من الامم

Marchés financiers

Rachetée par British Airways British Caledonian restera « british »

LONDRES de notre correspondant British Caledonian, la seconde compagnie aérienne du Royaume-Uni, restera « british ».

Le « grand » du transport aérien britannique va donc manger le « petit ». Après les fusions et restructurations en tout genre qui ont agité ce secteur outre-Atlantique et touchent maintenant le Vieux Continent, l'affaire serait banale si elle n'était que commerciale et financière.

British Airways n'avait jamais proposé autant, même lors de l'annonce de son OPA, est dite. Elle était alors prête à payer 230 millions de livres.

Le président de la compagnie scandinave était encore, lundi matin, à Londres, mais il avait déjà admis sa défaite.

Il y avait cependant l'épineux problème des licences d'exploitation des grandes lignes internationales au

départ de l'aéroport londonien de Gatwick détenues par British Caledonian. Celles-ci risquent de tomber dans des mains non seulement étrangères mais « étrangères ».

Les péripéties de cette OPA illustrent les contradictions entre les grands principes libéraux et les réflexes nationalistes qui ont joué tant au 10 Downing Street qu'au ministère des Transports.

Lord King avait réagi comme un investisseur qui lit les cours de la Bourse. Ceux-ci étaient tombés en octobre et British Caledonian avait particulièrement souffert.

Lord King avait réagi comme un investisseur qui lit les cours de la Bourse. Ceux-ci étaient tombés en octobre et British Caledonian avait particulièrement souffert.

Tout n'est pas simple cependant. Le gouvernement souhaite que Britoil garde une certaine autonomie et semble prêt pour cela à intervenir en tant qu'actionnaire privilégié ayant un pouvoir de veto.

Le volume des transactions s'est élevé à 27,97. Les titres à l'exportation ont bénéficié du regain d'optimisme des investisseurs.

Numéro trois français de la santé Sanofi prendrait le contrôle de Robins

La Sanofi (groupe Elf-Aquitaine), numéro trois français de la santé, paraît être décidée à faire le grand saut pour s'implanter aux Etats-Unis.

La difficulté vient du fait que Robins est placé, depuis 1983, sous le régime américain des faillites (chapitre 11). Ayant en effet commercialisé jusqu'en 1975 un stérilet défectueux qui avait provoqué des perforations utérines, voire des stérilités.

et s'est trouvé incapable de régler le montant des indemnités fixé à 2,47 milliards de dollars (13,6 milliards de francs).

En attendant, Moody's, un des principaux cabinets d'expertise américains envisage de réduire la notation financière d'Elf-Aquitaine, maintenant que sa filiale « santé » affiche des préventions dans le Nouveau Monde.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

UNION IMMOBILIERE DE FRANCE Les recettes constituées par les loyers, hors indemnités, et les produits financiers enregistrés en 1987 ont dépassé de 8,5 % le total enregistré en 1986.

OFFICIERS MINISTÉRIELS VENTES PAR ADJUDICATION

5 PAVILLONS et 1 REMISE - M. à Px : 140 000 F 16, rue de Bellevue - S'adr. M. Th. Magloire avocat

NEW-YORK, 21 déc. ↑ Nouvelle avance

Déroulé, la semaine a bien commencé au New-York Stock Exchange malgré quelques à-coups, le mouvement de hausse s'est poursuivi à petite allure.

Autour du « Big Board », les professionnels se font les plus optimistes sur la tenue d'un « G-7 », qui pourrait réaffirmer les accords de Louvre, ont décliné une certaine euphorie à New-York, l'arrivée de Noël aidant.

L'activité s'est cependant ralentie et 161,79 millions de titres ont changé de mains contre 276,22 millions vendredi.

Table with 3 columns: Valeurs, Cours de 18 déc., Cours de 21 déc. Lists various stocks like Alcan, Allied, A.T.I., etc.

LONDRES, 21 déc. ↑ Nette progression

Les valeurs ont gagné du terrain lundi au Stock Exchange stimulés par la perspective d'une réunion de « G-7 ».

De côté des OPA, Benlox a renoncé à son raid inusité sur Storehouse. Le gouvernement britannique a donné son accord à trois offres de rachat.

Table with 3 columns: Valeurs, Cours de 21 déc., Cours de 22 déc. Lists stocks like Alcan, Allied, etc.

FAITS ET RÉSULTATS

MATIF : deux nouveaux « membres » ont été admis au conseil d'administration de la BCP-SIB (Banque de Paris).

British Gas acquiert Bow Valley. La compagnie British Gas, récemment privatisée, va acheter pour 349 millions de livres (3,5 milliards de francs environ) une participation importante dans le groupe minier canadien Bow Valley.

La Manufacturera pourrait réduire de 8,5 % ses effectifs. Selon le quotidien américain Wall Street Journal, le groupe bancaire Manufacturers Trust Corp. s'appuierait à annoncer une réduction de ses effectifs de 8,5 %, soit 2.500 personnes au cours des trois prochains mois.

PARIS, 21 décembre ↑ Encourageant

L'air qu'a couru la Bourse, lundi au début de la matinée, ne s'est pas brisé de toute la semaine.

A l'origine de cette hausse, l'accord entre M. Reagan et le Congrès pour résoudre le problème du déficit budgétaire, la légère remontée du dollar et surtout l'annonce d'une réunion du « G-7 ».

Après avoir bien commencé la semaine, le marché japonais s'est replié mardi sur des ventes décevantes. La monnaie s'est déjà pas très bien terminée.

Après avoir bien commencé la semaine, le marché japonais s'est replié mardi sur des ventes décevantes. La monnaie s'est déjà pas très bien terminée.

TOKYO, 22 déc. ↓ Repli

Après avoir bien commencé la semaine, le marché japonais s'est replié mardi sur des ventes décevantes.

Comme sur de nombreuses places, l'activité a été des plus limitées à l'approche de la fin de l'année, étant ainsi au repli des cours une partie de sa signification.

Table with 3 columns: Valeurs, Cours de 21 déc., Cours de 22 déc. Lists stocks like Alcan, Allied, etc.

PARIS: Second marché (édition)

Table with 4 columns: Valeurs, Cours préc., Cours cours, Valeurs, Cours préc., Cours cours. Lists various financial instruments like AEP, AEP, etc.

LA BOURSE SUR MINTEL 36-15 TAPEZ LEMONDE

MARCHÉ DES OPTIONS NÉGOCIABLES le 21-12-87 à 17 heures

Table with 4 columns: Valeurs, Prix, Options d'achat, Options de vente. Lists options for various stocks like Lafarge, etc.

MATIF National 10 % - Cotation en pourcentage du 21 déc. 1987

Table with 4 columns: Cours, Déc. 87, Mars 88, Juin 88, Sept. 88. Lists MATIF options.

INDICES CHANGES BOURSES

Table with multiple columns: Dollar: 5,51 F, Francfort, Tokyo, Marché monétaire, Paris, New-York, etc.

DES VILLES EN AMERIQUE UN COFFRET DE 6 GUIDES TRANSAMÉRICAINS BOSTON CHICAGO LOS ANGELES NEW YORK SAN FRANCISCO WASHINGTON

سكنا من الاجل

Marchés financiers

BOURSE DU 21 DECEMBRE

Main table containing market data for various sectors including Valeurs, SICAV, and Comptant. Includes columns for Valeurs, Cours, and variations.

Table with multiple sections: Obligations, Actions, Cote des changes, and Marché libre de l'or. Contains detailed financial data and exchange rates.

Legend for symbols: c: coupon détaché - o: offert - ♦: droit détaché - d: demandé - ♦: prix précédent - * : marché continu

صكزا من الوجل

Le Monde

Table of contents with categories: ÉTRANGER, POLITIQUE, SOCIÉTÉ, CULTURE, ÉCONOMIE, SERVICES, MINITEL.

L'affaire Chaumet
La Commission bancaire se constitue partie civile

La Commission bancaire, chargée de veiller au respect de la loi par les établissements de crédit, a décidé de se constituer partie civile dans l'information ouverte contre Jacques et Pierre Chaumet pour exercice illégal de la profession de banquier.

M. Gabriel Ventjoul, président du Parquet de Nouméa après les propos tenus lors du congrès de l'Union calédonienne (UC, principale composante du FLNKS) les 13 et 14 novembre à Yaté, dans le sud de l'île.

En Nouvelle-Calédonie
M. Yeïwené, numéro deux du FLNKS a été écroué

Le vice-président du FLNKS, M. Yeïwené a été inculpé, mardi 22 décembre, de provocation au meurtre et assassinat écroué à la prison du Camp-Est à Nouméa.

cadre de l'information ouverte par le parquet de Nouméa après les propos tenus lors du congrès de l'Union calédonienne (UC, principale composante du FLNKS) les 13 et 14 novembre à Yaté, dans le sud de l'île.

Sur le vif
Fromages

Vous avez entendu, ce matin, à la radio, le façon dont mon Jacquot a défendu ses fromages, hier, en Franche-Comté ?

Et de conclure, souverain : nous n'avons de leçon à recevoir de personne en la matière ? Là, il a bien raison, mon Jacquot.

BOURSE DE PARIS
Matinée du 22 décembre

Légère baisse
Après son mouvement de hausse de lundi, la Bourse de Paris enregistrait un très léger repli.

Table with 4 columns: Valeurs françaises, Cours précéd., Cours, Dernier cours. Lists various stocks and their prices.

L'Assemblée nationale autorise le télé-achat

Les auteurs de la proposition de loi (MM. Jacques Barrot et Michel Peichat, tous deux UDF) voulaient interdire les opérations de télé-achat sur les chaînes privées non soumises à péage.

JOYEUSES FÊTES offrez-vous. avec la garantie d'un grand maître tailleur. COSTUMES MESURE à partir de 2150 F. 3000 tissus. Luxueuses draperies anglaises.

Le brouillard serait à l'origine de la catastrophe aérienne de Bordeaux

Un bimoteur Embraer 120 Brésilia de la compagnie Air Littoral, en provenance de Bruxelles, s'est écrasé, dans l'après-midi du 21 décembre, alors qu'il s'apprêtait à atterrir sur l'aéroport de Bordeaux-Mérignac.

7 Mach. écritre poche (?) chez Duriez. Canon, Sharp, Brother... EXTRA PLATES (-5 cm d'épaisseur) poids plume (-3 kg). Très simples ou sophistiquées.

Seize morts dans l'accident du bimoteur d'Air Littoral

Le bilan de cette catastrophe aérienne aurait pu être plus lourd si l'appareil, qui effectuait la rotation quotidienne Bordeaux-Bruxelles-Amsterdam et retour, sous les couleurs d'Air France, n'avait été empêché par le brouillard de se rendre à Amsterdam pour y embarquer une dizaine de personnes supplémentaires.

Où trouver le Glenturret? Pure single Highland Malt 12 years old scotch whisky. Jusqu'ici on ne pouvait se le procurer qu'à la distillerie (la plus ancienne d'Écosse, fondée en 1775).

Préservez votre dos fragile avec Piralax de PIRELLI. sommier articulé à lattes de bois soutient bien la COLONNE VERTEBRALE. DEMANDEZ CONSEIL A VOTRE MÉDECIN.

LA CRISE FINANCIERE ENFIN EXPLIQUEE. SCIENCE VIE ECONOMIE. JANVIER.

Alexandre Reza collection reflets. 23, place Vendôme, Paris. Amateurs d'après un modèle trouvé à Suse (2500 av. J.-C.). Bagne 2 sur 9600 francs.

EMERICH MEERSON PARIS Montres & Bijoux. 200, Bd St-Germain - Paris 7. 11, rue Tranchet - Paris 6. Tél. : (0) 42.65.8013.